Economic Council of Canada
Conseil économique du Canada

[redacted]

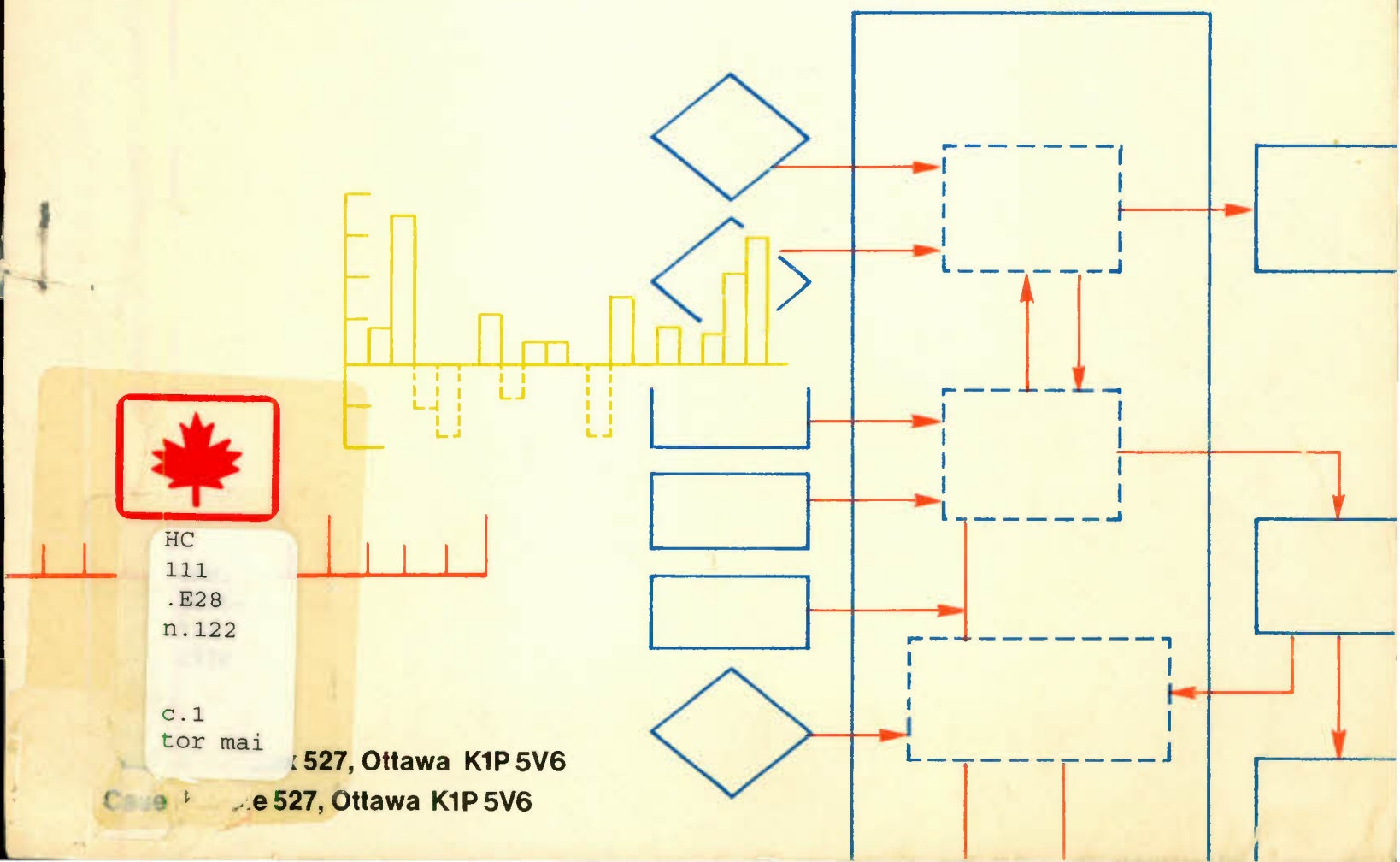

HC
111
.E28
n.122

c.1
tor mai

527, Ottawa K1P 5V6
Case e 527, Ottawa K1P 5V6

DOCUMENT N° 122

Taille relative des gouvernements : causes et conséquences

par

Claude Montmarquette*

ONTARIO MINISTRY OF
TREASURY AND ECONOMICS
MAR 25 1986
866458
LIBRARY

*Directeur, Centre de Recherche en Développement économique, Université de Montréal

L'auteur remercie Rosean Leonard et Michel Pageau de leur assistance technique et Odette Poitras de son assistance éditoriale.

Les "Documents" (Discussion Papers) sont des documents de travail dont le Conseil économique du Canada fait une diffusion restreinte dans leur version d'origine auprès des personnes intéressées, en vue de susciter des commentaires de la part de spécialistes.

Septembre 1978

004172

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1978

N° de catalogue EC25-122/1978
ISBN 0-662-90086-3

Toute demande de permission pour reproduire ce document en tout ou en partie doit être adressée au :

Secrétaire du Conseil
Conseil économique du Canada
Case postale 527
Ottawa (Ontario) K1P 5V6

TABLE DES MATIÈRES

Page

RÉSUMÉ viii

ABSTRACT x

INTRODUCTION xii

Chapitre 1 : Modèles de la taille relative des administrations publiques 1-1

1.1 Introduction 1-1

1.2 La revue de la littérature 1-1

1.3 Le modèle des objectifs 1-9

Chapitre 2 : Mesures de la taille relative des administrations publiques (structure des dépenses et des recettes) 2-1

2.1 Introduction 2-1

2.2 Mesures de taille relative 2-1

2.3 Taille relative du secteur public : une vue générale et agrégée 2-4

2.4 Taille relative et structure des dépenses des administrations publiques 2-13

2.5 Taille relative et structure des recettes des administrations publiques 2-22

2.6 Conclusion 2-27

Chapitre 3 : La production de "biens publics" 3-1

3.1 Les "biens publics" : définition et production ... 3-1

3.2 Production de "biens publics" et taille relative des gouvernements 3-5

3.2.1 Les résultats canadiens 3-5

3.2.2 Comparaisons internationales 3-10

3.3 Conclusion 3-13

Chapitre 4 : L'objectif de stabilisation 4-1

4.1 Introduction 4-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

4.2 Politique fiscale de stabilisation et taille relative du gouvernement 4-2

4.2.1 L'objectif de stimuler l'économie : le problème du chômage 4-2

4.2.1.1 Sur la dimension relative attendue et empirique du multiplicateur fiscal 4-4

4.2.2 L'objectif de ralentir l'activité économique (le problème de l'inflation) ... 4-18

4.3 Taille relative du gouvernement et politique de stabilisation 4-21

4.3.1 Niveau de stabilité de l'activité économique et niveau d'inflation 4-22

4.3.1.1 L'activité économique réelle 4-23

4.3.1.2 Le niveau de l'inflation 4-30

4.3.2 Taille relative et politique de stabilisation 4-40

4.4 Conclusion 4-46

Chapitre 5 : L'objectif de croissance de l'économie 5-1

5.1 Introduction 5-1

5.2 La croissance économique et la taille relative des gouvernements 5-2

5.3 Taille relative des gouvernements et la croissance économique 5-4

5.4 Conclusion 5-13

Chapitre 6 : L'objectif de redistribution du revenu 6-1

6.1 Introduction 6-1

6.2 L'objectif de redistribution du revenu et le secteur public 6-1

6.3 Taille relative des gouvernements et redistribution des revenus 6-11

6.4 Conclusion 6-15

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Chapitre 7 : Conclusion 7-1

APPENDICE A A-1

A.1 Les données : sources et traitements A-1

A.1.1 Quelques généralités A-1

A.1.2 Dépenses des administrations publiques A-2

A.1.3 Dépenses des administrations publiques en prix constants (1970 = 100) A-3

A.1.4 Recettes des administrations publiques A-4

RÉFÉRENCES CITÉES RC-1

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2-1	Taille relative des administrations publiques	2-6
2-2	Corrélation de rang entre diverses mesures de taille relative	2-13
2-3	Mesures désagrégées de tailles relatives	2-20
2-4	Elasticités des taxes directes par rapport au produit intérieur brut	2-26
2-5	Mesures désagrégées de tailles relatives	2-28
3-1	Schéma des biens publics	3-4
3-2	Dépenses consolidées des administrations publiques au Canada (fédéral, provincial et territoires, administrations locales)	3-7
3-3	Dépenses sélectives exprimées en % des dépenses totales	3-12
4-1	Multiplicateurs d'Hansen et quelques coefficients de base	4-16
4-2	Multiplicateurs d'impact et de long terme des dépenses gouvernementales	4-16
4-3	Multiplicateurs avec politiques économiques synchronisées d'un accroissement de la consommation publique équivalent à 1 % du P.N.B.	4-17
4-4	Multiplicateurs d'impact (1 an) et de long terme (13 ans) de différents modèles canadiens (période 1961-1973)	4-19
4-5	Corrélations de rang entre la mesure Lundberg d'instabilité et diverses tailles relatives des administrations publiques	4-26
4-6	Corrélations de rang entre le taux de croissance de l'indice implicite des prix et diverses mesures de la taille relative des administrations publiques	4-34
5-1	Corrélation de rang entre le taux de croissance du produit domestique brut exprimé en termes réels, le taux de croissance de la productivité (produit domestique brut réel per capita) et diverses mesures de la taille relative des administrations publiques	5-10

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Tableau		Page
5-2	Corrélation de rang entre le taux de croissance du produit domestique brut exprimé en termes réels, le taux de croissance de la productivité (produit domestique brut réel per capita) et diverses mesures de la taille relative des administrations publiques	5-12
6-1	Systèmes d'impôt sur le revenu, systèmes de transfert et la répartition des revenus	6-14
A-2-1	Taux de croissance de la taille relative des administrations publiques	A-5
A-2-2	Moyennes des ratios par catégorie de dépenses sur les dépenses totales (prix courants)	A-6
A-2-3	Moyennes des ratios par catégorie de dépenses sur les dépenses totales (prix constants)	A-7
A-2-4	Mesures désagrégées de tailles relatives (dépenses en prix constants)	A-8
A-2-5	Moyennes des ratios par catégorie de recettes sur les recettes totales	A-9
A-4-1	Données sur la mesure de stabilité de Lundberg	A-10
A-4-2	Taux de chômage et tailles relatives	A-11
A-4-3	Corrélation de rang entre le taux de croissance de l'indice implicite des prix et le taux de croissance de diverses mesures de la taille relative des administrations publiques	A-12
A-4-4	Moyenne des taux de croissance de l'indice implicite des prix	A-13
A-4-5	Taux d'inflation incluant et excluant le gouvernement	A-14
A-4-6	Inflation des salaires (%)	A-15
A-5-1	Moyennes de taux de croissance	A-16

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique		Page
1-1	Expression géométriqee de $E_{\gamma,G} = 1 - M_{\gamma}$	1-14
2-1	Relation entre le niveau et le taux de croissance de la taille relative des administrations publiques	2-7
2-2	Relation entre le niveau et le taux de croissance de la taille relative des administrations publiques	2-12
2-3	Répartition en pourcentage des dépenses totales gouvernementales (prix courants)	2-17
2-4	Répartition en pourcentage des dépenses totales gouvernementales (prix constants de 1970)	2-21
2-5	Répartition en pourcentage des recettes totales des gouvernements (prix courants)	2-24
4-1	Taux de chômage et taille relative des administrations publiques	4-29
4-2	Inflation avec et sans secteur gouvernemental	4-36
4-3	Taux de croissance des salaires et taille relative des administrations publiques	4-37
6-1	Mesures d'inégalités et taille relative des gouvernements	6-10

RÉSUMÉ

Le but de cette recherche est d'expliquer le niveau et la croissance de la taille relative des administrations publiques et de définir les éléments de la taille relative optimale d'un gouvernement. En d'autres termes, nous cherchons à répondre aux questions suivantes : Comment mesurer l'importance relative de l'État dans l'économie ? À quels critères peut-on se référer pour définir une taille relative préférable (optimale) à une autre ? Comment expliquer l'observation d'une taille relative donnée et son évolution chronologique ?

L'étude présente d'abord une revue détaillée des théories normatives et positives concernant l'évolution du secteur public dans les économies puis elle propose une approche alternative qui consiste à examiner comment le niveau et la croissance de la taille relative des administrations publiques se relient aux différents objectifs poursuivis par l'État : les objectifs de production de "bien publics" et de "services publics", de stabilisation, de croissance de l'économie, de répartition des revenus. Ensuite, l'étude tente d'établir si diverses tailles relatives données sont optimales ou non, nuisibles ou non à la réalisation des différents objectifs poursuivis.

La partie empirique de l'étude, complémentaire à la littérature existante, utilise un important éventail de données canadiennes ainsi qu'un échantillon de données internationales.

Les principaux résultats indiquent que les "biens publics" produits par l'État justifient des dépenses gouvernementales de l'ordre d'au plus 10 % des dépenses totales de l'économie. La stimulation de l'économie est un objectif qui a dominé au cours des dernières décennies et qui ajoute à l'explication d'une croissance soutenue de la taille relative des gouvernements, principalement à cause de la faiblesse du multiplicateur fiscal. Paradoxalement, comme l'inflation tend à favoriser la contrainte budgétaire d'un gouvernement, c'est l'absence de réaction à l'inflation qui a permis de maintenir la croissance de cette taille relative à des taux non négatifs. L'objectif de promotion de la croissance de l'économie et surtout celui de la redistribution du revenu ont également pu contribuer à maintenir ou à accroître la taille relative des administrations publiques dans la mesure où ces objectifs sont devenus prioritaires pour l'État. D'ailleurs, ces priorités émergent des modèles de dépenses des administrations publiques où les dépenses de transfert tendent de plus en plus à dominer. Enfin, le gouvernement a pu accéder à des revenus automatiques et relativement plus abondants que ceux de l'ensemble de la collectivité et ce, par le biais de taxes directes progressives qui ont facilité et semblent devoir continuer de faciliter la poursuite de divers objectifs.

Il y a beaucoup de pessimisme autour des discussions théoriques et empiriques au sujet de la taille relative optimale des administrations publiques visant à faciliter la réalisation des objectifs fixés. En termes relatifs, s'il semble exister une plus grande stabilité de l'activité économique réelle reliée à une forte présence gouvernementale, par ailleurs, il devient plus difficile pour un État de modifier cette stabilité à la marge ou de contrer les mouvements déstabilisateurs dans de telles conditions. De plus une taille relative élevée des administrations publiques semble exercer une pression structurelle inflationniste sur les prix et sur les salaires ainsi qu'un ralentissement considérable du taux de croissance de l'économie. Enfin, parmi les théories connues qui expliquent la répartition des revenus, nous notons qu'il y en a très peu qui proposent, pour un État relativement dominant, des possibilités d'agir efficacement dans ce domaine.

Diverses recommandations reliées à l'État et au marché politique terminent l'étude.

ABSTRACT

The purpose of this research is to explain the level and growth of the relative size of public administrations and to define the elements of the optimum relative size of a government. In other words, we will attempt to answer the following questions: How do we measure a government's relative size within the economy? Which criteria should be used to determine an optimum relative size that is preferable to another? How do we explain the occurrence of a given relative size and its growth pattern over time?

After a detailed review of the existing normative and positive theories on the growth of the public sector in the economy, the study proposes an alternative approach of examining how the level and growth of the relative size of public administrations are linked to the government's various objectives: the production of "public goods and services"; stabilization; economic growth and income distribution. The study then attempts to determine whether certain relative sizes are optimum or hinder the achievement of various government objectives.

The empirical section of the study, which complements existing literature, uses a wide range of Canadian data as well as a sample of international data.

The main results reveal that the "public goods" produced by the state justify government expenditure to a level of about 10 per cent of total expenditure in the economy. Stimulation of the economy has taken priority in recent decades and helps to explain the sustained growth in the relative size of governments, mainly due to a weak fiscal multiplier. Paradoxically, as inflation tends to favour a government's budgetary restrictions, the absence of reaction to inflation has allowed the maintenance of growth of this relative size at positive rates. The objective of promoting economic growth and particularly of redistributing income also played a role in maintaining or increasing the relative size of public administrations since these objectives became government priorities. Moreover, these priorities emerge from the expenditure models of public administrations in which transfer payments tend to increasingly dominate. Finally, the government was able to benefit from automatic and relatively greater income than the rest of the economy because progressive direct taxes have facilitated and will apparently continue to facilitate the pursuit of various objectives.

Much pessimism exists over theoretical and empirical discussions of the optimum relative size of governments for the purpose of facilitating the achievement of set objectives. In relative terms, while greater real economic stability related to strong government presence appears to exist, it becomes

increasingly difficult for the state to marginally alter this stability or to counter destabilizing movements in these conditions. Furthermore, a fairly large public administration appears to exert structural inflationary pressure on prices and wages as well as a considerable slowdown in the economic growth rate. Finally, among the commonly known theories for explaining the distribution of income, we found that very few propose the possibilities for a relatively dominant government to take effective action in this field.

Various recommendations related to the government and the political market conclude the study.

Si l'état est fort, il nous écrase.
S'il est faible, nous périssons.

Paul Valéry
"Regards sur le monde actuel"
Gallimard, 1945

Introduction

Deux siècles après "La richesse des nations" d'Adam Smith où le rôle du gouvernement était semblable à un état-gendarme et après que le gouvernement ait graduellement pris l'allure d'un état-providence, cette expression de Valéry semble de la plus haute actualité. Il est fréquent de voir un homme public prévenir les divers agents économiques d'une intervention possible de l'État[1], ou encore, que des agents économiques réclament l'intervention de l'État dans différents secteurs d'activités. Il est également fréquent que certains agents économiques se plaignent du poids de l'État parce qu'ils doivent consacrer la majorité de leur temps non plus à produire des biens et des services mais à transiger avec l'État. L'État devient à la fois source de tous les maux et solution à tous les maux.

Pour les économistes, il n'est pas nouveau de se pencher sur le rôle de l'État dans l'économie, soit pour définir une dimension relative de l'État, soit pour s'interroger sur l'expansion relative de l'État. Depuis les oeuvres des pionniers Pigou et Wicksell, les théories dites normatives et positives ont abondé dans la littérature économique. D'ailleurs, un des éléments très

---

1 Dans cette étude, les termes État, gouvernement, administration publique et secteur public recouvrent exactement la même réalité statistique. Cette réalité statistique est décrite dans les chapitres empiriques de l'étude.

visibles de l'influence des économistes est l'utilisation de mesures statistiques afin de préciser l'importance relative du gouvernement dans l'économie. En effet, au niveau pratique, le débat consiste très souvent à déterminer une taille relative du gouvernement exprimée en pourcentage du produit national brut. Par exemple, nous semblons avoir opté pour l'arrimage du taux de croissance des gouvernements au taux de croissance du produit national brut maintenant ainsi la part relative des gouvernements. Ailleurs, notamment en Angleterre et aux États-Unis, on cherche à réduire la part relative des administrations publiques[1].

Le but de cette recherche est d'expliquer le niveau et la croissance de la taille relative des administrations publiques et de définir les éléments d'une taille relative optimale d'un gouvernement. En d'autres termes, nous cherchons à répondre aux questions suivantes : Comment mesurer l'importance relative de l'État dans l'économie ? À quels critères peut-on se référer pour définir une taille relative préférable à une autre (optimale) ? Comment expliquer l'observation d'une taille relative donnée et son évolution chonologique ? En d'autres termes, comment rationnaliser cette expression populaire de considérer l'État comme la source de tous les maux et la solution à tous les maux ?

L'approche de cette étude consiste à examiner le niveau et la croissance de la taille relative des administrations publiques et leur rapport aux différents objectifs poursuivis par l'État[2]:

---

1 Voir le "Financial Time of Canada," vol. 65, 3, 21 juin 1976.

2 Une approche parallèle a été retenue par Gordon (1977). Par ailleurs, son analyse s'inspire davantage d'une tradition philisophique dominante que d'une tradition strictement économique et des préoccupations empiriques.

les objectifs de production de "biens publics" et de "services publics", de stabilisation, de croissance de l'économie, de répartition des revenus. Ensuite, il s'agit d'établir si diverses tailles relatives données sont optimales ou non, conflictuelles ou non avec la réalisation de ces différents objectifs. Pour illustrer par un cas précis, nous pouvons nous demander s'il est possible qu'une politique fiscale de stabilisation d'un gouvernement explique le niveau atteint et la croissance observée de sa taille relative. Puis, il nous faut établir si l'efficacité de l'État, pour atteindre cet objectif de stabilisation, varie selon les différentes tailles relatives de celui-ci. Cette approche admet plus d'une explication à la taille relative observée des administrations publiques, explications qui peuvent d'ailleurs varier d'une époque à l'autre et d'un pays à l'autre. Cette approche permet également l'intégration de deux points importants : d'abord, pour des fins de politique économique, il apparaît nécessaire de concilier les éléments normatifs et positifs d'une explication de la taille relative des gouvernements; ensuite, il est nécessaire de situer ces explications dans les courants modernes de la macroéconomie. Concernant le premier point, il faut reconnaître que les théories ou les explications actuelles (théorie de l'inefficacité des marchés, loi de Wagner, théorie des systèmes politiques, etc.) présentent soit un fort contenu normatif mais sans référence empirique précise, soit un contenu positif et des références statistiques mais sans contenu normatif précis. Les tendances actuelles de la macroéconomie de l'État reconnaissent que les citoyens et les firmes réagissent aux dépenses et décisions gouvernementales, ce qui diffère de la littérature

traditionnelle selon laquelle les dépenses gouvernementales sont essentiellement associées à un gaspillage de ressources.

La complexité et l'importance des problèmes abordés nécessitent plusieurs références à la littérature existante qui sont complémentaires de certaines présentations plus originales de cette étude. Au plan statistique, nous avons utilisé un important éventail de données canadiennes et nous avons largement utilisé un échantillon de données internationales. L'utilisation des données et comparaisons internationales constitue un élément original de la recherche qui permet d'obtenir une plus grande variabilité dans les données quant au niveau et à la croissance de la taille relative des administrations publiques relativement aux données en séries chronologiques. Au plan méthodologique, outre la complexité des problèmes, l'absence de données abondantes et variées ainsi que l'hétérogénéité de la qualité des données excluent la possibilité d'un recours à des méthodes statistiques sophistiquées. Nous avons retenu des exposés graphiques et des méthodes non paramétriques (corrélations de rang, par exemple) qui permettent l'utilisation de petits échantillons. Chercheurs et économètres reconnaissent que, si un graphique simple ne comporte pas les éléments d'appui à une proposition théorique, il devient alors moins attrayant d'investir davantage au plan de la recherche. D'autre part, il faut très certainement aller au-delà des arguments d'autorité comme ceux du président Francis (1975) de la "Federal Reserve Bank of St-Louis" qui déclarait que malgré une présence croissante de l'État, les fluctuations dans l'extrant et l'emploi, l'utilisation complète des ressources humaines, la satisfaction des besoins sociaux et l'inégalité

dans la distribution des revenus n'ont pas été sensiblement modifiées. Il est intéressant de noter que certains politiciens, inspirés par l'économiste Galbraith, seront d'accord au sujet de l'absence de progrès social et économique malgré, cette fois, une présence continue du secteur privé!

Soulignons que l'on ne saurait espérer qu'une règle d'or du niveau et de la croissance de la taille relative des gouvernements ne surgisse de cette étude. La complexité des problèmes abordés rend l'objectif visé nettement plus modeste : cet objectif consiste à apporter des éléments nouveaux, tant sur le plan théorique qu'empirique, afin d'animer et de stimuler le débat sur les causes et conséquences de l'importance relative des gouvernements.

Cette étude est présentée en sept chapitres. Dans le chapitre 1, nous explicitons notre modèle conceptuel et nous discutons des théories alternatives sur la croissance relative des gouvernements. Dans le chapitre 2, nous présentons diverses mesures concernant le niveau et la croissance relative du secteur public au Canada et dans d'autres pays. Dans ce chapitre, nous examinons aussi les composantes "dépenses et revenus" des gouvernements de plusieurs pays de l'OCDE et, de cette présentation globale, nous tirons certaines inférences en relation avec notre modèle conceptuel.

Dans les chapitres suivants, nous précisons l'interaction entre les objectifs de l'État et une taille relative (optimale) des gouvernements. Ainsi, au chapitre 3, nous discutons de la production de "biens publics" et au chapitre 4, de l'objectif de stabilisation de l'économie (chômage et inflation). Dans le chapitre 5, nous

traitons des objectifs de croissance et de productivité de l'économie alors que dans le chapitre 6, nous nous intéressons au problème de la répartition des revenus. Dans le chapitre 7, nous identifions les conclusions importantes de l'étude et nous présentons certaines suggestions pour la recherche future.

Chapitre 1

MODÈLES DE LA TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

1.1 Introduction

Les différents facteurs qui ont un potentiel d'influence sur le développement du secteur public ont été classés par Bird (1970, p. 9) en cinq groupes de facteurs soit les facteurs d'environnement (géographie, histoire, ...) les facteurs technologiques (démographie, technologie de consommation, ...), les facteurs économiques, les facteurs politiques (idéologie, institutions politiques, ...) et les facteurs administratifs (procédure de budget, bureaucratie, ...). Ce classement indique très certainement la complexité du problème en cause. Même si nous reconnaissons cette complexité, l'objectif de ce chapitre n'est pas d'examiner chacun des éléments d'explication mais de concentrer notre attention sur les facteurs économiques. Donc, nous présentons d'abord une revue de la littérature économique et ensuite un modèle alternatif pour expliquer et définir le niveau et la croissance de la taille relative (optimale) des administrations publiques.

1.2 La revue de la littérature

Comme nous l'avons souligné, la littérature suggère une distinction relativement précise entre les théories dites normatives et celles dites positives. Par théories normatives, nous entendons les théories qui prescrivent des normes précises quant à ce que doit être la taille relative du secteur public. Ces normes s'établissent en référant à une fonction objective que l'on cherche à maximiser, par exemple, la maximisation du bien-être social. Ainsi, en reconnaissant certaines inefficacités du marché à produire des biens

publics et/ou à traiter du problème des externalités, la théorie économique définit une taille relative du secteur public qui est différente de zéro. La notion de taille relative optimale se précise lorsque nous définissons la production et la consommation optimales de biens publics relativement à la production et à la consommation optimales de biens privés. Selon les capacités de production d'une économie, la taille relative optimale résulte alors d'une situation où l'on cherche à maximiser l'utilité sociale dérivée de la consommation de biens publics et de biens privés, et ce, sous contrainte des ressources disponibles. Selon le modèle que nous retenons, nous pouvons parvenir à plus ou moins préciser, à ce niveau d'abstraction, une règle régissant la taille relative optimale du secteur public. Ainsi, par exemple, Grossman et Lucas (1974, p. 165) se restreignent au seul problème de l'allocation des ressources et supposent que les dépenses gouvernementales affectent positivement la capacité de production du secteur privé pour démontrer que les dépenses gouvernementales, réalisées aux dépens des dépenses privées de consommation, doivent s'accroître jusqu'au point où le produit marginal des biens publics est égal à l'unité[1] lorsque ces biens publics sont mesurés en unités de biens privés de consommation. Si ce produit marginal est supérieur à l'unité, il faut accroître les dépenses gouvernementales et, s'il est inférieur, il faut

---

1 Mathématiquement, suivant Grossman et Lucas, soit la contrainte de production de la forme $y = G(l,g)$, où y est le flux total de production, l le service du travail, et g le flux des achats de biens du gouvernement. Maximiser la consommation privée

$$c = G(l,g) - g \Rightarrow \frac{\partial c}{\partial g} = \frac{\partial G}{\partial g} - 1 = 0 \Rightarrow \frac{\partial G}{\partial g} = G_g = 1.$$

réduire les dépenses gouvernementales. Cette règle découle d'une solution au problème de maximiser le bien-être social tel que mesuré par leur modèle i.e. en termes de biens de consommation achetés par les ménages.

Nous constatons que les définitions théoriques de la taille relative optimale du gouvernement peuvent être plus ou moins élégantes et plus ou moins précises mais qu'elles sont toujours très vagues quant à une quantification numérique ou statistique de cette taille relative. Il faut également souligner l'absence d'une solution unique découlant de ces théories lorsque le problème de la répartition du revenu s'ajoute à celui de l'allocation des ressources entre secteur privé et secteur public.

Par les théories dites positives, rien n'est prescrit : nous constatons simplement. L'idée de base ici est de croire qu'une logique propre au système économique et social existe et qu'elle régit la croissance et le niveau de la taille relative du gouvernement.

Historiquement, la loi de Wagner est la plus discutée lorsque nous nous référons aux théories positives des dépenses gouvernementales. Selon l'interprétation de Bird (1970, 1971), cette loi de l'économiste allemand du 19e siècle stipule que, pour toute économie où il y a croissance du revenu per capita, le secteur public devient relativement de plus en plus important. En effet, selon Wagner, il existe une fonction de demande à élasticité-revenu supérieure à l'unité pour un secteur public qui vise à favoriser une redistribution moins inégale des revenus, à assurer une protection plus efficace contre les monopoles privés et à encourager un

accroissement des activités culturelles et artistiques. C'est par la demande que cette théorie positive explique le développement du secteur public. Par ailleurs, il faut noter que cette théorie ne s'applique que lorsqu'il y a croissance du revenu per capita. Lorsqu'il y a déclin du revenu per capita, par exemple lors des grandes dépressions, il faut faire appel à Peacock et Wiseman (1967) et à leurs effets de déplacement pour expliquer la croissance relative des administrations publiques. Cependant, ces auteurs ne font pas appel à la demande d'un secteur public mais plutôt aux possibilités d'offrir et de créer ce secteur public. Selon leur théorie, il y aurait, de la part du public, une plus grande tolérance à la taxation lors de périodes de grandes dépressions et de guerres. Par ailleurs, cette explication de Peacock et Wiseman semble davantage appropriée aux périodes de guerres et de crises nationales importantes car durant les récessions sévères, les taxes sont généralement réduites et il devient difficile de parler d'individus qui s'accommodent de taxes plus élevées, comme l'a souligné Gupta (1967). Ce dernier propose plutôt de discuter des individus qui s'accommodent de déficits financés par emprunts et d'un niveau plus élevé d'intervention gouvernementale. L'effet de déplacement serait alors non seulement dans la taille relative des gouvernements mais dans le taux de croissance des dépenses gouvernementales. Du côté de l'offre, nous avons également une théorie qui explique le financement de l'expansion du secteur public lorsqu'il y a croissance du revenu national per capita. Avec le concept du "fiscal drags", Heller (1967) a attiré l'attention sur l'importance des revenus automatiques (particulièrement lorsque le système d'impôt sur le revenu est très progressif) dont jouissent les gouvernements durant

les périodes de forte activité économique ou d'inflation. Du côté de l'offre et selon Baumol (1967), la structure technologique du secteur public, caractérisée par une forte utilisation du facteur travail, serait défavorable aux gains de productivité importants. Dès lors, le coût unitaire de production des services publics se hausserait relativement aux coûts de production du secteur privé même si l'on ne cherchait qu'à maintenir un rapport constant entre l'extrant privé et l'extrant public.

Ces théories, et en particulier celles de Wagner et de Peacock-Wiseman, ont fait l'objet d'études empiriques relativement nombreuses. Malgré certaines réserves quant aux résultats obtenus (voir Goffman (1968) et Caswell (1975), les études de Williamson (1961), Gupta (1967), Bird (1970, 1971)), Henning et Tussing (1974) semblent appuyer les théories de Peacock-Wiseman et de Wagner lorsqu'elles sont appliquées à plusieurs pays dont le Canada.

Si ces approches sont directement reliées à l'offre et à la demande du secteur public, d'autres théories positives ont axé leurs approches sur le processus politique associé au secteur public. L'idée que le développement du secteur public émerge plutôt d'un processus politique de décisions collectives que du despotisme de certains politiciens est attribuée à Wicksell (voir Buchanan (1975)). Cette idée se présente généralement sous deux modèles différents : un modèle de décisions collectives et un modèle du comportement bureaucratique[1]. Selon Downs (1957, 1960), l'un des pionniers de cette littérature sur les décisions collectives,

---

1 Pour une revue partielle des éléments importants de cette littérature et pour une excellente bibliographie sur le sujet, on peut consulter avec intérêt Amacher, Tallison et Willett (1975).

la dimension du budget gouvernemental serait trop petite parce que les votants sous-évaluent certains bénéfices de moyen et de long termes associés aux actions gouvernementales alors que les taxes sont capitalisées beaucoup plus correctement que les bénéfices lointains. Par ailleurs, Buchanan et Tullock (1962) considèrent que le processus de la décision collective conduit à un sur-investissement dans le secteur public. Ils fondent leur argument sur l'idée que, dans un système à vote majoritaire, le voteur sous-estime le coût personnel des actions collectives : comme les taxes sont assumées par tous alors que les bénéfices des services publics ne favorisent que certains, le voteur a toujours intérêt à se joindre à une coalition majoritaire pour promouvoir des intérêts communs. Migué (1974) a récemment précisé cette approche en établissant une distinction entre consommateurs et producteurs au sein d'une économie. Il souligne que les producteurs retirent davantage d'une intervention gouvernementale que les consommateurs : les premiers étant moins nombreux alors, même si les pertes totales des consommateurs sont plus élevées que les gains totaux des producteurs, le gain du producteur domine la perte minime du consommateur lorsque nous l'examinons sur une base individuelle. De plus, Migué reconnaît que si, à court terme, les détenteurs de facteurs obtiennent une rente associée à l'expansion du gouvernement, à long terme, ces rentes sont capitalisées et la rémunération des facteurs s'égalise. De cette analyse où les gens votent en qualité de producteurs plutôt que de consommateurs et où les rentes de production se suppriment avec le temps, Migué (p. 41) déduit alors, comme loi d'airain, un interventionnisme croissant du gouvernement afin de maintenir les avantages des producteurs. D'ailleurs, cette

expansion continue du secteur public semble être une conclusion classique des modèles de décisions collectives appliqués aux régimes démocratiques régis par la règle du vote majoritaire.

Dans cette approche du marché des votes dans les régimes démocratiques régis par la règle de la majorité simple, notons qu'une solution normative optimale se définit comme la situation où chaque individu atteint sa position préférée vis-à-vis les biens collectifs. Or, c'est l'absence d'un marché parfait des votes[1] et/ou la non-opérationnalité d'une règle unanime de décision qui impliquent que cette vue normative se transforme en une théorie positive de l'expansion du secteur public. Dans ce contexte, comme l'a décrit Buchanan (1975, p. 391), l'économiste est limité à "concentrer ses avis normatifs sur les améliorations que l'on peut apporter au processus complexe des choix collectifs."

Plusieurs études récentes ont cherché à apporter une dimension empirique à ces théories des choix collectifs régis par la règle du vote majoritaire. Ainsi, l'étude de Wright (1974) suggère qu'une partie des inégalités, observées dans l'allocation de dépenses gouvernementales (per capita) entre les états américains, résulte d'un processus qui vise à maximiser les votes électoraux. Au Canada, l'étude de Munro (1975) démontre que les dépenses routières en Colombie-Britannique, durant la période 1954-1969, ont été réparties selon des considérations d'ordre à la fois économique et politique.

---

1 Nous devons à Migué (1974, p. 9) d'avoir reconnu que "les régimes démocratiques régis par la règle de la majorité simple déterminent une allocation optimale des ressources du secteur public quelle que soit la distribution des préférences du public, si le marché des votes est parfait." Voir également Breton (1974) sur ces questions.

La conclusion d'une expansion continue du secteur public semble également se dégager des modèles de comportement bureaucratique. Ainsi, Niskanen (1971), un auteur classique de cette littérature, élabore l'idée que le budget du gouvernement est en général trop élevé parce que le secteur public est dans une position monopolistique plutôt que dans une position concurrentielle; une telle situation est à l'avantage des bureaucrates dont le comportement optimal est de favoriser une croissance et une grande dimension du gouvernement.

Ce bref survol de la littérature permet d'établir plusieurs points importants. Premièrement, les citoyens conçoivent une utilité à l'existence d'un secteur public car, de toute évidence, la production de biens et de services par le secteur public et son rôle face aux imperfections de marché correspondent à des demandes exprimées par les citoyens. Deuxièmement, l'État possède néanmoins une structure de revenus qui lui permet de fonctionner même si les recettes de l'État ne sont pas reliées directement à son extrant comme c'est le cas pour le secteur privé. De plus, dans le cas d'un système d'impôt progressif sur le revenu des particuliers, les recettes de l'État progresseront toujours proportionnellement davantage que la moyenne de l'économie lorsqu'il y a croissance réelle du revenu national. Ce même raisonnement s'applique lorsqu'il y a croissance nominale du revenu national et absence d'indexation complète et immédiate des impôts sur le revenu des particuliers. Troisièmement, l'importance du facteur travail de ce secteur de l'économie et l'absence de conditions favorables aux innovations technologiques font que le coût de l'extrant du secteur public croît

proportionnellement davantage que la moyenne de l'économie. Enfin, le processus politique du vote majoritaire en démocratie et le comportement rationnel des bureaucrates semblent favorables à l'expansion continue, en termes relatifs, des administrations publiques.

1.3 Le modèle des objectifs

Si, du champ d'analyse de cette étude, nous excluons les explications des économistes au processus politique du système démocratique tout en reconnaissant la grande pertinence de ce type d'explication à la croissance relative du secteur public, il faut nous étonner de la dichotomie maintenue entre les autres types d'explication. Nous croyons que plusieurs formes d'interactions existent entre les autres éléments d'explication. Ces interactions peuvent aider à expliquer le niveau et la croissance de la dimension relative du secteur public et à circonscrire une notion moins abstraite d'une taille relative optimale des administrations publiques.

Comme nous le soulignons brièvement en introduction, notre approche consiste d'abord à expliciter les liens qui peuvent exister entre certains objectifs poursuivis par l'État et leur développement relatif dans l'économie. Ensuite, notre approche consiste à déterminer, aux plans théorique et pratique, s'il existe une taille relative donnée des administrations publiques susceptible de plus ou moins faciliter la réalisation des objectifs poursuivis par l'État.

Il existe généralement le consensus suivant quant aux objectifs poursuivis par l'État :

i) produire des "biens publics";

ii) stabiliser l'économie au niveau de l'emploi, de l'activité économique et de l'inflation;

iii) faciliter la croissance et le développement de l'économie;

iv) redistribuer les revenus.

La production de "biens publics" nécessite, de toute évidence, certaines dépenses gouvernementales. La défense nationale est l'exemple classique le plus pur. Donc, l'objectif de "produire des biens publics" est directement responsable d'une partie de la taille relative du gouvernement.

Il en est de même pour les autres objectifs mais à des degrés différents et divers. Les textes économiques réfèrent continuellement aux dépenses gouvernementales dans la discussion de politiques de stabilisation. L'importance d'une infrastructure et d'investissements publics, de dépenses de santé et d'éducation est souvent notée comme un élément pouvant contribuer au développement et à la croissance de l'économie. De plus, les dépenses de santé, d'éducation, des autres services et biens produits par l'État affectent la répartition des revenus mais, par ailleurs, ce sont les dépenses de transferts qui visent directement à redistribuer les revenus. En somme, aux différents objectifs, nous pourrons associer différentes dépenses des gouvernements. Cependant, nous pouvons nous objecter à cette approche parce qu'à l'encontre de la situation pour la production de "biens publics", les derniers objectifs pourraient être atteints autrement que par des dépenses directes. Par exemple, nous pouvons manipuler la structure des

recettes fiscales pour différencier la contribution des agents économiques à la production de "biens publics" ou encore, nous pouvons modifier la structure des prix relatifs afin de réaliser certains objectifs de stabilisation, de discrimination et/ou de redistribution. Si ce point est important, il convient également de souligner qu'une "certaine" structure de dépenses est nécessaire pour supporter une structure de recettes fiscales et permettre ainsi l'existence d'une politique fiscale sélective. De plus, si nous visons la redistribution des revenus par la progressivité des impôts personnels, nous avons déjà suggéré à la suite d'Heller (1966, 1967) que l'effet de la progressivité des impôts sur les recettes du gouvernement pouvait affecter la décision gouvernementale d'accroître ses dépenses étant donné, qu'en période de forte activité économique, par exemple, cette situation assure automatiquement un revenu important au gouvernement. Ces dernières remarques accentuent l'importance qui doit être accordée aux diverses formes d'interactions entre les recettes et les dépenses des administrations publiques.

Une évaluation de la contribution des dépenses associées aux objectifs poursuivis par les administrations publiques, et l'explication de leur taille relative relèvent, en dernière analyse, de considérations d'ordre empirique. Par ailleurs, à l'aide d'une mesure conventionnelle de la taille relative des gouvernements, nous pouvons préciser les éléments qui relient les dépenses et cette taille relative. Considérons le rapport des dépenses

gouvernementales au produit intérieur brut[1] comme mesure de la taille relative du gouvernement :

$$\gamma = \frac{G}{Y} \qquad (1)$$

où G = dépenses gouvernementales,

Y = produit intérieur brut.

Si le gouvernement définissait ses priorités directement en termes relatifs c'est-à-dire si, dans l'optique du gouvernement, la réalisation des objectifs poursuivis implique qu'il augmente sa part relative en haussant, par exemple, son rythme de dépenses par rapport aux autres dépenses de l'économie, nous aurions alors une relation directe entre la taille relative des gouvernements et les objectifs poursuivis par l'État. Par ailleurs, il est peu probable que les choses se passent ainsi. Le gouvernement définit d'abord ses objectifs et ajuste ensuite son rythme ou la composition de ses dépenses sans se préoccuper directement de sa dimension relative. En fait, même si le gouvernement définissait ex-ante ses priorités en termes relatifs, nous savons que sa dimension relative ex-post pourrait être différente dans la mesure où les dépenses gouvernementales sont incluses dans la composition du produit intérieur brut et que ces dépenses affectent les autres dépenses de l'économie. Comme c'est la dimension relative ex-post du gouvernement qu'il nous intéresse d'expliquer, il nous faut

---

1 Généralement, le produit national brut est utilisé. Cependant, comme dans la partie empirique du texte nous utilisons le produit intérieur brut, nous y faisons référence ici pour fin d'unité dans la présentation. Notons que le produit intérieur brut exclut des revenus de l'économie, les revenus nets de l'étranger. Le produit intérieur brut est, par ailleurs, disponible pour plusieurs pays.

donc tenir compte de ces dernières considérations. Une approche consiste à différencier totalement l'équation (1) selon l'hypothèse que les dépenses gouvernementales, en termes absolus, sont reliées aux objectifs poursuivis par l'État.

En regroupant les termes de cette différenciation, nous obtenons l'élasticité, de la part relative du gouvernement par rapport à ses dépenses, exprimée en termes de sa taille relative initiale et de la mesure de l'effet sur le produit intérieur brut des dépenses gouvernementales :

$$E_{\gamma,G} = \frac{\frac{\Delta\gamma}{\gamma}}{\frac{\Delta G}{G}} = 1 - M\gamma \qquad (2)$$

L'expression $M = \frac{\Delta Y}{\Delta G}$ définit généralement le multiplicateur des dépenses gouvernementales lorsque nous discutons de politique de stabilisation. Dans la présente discussion, il faut noter que ce terme réfère à l'effet sur le produit intérieur brut de toutes les dépenses gouvernementales sans que ces dépenses ne résultent nécessairement d'un objectif de stabilisation.

L'équation (2) démontre qu'un multiplicateur des dépenses gouvernementales, inférieur à l'inverse de la taille relative du gouvernement, entraîne une élasticité positive de la taille relative du gouvernement par rapport à ses dépenses. En d'autres termes, dans de telles conditions, un accroissement des dépenses gouvernementales contrivue à accroître la taille relative du gouvernement. De façon générale,

$$M = \frac{1}{\gamma} \Rightarrow E = 0$$

$$M < \frac{1}{\gamma} \Rightarrow E > 0 \qquad (3)$$

$$M > \frac{1}{\gamma} \Rightarrow E < 0$$

Le graphique 1-1 illustre l'équation (2) et explicite les relations qui existent entre les divers éléments en cause. Par exemple, pour une taille relative du gouvernement de plus en plus élevée, le multiplicateur M doit diminuer dans une proportion telle qu'illustrée par notre échelle calibrée afin que l'élasticité $E_{\gamma,G}$ demeure positive. Illustré différemment pour un multiplicateur égal à 2 et des tailles relatives du gouvernement respectivement égales à .1 et .25, la contribution d'un accroissement donné des dépenses gouvernementales à la croissance de la taille du gouvernement passe respectivement de .8 % à 5 %.

Graphique 1-1

EXPRESSION GÉOMÉTRIQUE DE $E_{\gamma,G} = 1 - M\gamma$

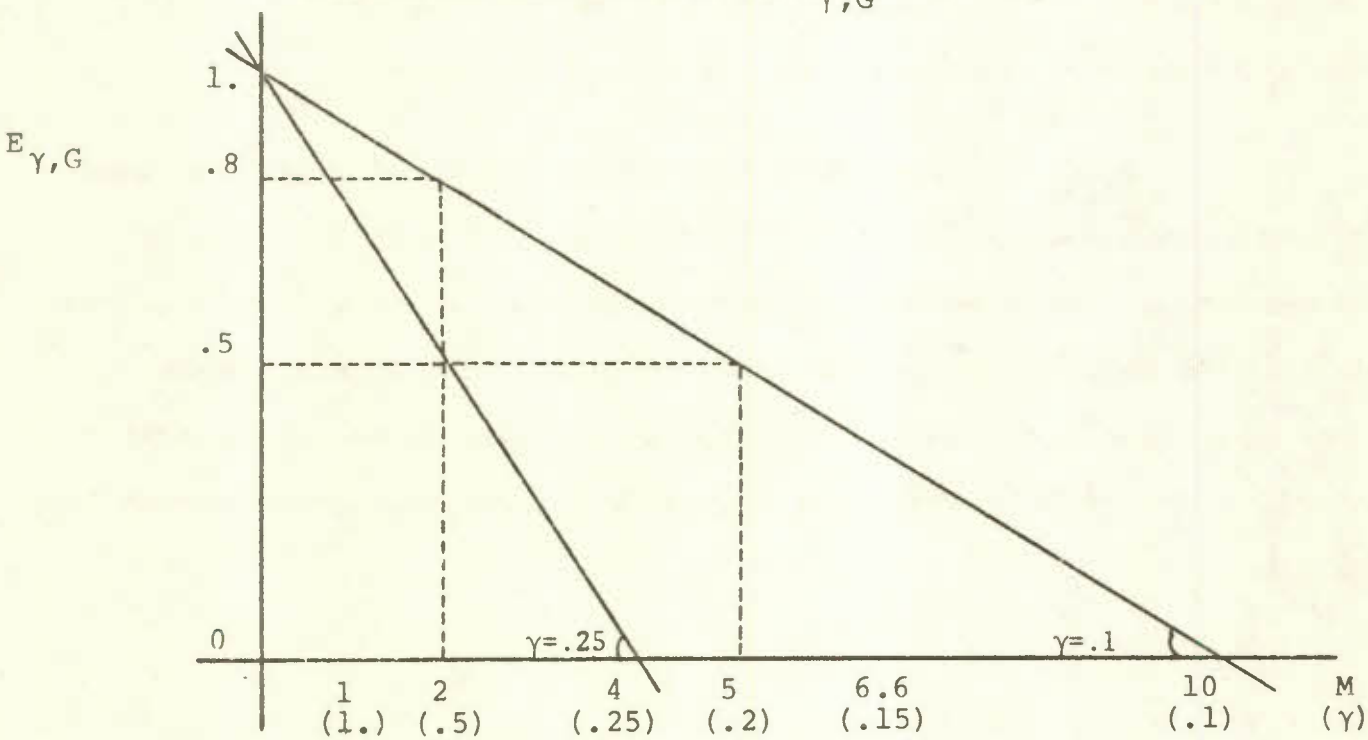

Nous notons également l'existence d'une relation négative entre l'élasticité considérée et le multiplicateur i.e. $\frac{\partial E_{\gamma,G}}{\partial M} < 0$, de sorte qu'une baisse de M augmente l'importance de la contribution d'un accroissement de dépenses du gouvernement à la croissance de γ. Ce dernier cas est illustré par le graphique 1-1 et cette fois, $\gamma = .1$ et $M = 5$ et $M = 2$. Précisons que ces dernières remarques sont symétriques pour une baisse des dépenses du gouvernement alors que les conclusions sont inversées si $M > \frac{1}{\gamma}$. Finalement, remarquons que si nous excluons la situation d'un multiplicateur négatif, une élasticité positive de la taille relative du gouvernement par rapport aux dépenses gouvernementales ne pourra être supérieure à l'unité alors qu'il n'y a pas de limite théorique à une élasticité négative.

Pour discuter de situations conflictuelles entre objectifs, il est intéressant de décomposer l'effet des dépenses gouvernementales sur le produit intérieur brut entre effets réels et effets nominaux. Cette décomposition est présentée par l'équation (4) :

$$E_{\gamma,G} = 1 - \left(P_y \frac{\Delta y}{\Delta G} + y \frac{\Delta P_y}{\Delta G}\right)^{\gamma} \qquad (4)$$

où P_y est l'indice implicite des prix et y le produit intérieur brut réel.

Les conflits qui existent entre les objectifs ou fonctions de l'État ont été reconnus depuis toujours dans la littérature des Finances Publiques[1]. En effet, il est facile d'imaginer des situations où des dépenses de redistribution affectent inversement la croissance réelle de l'économie ou s'avèrent inflationnistes ou

---

1 Voir en particulier Musgrave et Musgrave (1973), chapitre 2.

encore, que certaines dépenses de stabilisation modifient la répartition des revenus. Par ailleurs, dans cette étude, nous aimerions insister sur les conflits entre les objectifs liés à la dimension de la taille relative du gouvernement. Par exemple, certains objectifs pourraient être incompatibles ou simplement plus difficiles à réaliser par un gouvernement d'une taille relative donnée. Pour illustrer ce dernier point, en termes des formules utilisées, supposons que l'effet réel et nominal sur le produit intérieur brut associé aux dépenses gouvernementales soit fonction de la taille relative du gouvernement : $P_y \frac{\Delta P(\gamma)}{\Delta G} + \frac{\Delta P_y(\gamma)}{\Delta G}$. Ainsi, considérons le cas[1] où le multiplicateur des dépenses gouvernementales varie inversement avec la taille relative du gouvernement. Soit, de plus, une situation où la taille relative du gouvernement est déjà élevée par suite des divers objectifs poursuivis par l'État. Dans de telles conditions, un accroissement donné des dépenses gouvernementales, effectuées afin de stimuler l'économie, est nécessairement moins efficace que dans une situation où la taille relative du gouvernement est plus faible. Dans cette perspective, il est permis de conclure à une réduction de l'efficacité relative d'exercer une politique de stabilisation lorsque la taille relative du gouvernement est élevée. Il faut également noter que si, pour combler un multiplicateur fiscal plus faible, il faut accroître les dépenses gouvernementales afin de réaliser un objectif donné d'effet multiplicateur, ces deux éléments (faible multiplicateur et accroissement des dépenses) contribueront positivement, selon l'équation (1) (ou le graphique 1-1), à l'accroissement de la taille relative du gouvernement.

---

1 Ce cas est détaillé et explicité dans le chapitre 4 sur la stabilisation.

Dans une perspective analogue, une taille relative donnée des gouvernements peut provoquer certaines réactions des agents économiques ou certaines formes de "désincitation" au travail ou à l'épargne qui pourraient nuire à la réalisation des autres objectifs poursuivis par l'État. Associer les dépenses gouvernementales qui ont des effets contraires à ceux souhaités et une taille relative donnée du gouvernement n'est pas une idée nouvelle dans la littérature économique. En 1945 et selon les évidences empiriques disponibles à l'époque, Colin Clark concluait qu'un gouvernement, dont les dépenses excèdent 22 % du produit national brut, exerce des pressions inflationnistes sur l'économie. Depuis, nous savons que ce lien entre l'inflation et les dépenses gouvernementales a été souvent mentionné par la littérature courante. Il y a aussi la théorie de Baumol (1967) dont nous avons brièvement discuté dans la section précédente et qui suggère qu'une expansion du secteur public peut causer un ralentissement de la croissance de l'économie. Cette idée a également été reprise par la littérature.

Le but des chapitres qui suivent est de présenter certaines évidences théoriques et empiriques quant au rôle des objectifs poursuivis par l'État dans son expansion relative et aussi d'explorer plus systématiquement l'idée qu'une taille relative optimale différente pourrait correspondre à chaque objectif. Dans ce contexte, la notion d'optimalité réfère donc à l'efficacité des administrations publiques à réaliser les objectifs poursuivis.

Chapitre 2

MESURES DE LA TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
(Structure des dépenses et des recettes)

2.1 Introduction

Dans le chapitre prédédent, nous avons discuté d'une relation entre les objectifs poursuivis par l'État et sa taille relative dans l'économie. Le but de ce chapitre est d'apporter une quantification plus précise de cette relation alors que nous définissons et examinons l'évolution de différentes mesures de la taille relative des administrations publiques, la structure de leurs dépenses et de leurs recettes, l'évolution de ces composantes ainsi que leurs associations à des objectifs précis. Il s'agit de voir si les grandes données de base des recettes et des dépenses gouvernementales pourraient déjà indiquer certaines tendances, un schéma de développement ou simplement des considérations générales liées à la taille relative des administrations publiques.

Dans ce chapitre et pour l'ensemble de l'étude, les données utilisées proviennent principalement de trois sources : les comptes nationaux et publics du Canada, les comptes nationaux de différents pays compilés par l'OCDE. Les détails quant à la construction, la source et la fiabilité des données sont présentés en annexes, au fur et à mesure que les données sont mentionnées dans cette étude.

2.2 Mesures de taille relative

Une mesure appropriée de la taille relative d'un gouvernement dans l'activité économique serait de considérer l'extrant du

secteur public par rapport au produit national brut ou encore, en rapport avec l'extrant du secteur privé. Par ailleurs, devant les difficultés conceptuelles et pratiques de définition et de mesure de l'extrant du secteur public, une mesure plus simple a été retenue de la littérature : la mesure de l'intrant qui représente les dépenses des gouvernements. Cependant, même si les dépenses sont régulièrement utilisées comme numérateur dans la mesure de la taille relative des administrations publiques, il existe une certaine controverse quant à savoir si les transferts aux personnes doivent être inclus ou non dans ces dépenses. Comme l'a écrit Gupta (1969, p. 28), ceux qui militent en faveur de l'exclusion des dépenses de transferts croient que le gouvernement devrait être considéré comme le consommateur final des biens et services qu'il achète et utilise ou encore, comme une entreprise qui vend des biens publics à des prix équivalents aux taxes perçues pour les produire. Par ailleurs, Colm (1957, p. 113, 114) a remarqué qu'en excluant les transferts, on ignore le vrai rôle du gouvernement dans le système économique "qui est celui de substituer les déficiences du système de marché et qui est celui de répondre aux désirs de la communauté qui ne voudrait pas laisser au marché le soin de remplir certaines fonctions".

Dans la littérature (voir par exemple Oshima (1957)), on a également utilisé comme numérateur, les recettes totales des gouvernements dans la mesure de leur taille relative. Les données sont en général davantage disponibles en termes de recettes que de dépenses, et l'utilisation de ce numérateur est, somme toute, justifiable si nous agrégeons plusieurs périodes, de telle sorte

que l'hypothèse d'un budget équilibré apparaisse raisonnable. De plus, cette approche met l'accent sur une contrainte importante au développement du secteur public reliée à sa capacité de financer son expansion.

Certaines discussions persistent quant à la définition du dénominateur dans la mesure de la taille relative des administrations publiques. Faut-il, par exemple, déduire ou non les taxes indirectes du produit national brut i.e. évaluer le produit national brut aux prix du marché ou aux coûts des facteurs ? Bird (1970, pages 202-206) a bien résumé les différentes alternatives qui existent et, sans entrer dans les détails, notons qu'il semble se dégager un consensus pour l'utilisation du produit national brut aux prix du marché, selon le principe que le gouvernement achète les biens et services aux prix du marché; par ailleurs, il faut admettre que ce genre de consensus semble beaucoup plus lié à la disponibilité et à l'homogénéité des données qu'à toute autre considération.

Finalement, une contribution récente de Beck (1976) a attiré l'attention sur la différence dans le calcul de la taille relative du gouvernement lorsque le calcul s'effectue en prix constants. Selon Beck, l'expansion relative du secteur public, observée en termes nominaux pour plusieurs pays, ne se vérifie plus lorsque le calcul s'effectue en termes réels.

Dans la présente étude, un important éventail de mesures a été retenu. Cette variété de mesures permet de présenter une image plus complète de l'évolution du secteur public au Canada ainsi que dans d'autres pays. De plus, cette situation est

accommodante si nous reconnaissons a priori que certaines mesures pourraient être plus appropriées que d'autres pour tester diverses propositions précises. Ces points seront élaborés ultérieurement mais à titre d'exemple et, puisque nous avons déjà suggéré l'existence d'un lien structurel entre la taille relative du gouvernement et l'inflation, nous pouvons certainement imaginer l'existence d'un lien différent entre ces éléments selon que les dépenses gouvernementales sont surtout des dépenses en biens et services plutôt que des dépenses de transferts ou encore, que les recettes gouvernementales proviennent de taxes directes plutôt que de taxes indirectes. Parallèlement, une expansion, en termes réels, du secteur public versus une expansion par les coûts pourrait affecter différemment la croissance et la productivité de l'économie.

2.3 Taille relative du secteur public : une vue générale et agrégée

Pour différents pays dont le Canada, le tableau 2-1 présente en prix courants et constants de 1970, une mesure de la taille relative du secteur public. Cette mesure est formée du rapport des dépenses totales gouvernementales au produit intérieur brut, évalué selon les valeurs d'acquisition. Une mesure de la taille relative du gouvernement qui utilise les recettes plutôt que les dépenses est également présentée. Les données utilisées proviennent des comptes nationaux des pays de l'OCDE[1] où le secteur public recouvre les gouvernements principaux et locaux ainsi que les institutions sans but lucratif qui sont contrôlées par les pouvoirs publics (entièrement ou principalement) ou qui sont au service des

---

1 Voir l'annexe A-1.

Tableau 2-1

TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

	Dépenses/Produit Intérieur Brut								Recettes/Produit Intérieur Brut			
	Prix courants				Prix constants : 1970 = 100							
	1960-64	1965-69	1970-74	1960-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-74
Canada	.28	.30	.36	.31	.31	.31	.35	.32	.27	.31	.36	.31
États-Unis	.28	.30	.32	.30	.31	.31	.31	.31	.28	.29	.31	.29
Japon	.18	.19	.21	.19	.21	.21	.20	.21	.21	.21	.23	.21
Australie	.24	.26	.27	.26	.25	.27	.27	.26	.25	.27	.29	.27
Autriche	.31	.35	.36	.34	.35	.36	.35	.36	.33	.36	.38	.36
Belgique	.30	.34	.38	.34	.31	.35	.37	.34	.29	.33	.36	.33
Luxembourg	.31	.35	.34	.33	.29	.32	.33	.31	.33	.35	.38	.35
Danemark	.27	.33	.41	.33	.29	.35	.41	.34	.29	.35	.44	.34
Finlande	.28	.32	.33	.31	.30	.33	.32	.32	.31	.35	.38	.35
France	.34	.36	.38	.36	.36	.37	.38	.37	.36	.38	.38	.37
Allemagne (ouest)	.33	.35	.38	.35	.35	.36	.37	.36	.36	.37	.39	.37
Islande	.24	.27	--	.26*	.24	.27	--	.25*	.30	.31	--	.30*
Irlande	.28	.32	.37	.32	.29	.33	.38	.33	.26	.30	.34	.30
Italie	.29	.34	.38	.33	.31	.33	.37	.34	.30	.32	.34	.32
Pays Bas	--	.42	.47	.45*	--	.43	.46	.45*	--	.42	.48	.46*
Norvège	--	.38	.43	.42*	--	.38	.43	.41*	--	.42	.47	.46*
Portugal	.20	.21	.22	.21	.21	.22	.22	.22	.19	.21	.23	.21
Suède	.32	.38	.45	.38	.35	.39	.43	.39	.35	.42	.49	.42
Turquie	.19	.21	.21	.20	.20	.21	.21	.21	.19	.21	.25	.22
Royaume-Uni	.33	.36	.38	.36	.34	.37	.37	.36	.32	.36	.39	.35
Grèce									.22	.25	.26	.24
Espagne									.18	.20	.23	.20
Suisse									.24	.25	--	.25*

Notes -- signifie non disponible et * signifie non applicable pour toute la période. Également données non disponibles en 1974 : États-Unis (également 1973), Japon, Australie, Autriche (sauf pour les recettes), Luxembourg (également 1973), Danemark (également 1973), France, Irlande, Portugal, Turquie (également 1973), Royaume-Uni, Espagne (également 1973), Grèce (également 1973). Voir l'annexe A-1 pour plus de détails sur les données et leurs constructions.

administrations publiques. Les données sont regroupées en sous-périodes afin de minimiser l'impact sur les tendances des déviations exceptionnelles ou conjoncturelles.

Si nous examinons d'abord la taille relative telle que mesurée en prix courants, par le rapport des dépenses des administrations publiques au produit intérieur brut, plusieurs observations s'avèrent intéressantes.

Premièrement, nous constatons qu'il existe une certaine variabilité dans la taille relative des administrations publiques : pour toutes les sous-périodes, les médianes (.28, .33, .37, .33) sont près des moyennes (.28, .32, .35, .32) et les écarts-types sont relativement grands et vont en s'agrandissant (.05, .06, .07, .07). Les distributions présentent une forme plus écrasée qu'une normale (les valeurs des Kurtosis sont 2.1, 2.4, 2.3, 2.5) et plus dissymétrique vers la droite (les coefficients de symétrie (skewness) : -.66, -.64, -.56, -.19). Cette variabilité laisse entrevoir plus d'un élément d'explication à la dimension relative des administrations publiques. Par ailleurs, cette variabilité devrait faciliter l'étude d'une évaluation de l'effet des tailles relatives des administrations publiques sur certaines variables économiques comme la stabilité de l'économie, l'inflation, la productivité, etc.

Si, pour tous les pays considérés, nous observons une croissance de la taille relative de leurs administrations publiques, il demeure que les taux de croissance ont été différents. Ces différences se vérifient avec le graphique 2-1 alors que les données sont présentées en annexe A-2.

Graphique 2-1

RELATION ENTRE LE NIVEAU ET LE TAUX DE CROISSANCE
DE LA TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

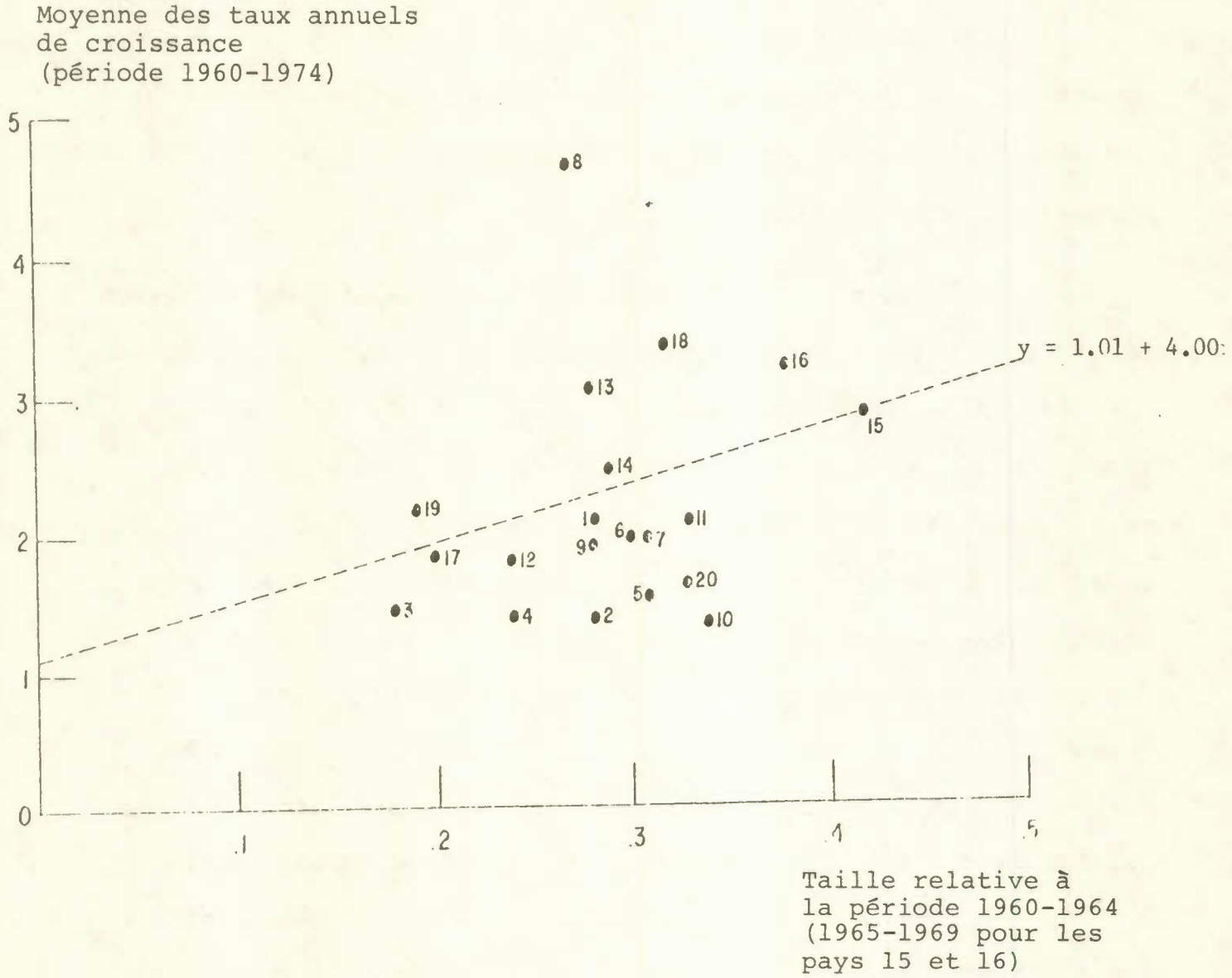

1. Canada; 2. États-Unis; 3. Japon; 4. Australie; 5. Autriche; 6. Belgique; 7. Luxembourg; 8. Danemark; 9. Finlande; 10. France; 11. Allemagne; 12. Islande; 13. Irlande; 14. Italie; 15. Pays-Bas; 16. Norvège; 17. Portugal; 18. Suède; 19. Turquie; 20. Royaume-Uni.

En plus de mettre en relation le niveau de la taille relative des administrations publiques et leur taux de croissance, ce graphique suggère la possibilité d'une relation positive entre ces deux variables. Le coefficient de corrélation de rang (Spearman)[1] entre ces variables est de .26. Même si cet estimé n'est pas très élevé et que le t-statistique qui l'accompagne demeure relativement faible, (1.14 mais il faut préciser que le test n'est valable que pour les grands échantillons et donc, il doit être interprété avec nuance) il nous semble important d'insister sur l'intérêt à trouver ou simplement à ne pas rejeter l'existence d'une relation positive entre le niveau et le taux de croissance de la taille relative des administrations publiques : par exemple, par la facilité d'obtenir une financement pour ses dépenses lorsque l'on a atteint une taille relative élevée ou encore, par le fait que l'on puisse exercer des pressions supérieures à celles exercées par le reste de l'économie sur le prix des intrants simplement à cause d'une taille relative élevée. D'autres explications seraient liées aux effets négatifs sur la croissance et la productivité des autres secteurs de l'économie qui sont liés à une influence trop prépondérante des gouvernements ou encore, à une influence plus importante (voir notre référence du chapitre 1 au sujet de cette question) des dépenses de stabilisation sur la croissance de la taille relative des administrations publiques dans un contexte de taille relative élevée. Toutes ces explications

---

1 Les estimés sont corrigés pour les égalités dans les rangs. Voir Sieggel (1956). Notons que, pour fins de calcul, l'ordinateur retient plusieurs décimales dans les données de base.

recevront notre attention au cours de cette étude[1]. Elles se joignent aux difficultés d'administrer et de contrôler efficacement une entreprise de grande dimension qui est vouée à des objectifs variés.

Nous avons remarqué que les taux de croissance, compilés sur une base annuelle, sont généralement inférieures à 10 % (le taux le plus élevé est de 17 %) et que les taux négatifs se font rares. Il est donc permis de conclure que l'expansion du secteur public s'est effectuée d'une façon régulière et sans effet de déplacement majeur pour la période considérée et dans les économies étudiées. Pour le Canada, la taille relative des administrations publiques canadiennes se situe presque à la moyenne de l'échantillon global alors qu'aucun des taux de croissance annuels n'excède 7 %; ces résultats sont compatibles avec ceux obtenus par Bird (1970) et Auld (1976) et indiquent la viabilité que l'on peut espérer de l'utilisation des données de l'OCDE.

La taille relative des administrations publiques, exprimée en prix constants de 1970, offre sensiblement les mêmes résultats qu'en prix courants, en particulier pour les sous-périodes 1965-1969 et 1970-1974. Cette mesure réelle de la taille relative des administrations publiques, dont la construction est largement détaillée à l'annexe A-1, a été obtenue en associant l'indice implicite des prix des dépenses de consommation finale des administrations publiques aux dépenses de production de biens et services

---

1 Au Canada, la création d'une Commission Royale d'Enquête sur la Gérance des Services Publics, qui fait suite au rapport (1976) de l'auditeur-général M. J.J. MacDonell, fournit quelques appuis à ce dernier type d'explication. Ce point particulier ne fera pas, par ailleurs, l'objet de considérations plus élaborées dans cette étude.

de ces administrations, à l'exception cependant des dépenses de la dette publique. Pour la dette publique et les investissements nets, nous avons utilisé l'indice implicite de la formation brute du capital fixe, un indice général pour l'ensemble de l'économie. Finalement, l'indice des prix à la consommation a été appliqué aux dépenses de transferts, dernière composante retenue des dépenses totales. L'indice général implicite des prix a été évidemment appliqué au Produit Intérieur Brut. En termes réels, nos résultats diffèrent de ceux présentés par Beck (1976)[1] tout en étant par ailleurs consistants avec ceux de Auld (1976), du moins pour les données canadiennes. La similitude des résultats entre les mesures nominales et réelles s'explique par une évolution parallèle des indices de prix. De plus, les composantes des dépenses gouvernementales[2] affectées d'un indice largement représenté dans l'indice général explicite des prix, ont accru leur importance dans les dépenses totales des administrations publiques.

Par ailleurs, notons qu'un élément de différenciation entre les deux mesures se retrouve dans les taux de croissance où les taux réels sont, en général, inférieurs aux taux nominaux; entre 1960 et 1974, la mesure en termes réels indique une plus grande stabilité dans le niveau de la taille relative des

---

1 La différence entre les résultats de Beck (1976) et les nôtres s'explique, en grande partie, par l'année de base de l'indice de dégonflement. Pour le gouvernement, Beck n'utilise qu'un seul indice basé sur la période 1950-1952 alors que nous utilisons un indice composé pour l'année de base 1970.

2 La composition des dépenses des administrations publiques est discutée dans les sections suivantes.

administrations publiques, en particulier pour les États-Unis, l'Autriche, la Turquie, la Finlande et la France. On remarquera le léger déclin observé pour le Japon. Ces taux réels de croissance sont présentés par le graphique 2-2 où on note, encore une fois, l'existence d'une relation positive mais plus faible et non statistiquement significative (une coefficient de corrélation de rang de .14 avec un t-statistique de .58) entre le niveau et le taux de croissance de la taille relative des administrations publiques.

La mesure de la taille relative des administrations publiques, qui utilise les recettes totales des gouvernements plutôt que les dépenses, permet d'élargir quelque peu notre échantillon pour y inclure la Grèce, l'Espagne et la Suisse. Par ailleurs, les ratios que présente cette mesure ne font que confirmer ceux que l'on avait déjà obtenus. D'ailleurs, nous pouvons vérifier les relations étroites qui existent entre ces différentes mesures de la taille relative des administrations publiques en consultant le tableau 2-2 des corrélations de rang entre ces mesures.

Graphique 2-2

RELATION ENTRE LE NIVEAU ET LE TAUX DE CROISSANCE DE LA TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(Mesure réelle)

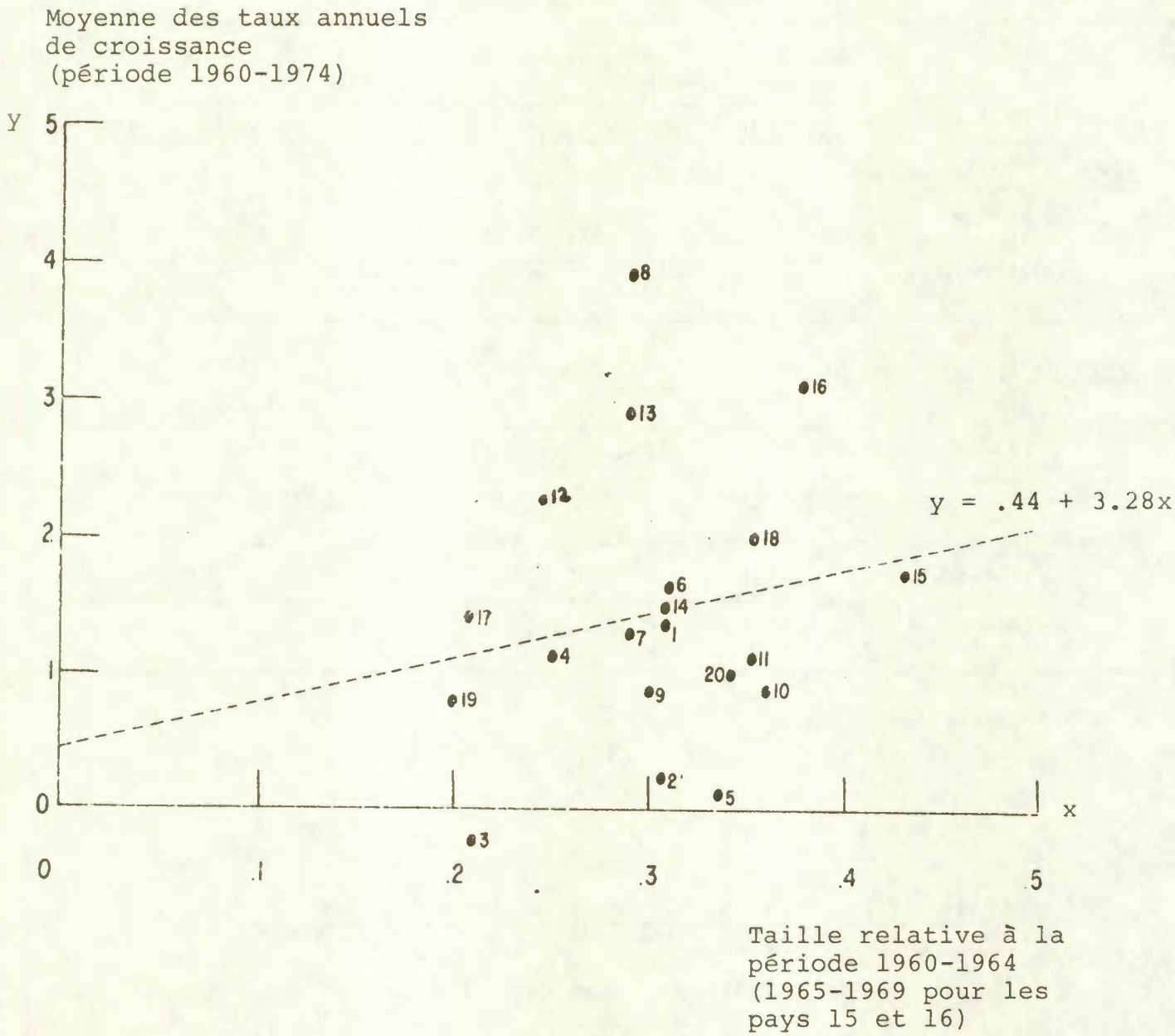

1. Canada; 2. États-Unis; 3. Japon; 4. Australie; 5. Autriche; 6. Belgique; 7. Luxembourg; 8. Danemark; 9. Finlande; 10. France; 11. Allemagne; 12. Islande; 13. Irlande; 14. Italie; 15. Pays-Bas; 16. Norvège; 17. Portugal; 18. Suède; 19. Turquie; 20. Royaume-Uni.

Tableau 2-2

CORRÉLATION DE RANG ENTRE DIVERSES
MESURES DE TAILLE RELATIVE

	Dépenses/P.I.B. (prix courants)		Dépenses/P.I.B. (prix constants)		Recette/P.I.B.	
	1960-64	1970-74	1960-64	1970-74	1960-64	1970-74
D/P.I.B. (prix courants)						
1960-64	1.0	--	.92 (9.8)	--	.87 (7.13)	--
1970-74		1.0	--	.99 (18.9)	--	.85 (6.7)
D/P.I.B. (prix constants)						
1960-64	.92 (9.8)	--	1.0		.82 (5.7)	--
1970-74		.99 (18.9)		1.0	--	.85 (6.6)
Recette/P.I.B.						
1960-64	.87 (7.13)	--	.82 (5.7)	--	1.0	--
1970-74	--	.85 (6.7)	--	.85 (6.6)	--	1.0

( ) : t-statistique.

2.4 Taille relative et structure des dépenses des administrations publiques

Des dépenses totales des administrations publiques, nous avons distingué trois composantes majeures[1] : premièrement, la production en biens et services i.e. les dépenses d'administration, d'éducation, de santé, de défense, de dette publique,

1 Voir l'annexe A-1 pour plus de détails sur le contenu des composantes.

etc. Ces catégories de dépenses représentent généralement des biens et services fournis directement par l'État; deuxièmement, les dépenses de transferts qui sont largement composées de transferts aux personnes mais où sont également inclus des subsides et des transferts aux institutions sans but lucratif. Ces dépenses constituent des transferts monétaires i.e. des transferts de pouvoir d'achat plutôt que des productions réelles directes comme c'était le cas pour notre première composante; troisièmement, les dépenses d'investissements nets qui reflètent une certaine volonté des administrations publiques à maintenir ou à accroître leur présence relative dans l'économie.

Cette catégorisation vise plusieurs objectifs. D'abord, elle reconnaît le caractère hétérogène des dépenses gouvernementales. Il est important de reconnaître cette hétérogénéité à cause de la nature différente des divers problèmes économiques qui sont soulevés dans cette étude. Par exemple, pour Gupta (1969, p. 37), les discussions sur le concept de productivité relié aux dépenses gouvernementales ne devraient concerner que leurs dépenses de production en biens et services.

De plus, même s'il s'agit d'une catégorisation très grossière rendue nécessaire par l'absence d'une désagrégation plus élaborée des données, il reste que nous pouvons associer chaque catégorie de dépenses à un objectif de l'État. Ainsi, pour la composante production de biens et services, il s'agit évidemment de l'objectif de biens et services publics produits par l'État. Il faut reconnaître que, dans ce contexte, le terme

"public" déborde largement celui utilisé par la littérature économique. Une discussion plus précise de l'objectif de production de "biens publics", à l'aide de données canadiennes relativement plus désagrégées, est réservée au chapitre suivant. L'objectif de redistribution de revenus est associé aux dépenses de transferts. Enfin, étant donné le caractère récurrent et relativement inflexible de ces deux premiers types de dépenses, l'État pourrait être amené à utiliser, de façon très régulière, les dépenses d'investissements nets afin de réaliser certains objectifs de stabilisation. Il va sans dire et sans insister davantage que nous reconnaissons immédiatement que cette catégorisation n'est ni optimale, ni étanche. Elle reste cependant fonctionnelle par rapport aux données dont nous disposons.

Un autre avantage lié à cette catégorisation est celui de fournir d'autres mesures de la taille relative des administrations publiques. À la lueur des controverses auxquelles nous avons fait référence plus tôt, dans la discussion des diverses mesures de la taille relative des administrations publiques, cette relative abondance de mesures peut s'avérer intéressante.

Finalement, cette décomposition des dépenses totales en trois parties nous permet d'utiliser la technique des graphes triangulaires afin d'étudier les relations qui peuvent exister entre une mesure générale de la taille relative des administrations publiques et la structure des dépenses qui explique cette mesure. Cette technique des figures triangulaires qui refait surface dans la théorie économique (voir Latham (1976) et une

étude de l'OCDE sur la recherche et le développement (1967)) est une technique visuelle qui capitalise sur le fait que trois pourcentages totalisant cent (100) peuvent être représentés par un seul point dans le graphique d'un triangle équilatéral. Le graphique 2-3 présente un tel triangle avec la répartition, en pourcentage, des dépenses totales gouvernementales décomposées en dépenses en biens et services, dépenses de transferts et dépenses d'investissements nets. L'ensemble est basé sur des prix courants.

Une perpendiculaire, tirée de chaque sommet sur la base correspondante, indique la calibration du graphique. Pour chacun des pays, la situation est représentée par une flèche dont le début décrit la situation qui correspond à une moyenne pour la période 1960-1964 (1965-1969 pour la Norvège et les Pays-Bas) alors que la pointe correspond à une moyenne pour la période 1970-1974 (1965-1969 pour l'Irlande). Par exemple, pour le Canada, la répartition, en pourcentage des dépenses pour la période 1960-1964 était de .63 pour les biens et services, de .28 pour les transferts et de .09 pour les investissements nets. Pour la période 1970-1974 une situation presque identique existe avec des proportions qui sont respectivement de .64, de .29 et de .07. Comme il fallait s'y attendre, la majorité des points du graphique se situent près de la base des dépenses d'investissements nets et présentent cependant une dispersion plus marquée des dépenses en biens et services relativement aux dépenses de transferts. Lorsque nous encerclons le nom des pays dont la taille relative des administrations publiques est inférieure à la médiane de la

Graphique 2-3

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES
DÉPENSES TOTALES GOUVERNEMENTALES
(prix courants)

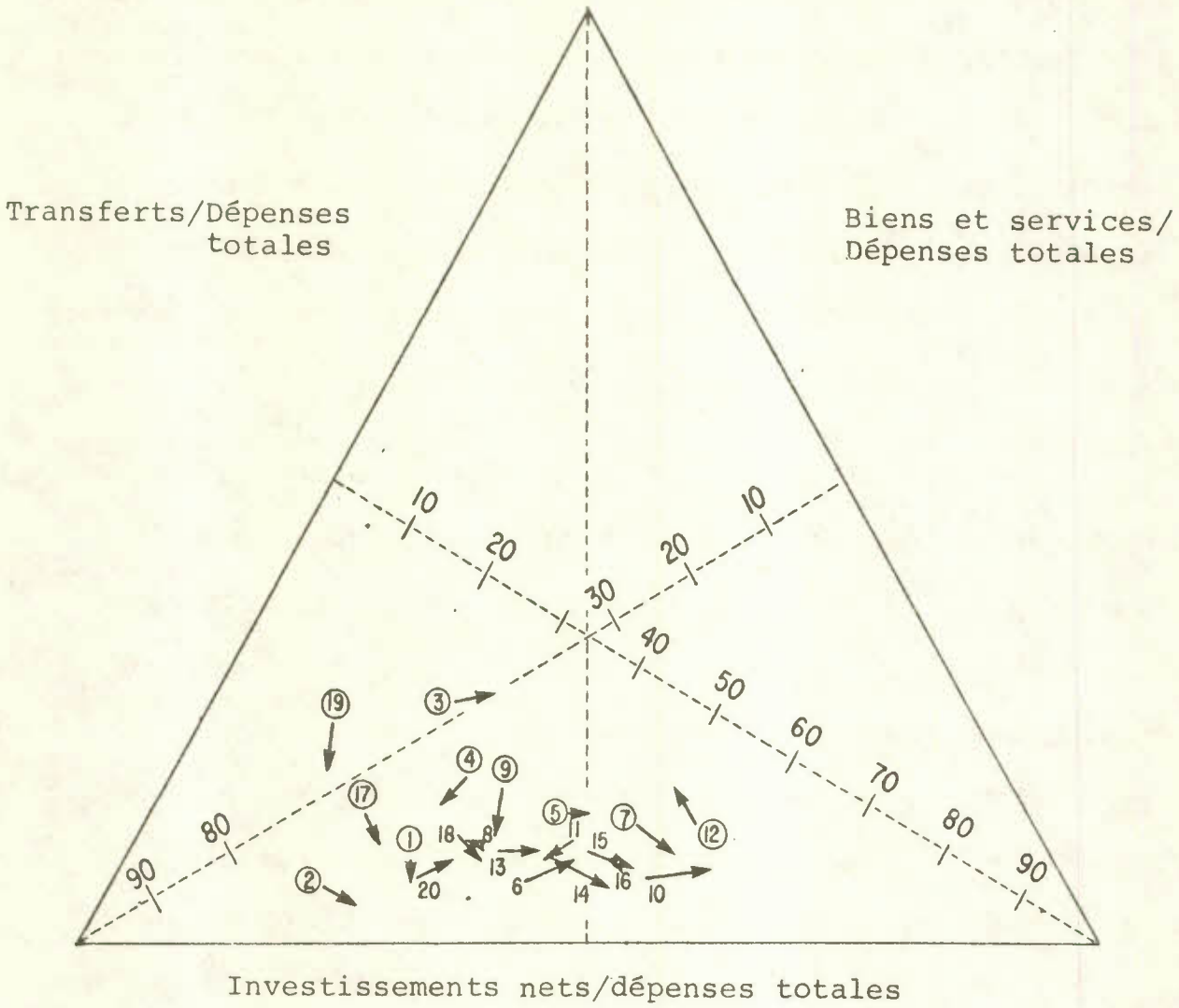

1. Canada; 2. États-Unis; 3. Japon; 4. Australie; 5. Autriche; 6. Belgique; 7. Luxembourg; 8. Danemark; 9. Finlande; 10. France; 11. Allemagne; 12. Islande; 13. Irlande; 14. Italie, 15. Pays-Bas; 16. Norvège; 17. Portugal; 18. Suède; 19. Turquie; 20. Royaume-Uni.

Le point correspondant à une moyenne pour la période 1960-1964 (1965 = 69 pour les pays 15 et 16) est représenté par le début de la flèche, alors que la pointe de la flèche correspond à une moyenne pour la période 1970-1974 (1965-1969 pour le pays 13).

Les données sont présentées dans l'annexe A-2.

distribution, (pour la période 1970-1974) nous constatons que, pour ces pays, la part relative des investissements nets dans les dépenses gouvernementales est plus élevée que pour les autres pays. Si, pour ces pays identifiés par un cercle, nous observons une bonne dispersion entre production en biens et services et dépenses de transferts, il faut cependant noter que, pour les économies dont la taille relative des administrations publiques est nettement inférieure à l'ensemble i.e. une taille relative inférieure à .22 comme pour le Japon (3), la Turquie (19) et le Portugal (17), les dépenses de transferts représentent une proportion des dépenses totales beaucoup moins importante que celle des dépenses en biens et services. Par ailleurs, l'évolution dans la structure des dépenses pour la période de 1960-1964 à 1970-1974, semble être beaucoup plus définie. En effet, nous observons une nette évolution, en termes relatifs, vers les dépenses de transferts accrues pour les pays ayant une administration publique relativement importante en 1970-1974, sauf dans le cas de l'Allemagne (11). Pour les autres pays, (pays identifiés par un cercle) il n'existe pas de tendance aussi généralisée alors que, dans plusieurs cas, le mouvement s'est fait dans la direction opposée.

Malgré toutes les nuances qu'il faudrait apporter et sur la base de ces considérations, nous pouvons donc suggérer qu'il existe, dans la structure et l'évolution des dépenses des administrations publiques, un modèle lié au niveau de leur taille relative. Ce modèle est caractérisé, en termes relatifs, par des investissements nets inférieurs, un mouvement et une importance relative plus marquée des dépenses de transferts lorsque la taille relative des administrations publiques est élevée.

Par ailleurs, l'évidence empirique de ce modèle, qui n'est pas aussi claire que nous l'aurions souhaité, présente l'avantage de fournir diverses mesures de la taille relative des administrations publiques en termes du ratio des dépenses en biens et services, des dépenses de transferts, des investissements nets sur le produit intérieur brut. Comme nous l'avons déjà souligné, ces mesures additionnelles sont susceptibles de fournir d'autres éléments d'information relativement aux divers objectifs de notre étude. Le tableau 2-3 présente ces diverses mesures additionnelles pour quelques sous-périodes.

Dans ce tableau, il faut remarquer les corrélations de rang entre les mesures désagrégées et une mesure plus générale de la taille relative des administrations publiques, mesure exprimée par les dépenses totales sur le produit intérieur brut. Pour les transferts, nous observons des coefficients de corrélation relativement élevés qui confirment ce que nous avions perçu du modèle de la structure des dépenses totales à l'aide du graphique triangulaire. Les corrélations négatives des investissements nets sont également consistantes avec nos observations antérieures alors que la faible valeur des coefficients des dernières sous-périodes peuvent s'expliquer par une diminution de l'importance relative des investissements nets des gouvernements dans les dépenses totales de l'économie. Finalement, l'absence de coefficients très élevés de corrélation confirme que ces mesures désagrégées sont différentes de la mesure plus globale du ratio des dépenses totales des administrations publiques sur le produit intérieur brut.

Tableau 2-3

MESURES DÉSAGRÉGÉES DE TAILLES RELATIVES
(Dépenses en prix courants)

	Production en biens et services/P.I.B.			Transferts/P.I.B.			Investissements nets/P.I.B.		
	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74
Canada	.18	.20	.23	.08	.08	.10	.03	.03	.02
Etats-Unis	.21	.22	.23	.06	.06	.08	.02	.02	.01
Japon	.09	.09	.09	.04	.05	.06	.05	.05	--
Australie	.13	.15	.15	.07	.07	.08	.04	.04	.04
Autriche	.14	.15	.16	.13	.15	.15	.04	.05	.05
Belgique	.16	.17	.18	.13	.15	.17	.02	.03	.03
Luxembourg	.12	.13	.13	.15	.19	.18	.04	.03	.03
Danemark	.15	.18	.23	.09	.11	.14	.03	.04	.05
Finlande	.14	.17	.17	.09	.11	.11	.05	.05	.04
France	.14	.14	.13	.18	.20	.22	.03	.03	.03
Allemagne	.15	.17	.19	.14	.15	.16	.03	.04	.03
Grèce	.12	.13	.14	.07	.09	.09	--	--	--
Islande	.08	.09	--	.13	.14	--	.03	.05	--
Irlande	.15	.17	.19	.10	.12	.15	.03	.03	.04
Italie	.15	.16	.17	.12	.16	.18	.03	.02	.02
Pays-Bas	.17	.19	.20	--	.19	.23	.04	.04	.04
Norvège	--	.17	.18	--	.17	.21	--	.04	.04
Portugal	.13	.14	.14	.04	.05	.05	.03	.03	.02
Espagne	.10	.10	.12	.03	.05	.08	--	--	--
Suède	.18	.21	.25	.10	.12	.16	.04	.05	.04
Suisse							.04	.05	--
Turquie	.12	.13	.14	.02	.03	.03	.04	.05	.04
Royaume-Uni	.21	.21	.22	.10	.11	.12	.03	.04	.04
Corrélation de rang avec Dépenses totales/P.I.B.	.57 (2.8)	.48 (2.3)	.55 (2.7)	.74 (4.4)	.79 (5.5)	.79 (5.4)	-.44 (-2.0)	-.09 (-.40)	-.01 (-.06)

( ) : t-statistique

Exprimée en prix constants et telle qu'illustrée par le graphique 2-4, la répartition en pourcentage des dépenses totales gouvernementales nous offre une image peu différenciée de la répartition calculée en prix courants à l'exception d'un mouvement beaucoup plus prononcé vers des dépenses de transferts relativement plus élevées pour l'ensemble des pays.

Graphique 2-4

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES
DÉPENSES TOTALES GOUVERNEMENTALES

(Prix constants de 1970)

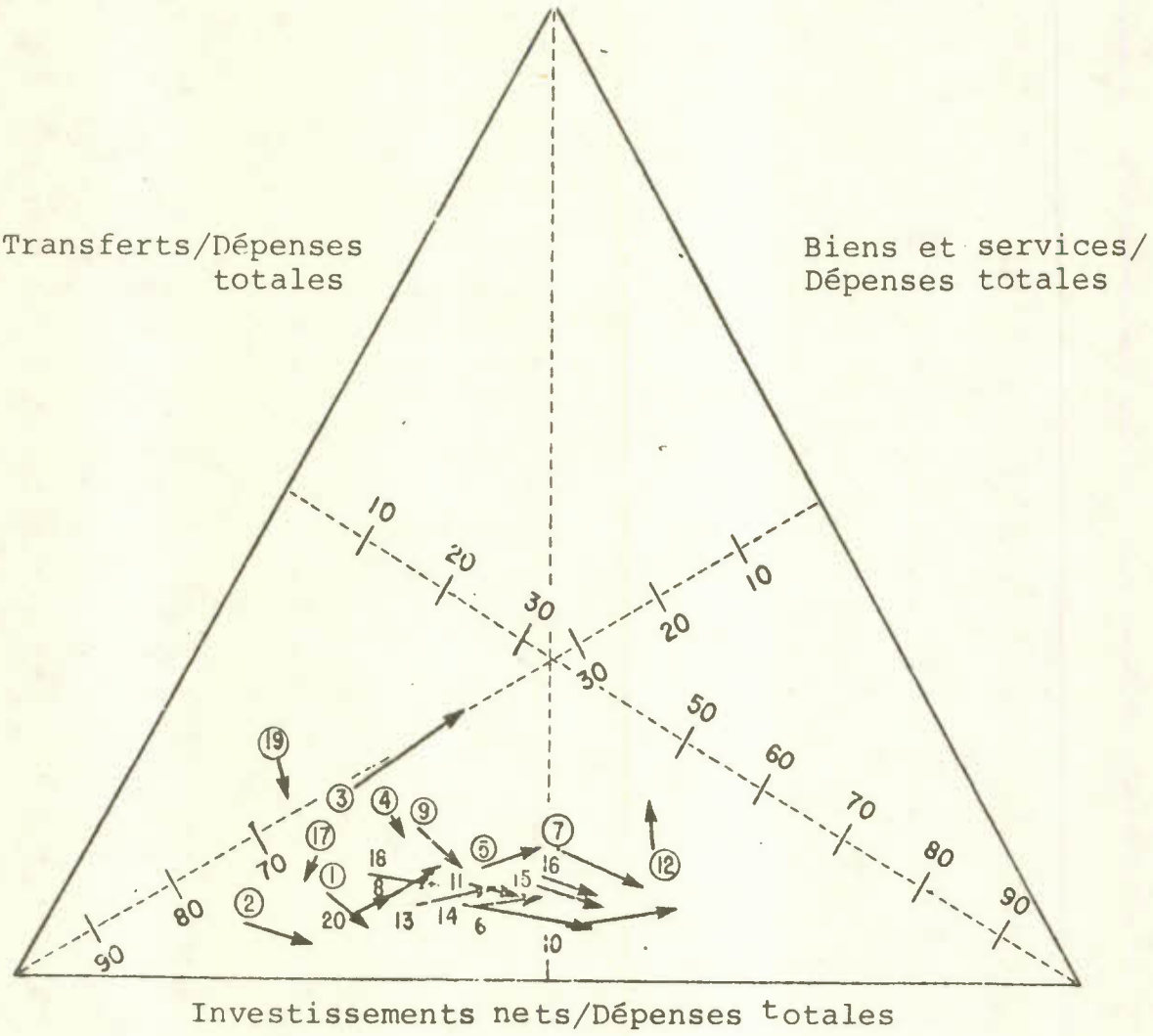

1. Canada; 2. États-Unis; 3. Japon; 4. Australie; 5. Autriche; 6. Belgique; 7. Luxembourg; 8. Danemark; 9. Finlande; 10. France; 11. Allemagne; 12. Islande; 13. Irlande; 14. Italie; 15. Pays-Bas; 16. Norvège; 17. Portugal; 18. Suède; 19. Turquie; 20. Royaume-Uni.

Le point correspondant à une moyenne pour la période de 1960-1964 (1965 = 69 pour les pays 15 et 16) est représenté par le début de la flèche, alors que la pointe de la flèche correspond à une moyenne pour la période 1970-1974 (1965-1969 pour le pays 13).

Les données sont présentées à l'annexe A-2.

Par ailleurs, l'ordonnancement selon les mesures désagrégées de la taille relative des administrations publiques n'est pas modifié, par rapport aux données en prix courants, puisque le plus faible coefficient de corrélation de rang entre ces mesures est de .93 (t-statistique de 11.2) et concerne le ratio de la production en biens et services sur le produit intérieur brut pour la période 1960-1964. Tous les autres coefficients de corrélation de rang se situent entre .97 et .99 et sont très significatifs statistiquement. Les données des mesures réelles désagrégées (les ratios production en biens et services, transferts, investissements nets sur le produit intérieur brut) sont présentées à l'annexe A-2.

2.5 Taille relative et structure des recettes des administrations publiques

Deux catégories principales de revenus sont généralement discutées lorsque nous présentons les revenus des administrations publiques : il s'agit des taxes directes et des taxes indirectes. Les taxes directes sont des taxes prélevées par les gouvernements des revenus d'emploi, des revenus de propriété, des gains de capital et de diverses autres sources de revenus. Les taxes indirectes sont des taxes prélevées par les producteurs pour les administrations publiques et elles sont directement reliées à la production, à la vente, à l'achat et à l'utilisation de l'ensemble des biens et services. Les taxes douanières, perçues des importations et des exportations, sont également incluses dans cette catégorie. Dans la littérature, il est reconnu que ces taxes influencent, de façon différente, le comportement des agents

économiques. De plus, ces taxes auront des effets variés sur les recettes des administrations publiques car l'assiette fiscale de ces taxes varie. Enfin, cette catégorisation des recettes totales permet de définir d'autres mesures désagrégées de la taille relative des administrations publiques et, en retenant les autres sources de revenus (principalement composées de revenus de propriétés (immeubles) et de contributions à la sécurité sociale) comme troisième élément des recettes totales, une représentation par graphique triangulaire est possible.

Le graphique 2-5 en est une illustration. Nous notons immédiatement qu'il existe une plus grande dispersion entre les éléments des recettes des administrations publiques comparativement à ce que nous offrait le graphique triangulaire des dépenses. La troisième catégorie de revenus qui est définie comme "autres sources de revenus" n'est certainement pas un élément résiduel pour plusieurs pays même si les taxes directes et indirectes dominent. En fait, en comparant les graphiques des recettes et des dépenses des administrations publiques, nous remarquons un mouvement parallèle qui semble exister entre l'évolution relativement importante des dépenses de transferts et l'importance relative de cette troisième source de revenu dont les contributions à la sécurité sociale font partie intégrante. Cette relation positive, entre ces éléments de dépenses et de revenus, apparaît particulièrement évidente pour le Luxembourg, la France, l'Italie et les Pays-Bas.

Graphique 2-5

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES
RECETTES TOTALES DES GOUVERNEMENTS

(prix courants)

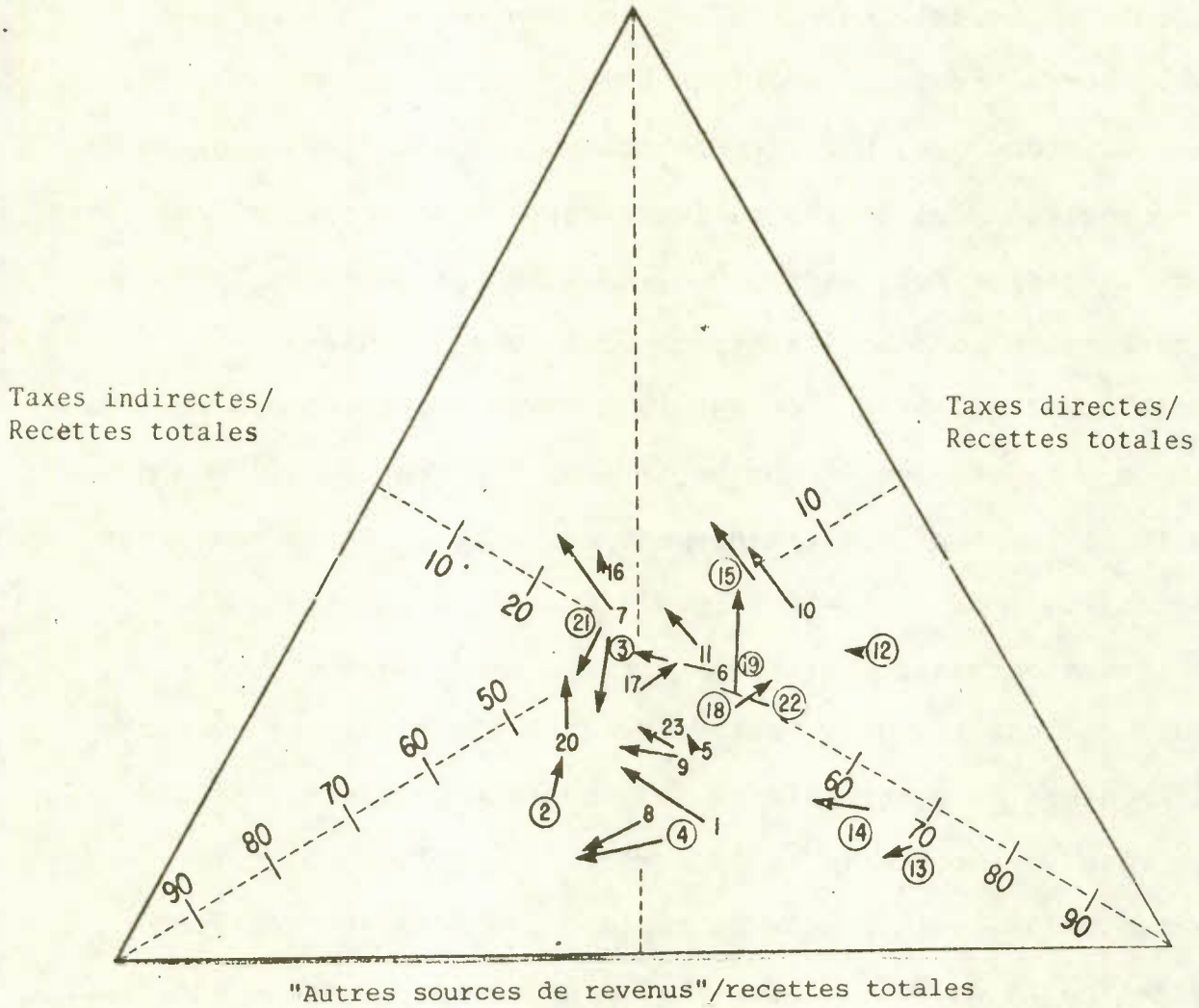

1. Canada; 2. États-Unis; 3. Japon; 4. Australie; 5. Autriche; 6. Belgique; 7. Luxembourg; 8. Danemark; 9. Finlande, 10. France; 11. Allemagne; 12. Grèce; 13. Islande; 14. Irlande; 15. Italie; 16. Pays-Bas; 17. Norvège; 18. Portugal; 19. Espagne; 20. Suède; 21. Suisse; 22. Turquie; 23. Royaume-Uni.

Le point correspondant à une moyenne pour la période 1960-1964 (65-69 pour la Norvège et les Pays-Bas) est représenté par le début de la flèche, alors que la tête de la flèche correspond à une moyenne pour la période 1970-74 (65-69 pour l'Islande et la Suisse).

Les données sont présentées à l'annexe A-2.

Dans le graphique 2-5, les pays non identifiés par un cercle sont les pays qui présentent des résultats supérieurs à la médiane de la distribution des tailles relatives des administrations publiques, résultats exprimés en termes des recettes totales sur le produit intérieur brut pour la période 1970-74. Nous constatons que, par rapport aux autres, ces pays présentent une proportion plus élevée de leurs revenus qui provient des taxes directes. Nous savons que, dans le cas de taxes directes progressives, les administrations publiques jouissent d'un "fiscal drag" qui serait de nature à faire croître leurs revenus plus que proportionnellement par rapport au reste de l'économie et à faciliter ainsi le financement de leurs dépenses courantes et nouvelles. Il existe très peu d'études comparatives du caractère progressif des impôts directs entre pays et, de plus, il faut reconnaître qu'il est fort difficile d'évaluer correctement le degré de progressivité des impôts personnels. Malgré cette réserve importante et le caractère simpliste du calcul effectué, nous estimons que le tableau 2-4 présente certaines informations à ce sujet. Ce tableau présente, en ordre croissant, les élasticités estimées des taxes directes par rapport au produit intérieur brut pour les pays retenus dans cette étude et, sauf exception, englobe la période 1970-1974. Il est important de remarquer que plusieurs pays, dont la taille relative de leur administration publique est inférieure à la médiane observée et qui sont identifiés par un astérisque dans le tableau 2-3, offrent des élasticités calculées de progressivité nettement inférieures à l'ensemble des autres pays. Appuyé d'un coefficient de corrélation

de rang de .26 (t-statistique de 1.27) entre cette mesure de progressivité des impôts directs et la taille relative des administrations publiques, le tableau 2-4 supporte l'idée d'un "fiscal drag" opérant en faveur d'une expansion relative du secteur public.

Tableau 2-4

ÉLASTICITÉS[1] DES TAXES DIRECTES PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

(Période 1970-74)

Pays	Elasticité	Pays	Elasticité
Islande*	.63	Suède	1.19
Portugal*	.65	Pays-Bas	1.22
États-Unis*	.66	Japon*	1.30
Royaume-Uni	.84	Luxembourg	1.30
Suisse*	.99	Canada	1.33
France	1.00	Finlande	1.35
Italie*	1.02	Turquie*	1.40
Norvège	1.03	Allemagne (ouest)	1.42
Grèce*	1.04	Irlande*	1.56
Espagne*	1.09	Belgique	1.58
Autriche	1.16	Danemark	2.16
Australie*	1.18		

1. Elasticité = % d'accroissement des taxes directes ÷ % d'accroissement du produit intérieur brut.

*Dénote un pays dont la taille relative des administrations publiques est inférieure à la médiane de la distribution.

Enfin, si nous revenons au graphique triangulaire, par la direction des flèches, nous constatons que, depuis les années 1960-1964, il y a eu un mouvement vers les taxes directes et vers les autres sources de revenus dans la composition des recettes totales des administrations publiques. Cette tendance

contribue à mettre en évidence une mesure de la taille relative des gouvernements exprimée en termes de taxes directes sur le produit intérieur brut. Si, en plus, cette tendance devait se poursuivre et si la progressivité des impôts directs était maintenue, nous aurions des éléments favorables à une expansion continue dans la taille relative des administrations publiques.

Le tableau 2-5 nous donne les valeurs des mesures désagrégées de la taille relative des administrations publiques, valeurs exprimées par catégories de recettes fiscales et les corrélations de rang entre ces mesures et la mesure globale utilisant les recettes totales. Les corrélations de rang, entre les diverses mesures retenues, restent encore ici consistantes avec nos remarques sur la structure des recettes des administrations publiques et leur taille relative agrégée, compte tenu des problèmes de dispersion et de progressivité soulevés antérieurement. Comme ils ne sont que relativement élevés les coefficients de corrélation laissent également entrevoir des résultats différenciés selon les diverses mesures utilisées.

2.6 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté une grande variété de mesures de la taille relative des administrations publiques pour le Canada et pour plusieurs pays de L'OCDE et ce, pour la période 1960 à 1974. Les mesures retenues sont formées de données sur les recettes de dépenses des gouvernements qui ont été utilisées sous formes agrégées et désagrégées, en termes nominaux et réels, puis divisées par le produit intérieur brut.

Tableau 2-5

MESURES DÉSAGRÉGÉES DE TAILLES RELATIVES

(Recettes)

Pays	Taxes directes/P.I.B.			Taxes indirectes/P.I.B.			"Autres recettes"/P.I.B.		
	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74
Canada	.10	.12	.15	.13	.14	.14	.04	.05	.07
Etats-Unis	.14	.14	.14	.09	.09	.10	.05	.06	.07
Japon	.08	.08	.09	.08	.07	.07	.05	.05	.06
Australie	.11	.13	.14	.11	.11	.11	.03	.04	.03
Autriche	.11	.12	.13	.15	.16	.16	.07	.08	.09
Belgique	.08	.10	.13	.12	.13	.12	.09	.10	.12
Luxembourg	.12	.11	.13	.10	.11	.11	.12	.13	.13
Danemark	.12	.15	.23	.13	.16	.17	.04	.04	.04
Finlande	.11	.13	.15	.13	.14	.14	.07	.08	.08
France	.06	.06	.07	.16	.16	.15	.13	.15	.17
Allemagne	.10	.10	.11	.14	.14	.13	.12	.12	.15
Grèce	.03	.03	.04	.12	.14	.14	.07	.08	.08
Islande	.06	.07	--	.21	.21	--	.03	.03	--
Irlande	.05	.07	--	.16	.18	.20	.04	.04	.05
Italie	.06	.07	.07	.12	.12	.12	.12	.13	.15
Pays-Bas	.13	.14	.15	.10	.11	.12	.00	.18	.21
Norvège	.00	.15	.15	.00	.15	.18	.00	.12	.14
Portugal	.05	.05	.05	.09	.10	.11	.05	.06	.07
Espagne	.05	.04	.05	.08	.09	.09	.05	.07	.09
Suède	.16	.19	.20	.11	.12	.14	.08	.12	.15
Suisse	.09	.10	.00	.07	.07	.00	.08	.08	.00
Turquie	.05	.05	.07	.09	.11	.11	.05	.05	.07
Royaume-Uni	.11	.13	.15	.13	.15	.15	.07	.08	.09
Corrélation de rang avec recettes totales/ P.I.B.	.60 (3.2)	.62 (3.6)	.69 (4.2)	.62 (3.4)	.49 (2.6)	.61 (3.3)	.57 (3.0)	.64 (3.9)	.53 (2.7)

( ) : t-statistique.

Plusieurs points ressortent d'une analyse de ces données de base. D'abord, entre les pays, il existe une variabilité importante dans la taille relative des administrations publiques. Cette variabilité s'avère essentielle si nous voulons procéder à divers tests statistiques reliés aux causes et conséquences de la taille relative des administrations publiques.

Avec la taille relative élevée de leurs administrations publiques, les pays semblent présenter des dépenses gouvernementales qui sont définies surtout en termes de dépenses en biens et services et de dépenses de transferts relativement à la composante investissement net des dépenses gouvernementales. De plus, dans la composition des dépenses de ces pays, l'évolution tend à être relativement plus marquée vers les dépenses de transferts. En termes de revenus gouvernementaux, ces mêmes pays présentent, par rapport aux autres pays, une proportion plus élevée de leurs revenus provenant de taxes directes. Ces remarques indiquent les diverses mesures de la taille relative de l'État qui devront particulièrement retenir notre attention.

Au sujet de l'identification des causes et des conséquences d'une taille relative donnée, nous avons constaté que les pays, dont la taille relative de leur administration publique est inférieure à la médiane observée dans la distribution de cette variable, ont des élasticités calculées de progressivité de leurs taxes directes nettement inférieures à l'ensemble des autres pays. Enfin, nous ne pouvons pas exclure l'existence d'une relation positive entre le niveau et le taux de croissance de la taille relative des gouvernements.

Chapitre 3

LA PRODUCTION DE "BIENS PUBLICS"

3.1 Les "biens publics" : définition et production

La notion de "bien public" a été l'un des premiers éléments majeurs à être reconnus par la théorie économique qui traite de la nécessité d'une implication gouvernementale dans l'activité économique d'un pays. Cette catégorie de biens, dont la caractéristique principale est que la consommation de ce bien par un individu n'affecte pas la consommation de ce même bien par un autre individu, est généralement illustrée par l'exemple classique de la défense nationale. En effet, tous peuvent bénéficier également et simultanément de la protection que peut accorder l'existence de la force militaire d'un pays.

Selon Musgrave et Musgrave (1973, pages 52-53), cette catégorie de biens diffère des biens privés sous deux aspects précis : d'une part, le principe d'exclusion qui permet la mise en marché des biens privés ne s'applique pas aux biens publics; d'autre part, la consommation des biens privés est unique (rival consumption) et donc, l'exclusion peut se faire sans perte d'efficacité, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les biens publics. Si, au mécanisme du marché, nous reconnaissons une certaine efficacité dans la production de biens privés, la littérature a généralement reconnu qu'une forme de production, différente de celle du marché, est nécessaire en ce qui concerne les biens publics. À cause de l'impossibilité d'appliquer le principe d'exclusion et aussi à cause du phénomène de la consommation non unique des biens publics, ce n'est pas le marché mais

l'État qui doit généralement pourvoir à la production de ces biens. D'où, pour les gouvernements, le problème de définir quels biens publics doivent être produits et en quelle quantité par rapport à la production des biens privés.

Nous connaissons la position ambivalente de la littérature économique à ce sujet. Au problème de l'allocation des biens publics, Samuelson (1954, 1955) a clairement démontré l'existence de plus d'une solution compatible avec une situation optimale de Pareto i.e. une situation où, dans l'allocation des biens, un changement augmente le bien-être d'un consommateur sans pénaliser les autres consommateurs pour autant. Arrow (1948) a démontré que, s'il y a au moins trois choix de biens publics que les citoyens sont libres de faire et ce, dans n'importe quel ordre de préférence, il ne peut y avoir alors de fonction sociale de bien-être qui rencontre, à la fois, la doctrine du votant souverain et ce que Arrow considère les conditions minimales d'une rationalité collective. Enfin, si au début, on considérait la possibilité d'une sous-production du bien public (voir Pigou, 1932 chapitre 9) qui s'expliquait par le phénomène de la non-rivalité dans la consommation de ce bien et du problème du "free rider", depuis, la littérature a présenté une variété de modèles (voir par exemple, Williams (1966), Shibata (1973), Negishi (1973)) où des situations de sur-production peuvent être théoriquement justifiées tout autant que des situations de sous-production.

En pratique, il existe un budget de l'État et certains biens publics sont effectivement produits à même ce budget. Si nous nous fions aux références précédentes, il n'est pas facile

d'expliquer, par la théorie économique, de quelle façon est effectué un choix de biens publics. En fait, les théories qui tentent d'expliquer ce choix doivent diluer quelque peu la notion pure de biens publics, une attitude qui est d'ailleurs nettement plus réaliste. Par exemple, Breton (1966) explique la formation de groupes de pression par le désir de certains individus de faire modifier le choix des biens publics, la quantité des biens publics produits et leur financement. Si certains groupes se forment en vue de privilégier la production de certains biens publics plutôt que d'autres, c'est qu'il existe également certains aspects privés à la production de ces biens publics.

Dans une tentative de situer les biens publics dans un contexte moins abstrait que celui présenté par la théorie économique traditionnelle, Thompson (1968) signale que le secteur privé est également pourvoyeur de biens publics. Pour les producteurs privés, l'existence du brevet et du droit d'auteur constitue un moyen légal de percevoir certains revenus de leur production de biens publics. En effet, selon Thompson (1968, page 1), par une forme de contrôle de la distribution d'un bien privé qui est complémentaire à un bien public, le secteur privé est motivé à produire ces biens. Par exemple, le brevet d'un inventeur pour une nouvelle machinerie lui fournit un moyen d'être rémunéré pour produire un bien public représenté par une nouvelle technologie; ou encore, le droit d'auteur pour leurs écrits qui tirent les chercheurs et les scientifiques du bien public que représentent la "science" et la "connaissance". D'autres exemples présentés par Thompson, concernent le droit d'auteur des écrivains et la

licence des stations de télévision et de radio qui permettent de faire payer lecteurs et auditeurs pour un bien public "divertissement" qui est produit. Le secteur public n'a donc pas nécessairement un monopole pour la production de biens publics, cependant selon la spécification du modèle retenu, nous pouvons arriver à prédire une sur-production ou une sous-production de biens publics par le secteur privé. (Voir Owen (1969), Rodgers (1969), Ganguly (1969), Thompson (1969))

Par le tableau suivant, Musgrave et Musgrave (1973), pages 52, 53, 54) ont bien résumé les caractéristiques des diverses formes de biens publics.

Tableau 3-1

SCHEMA DES BIENS PUBLICS

Consommation	Exclusions	
	Possible	Impossible
Unique (rival)	1	2
Non-unique (non rival)	3	4

Tiré de Musgrave et Musgrave (1973), page 54.

Dans la case 4 où la consommation n'est pas nécessairement unique et où l'application du principe d'exclusion est possible, nous reconnaissons le bien public du type "défense nationale". Les Musgrave illustrent la situation de la case 3 par l'exemple d'un point sur lequel il y a une faible circulation de voitures. La consommation du service qu'offre le pont n'est pas unique et si le principe d'exclusion est applicable, par ailleurs, il n'est pas nécessaire. Avec la case 2, Musgrave et Musgrave nous présentent la situation d'un pont très achalandé. La consommation est non-unique mais l'exclusion peut s'avérer trop coûteuse

même si, techniquement, elle pourrait être possible. La case 1 représente le bien privé. Si ce type de classification peut représenter certains éléments arbitraires dans leur application, il permet néanmoins de procéder à une classification des dépenses gouvernementales. Les sections suivantes présentent certains résultats quant aux données canadiennes et offrent quelques comparaisons internationales.

3.2 Production de biens publics et taille relative des gouvernements

3.2.1 Les résultats canadiens

L'objectif principal du chapitre est d'examiner la contribution de la production de biens publics quant au niveau et à la croissance de la taille relative des gouvernements. Ce travail implique une classification appropriée des dépenses gouvernementales qui, par ailleurs, n'est possible que dans la mesure où les dépenses sont suffisamment ventilées.

Les données des comptes publics des gouvernements canadiens nous offrent une telle ventilation. Cependant, en comparant les dépenses totales des gouvernements, notons qu'il existe certaines différences entre ces données et celles des comptes nationaux. Par ailleurs, quant aux dépenses totales, ces différences ne sont pas très marquées. Elles s'expliquent, en partie, par une définition différente de l'univers gouvernemental, par certaines différences dans les procédures comptables et surtout, par le fait que les données des comptes publics sont compilées pour l'année fiscale se terminant le 31 mars plutôt que pour l'année civile.

Enfin, si nous utilisons surtout les données canadiennes et que, par conséquent, certaines réserves doivent être formulées avant d'appliquer nos résultats à d'autres pays, par ailleurs, il convient de rappeler que, par rapport à la distribution d'une mesure agrégée de la taille relative des gouvernements, le Canada se situait tout près de la médiane et de la moyenne de cette distribution.

Le tableau 3-2 présente une classification des dépenses consolidées par catégories de biens (excluant les transferts intergouvernementaux) des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales canadiennes pour différentes années. La première catégorie retenue est celle des "biens publics" aux caractéristiques les plus proches de celles de la case 4 du tableau des Musgrave i.e. du type le plus "pur" des biens publics. Parmi les items retenus de cette catégorie, nous reconnaissons les dépenses liées à la protection, à la loi et à l'ordre, à la santé, à l'environnement, au rayonnement et à l'impact vers l'extérieur[1], à la recherche. La deuxième catégorie est celle des "autres biens publics" aux caractéristiques se rapprochant davantage de celles des cases 2 et 3 i.e. de la situation où l'exclusion à la consommation du bien n'est pas réalisable ou encore, où la consommation est de caractère non unique. L'item "transports et communications" se justifie relativement aisément dans cette catégorie alors que l'insertion de l'item "ressources naturelles" s'est effectuée dans une optique de protection des

---

1 Pour une discussion plus précise sur l'aspect "bien public" de l'aide extérieure, on peut consulter Dudley et Montmarquette (1977).

Tableau 3-2

DÉPENSES CONSOLIDÉES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AU CANADA
(FÉDÉRAL, PROVINCES ET TERRITOIRES, ADMINISTRATIONS LOCALES)
$ 000,000

	1951	1955	1965	1970	1973
"Biens publics"					
Protection	1620.5	2040.1	2315.0	3078.6	4178.2
[Soins préventifs				213.5	302.7
[autres	65.4	98.7	212.1	109.4	178.2
Vétérans (prestations)	209.4	244.9	372.2	409.0	561.3
Pollution				6.7	68.2
Environnement : autres				12.0	218.9
Affaires extérieures et aide	29.7	32.6	126.4	289.1	439.0
Recherche				359.2	318.8
Total	1925.0	2416.3	3025.7	4417.5	6265.3
% total des dépenses	35.92	33.77	19.02	14.05	13.33
% total partiel	47.83	40.90	23.54	16.58	15.67
"Autres biens publics"					
Transports et communications	544.1	844.3	2035.3	3246.6	4791.8
Ressources naturelles (excluant gaz et pétrole)	204.4	280.9	730.9	532.9	700.8
Total	748.5	1125.2	2766.2	3779.5	5492.6
% total des dépenses	13.97	15.73	17.39	12.02	11.68
% total partiel	18.60	19.05	21.52	14.14	13.74
"Biens méritoires"					
Soins hospitaliers	[190.7			2739.4	3900.0
Soins médicaux		[270.3	[1357.4	1161.6	1688.6
Éducation	498.4	815.1	2614.7	5993.0	7303.1
Gaz et pétrole				4.9	177.7
Agriculture, commerce industrie, tourisme				994.6	1523.8
Approvisionnement et traitement de l'eau				210.3	456.0
Égoûts et eaux vannées		[95.8	[199.0	228.9	427.9
Enlèvement des ordures				98.7	122.5
Récréation et culture		70.9	245.0	584.2	1153.1
Travail emploi, immigration				179.3	368.0
Logement				296.1	449.8
Mise en valeur des régions				153.5	185.1
Transferts à leurs entreprises		94.3	261.3	307.6	480.1
Total	689.1	1346.4	4677.4	12952.1	18235.7
% total des dépenses	12.86	18.82	29.40	41.20	38.79
% total partiel	17.12	22.79	36.39	48.61	45.62
Transferts					
Bien-être social	661.6	1019.8	2384.6	5398.6	9978.2
% total des dépenses	12.35	14.25	14.99	17.17	21.22
% total partiel	16.44	17.26	18.55	20.26	24.96
Autres dépenses					
Administration	340.3	362.0	771.0	1972.8	2916.4
Dette	525.4	551.8	1258.1	2617.7	3934.9
Autres	468.4	332.6	1025.4	206.2	189.7
Total des dépenses	5358.5	7154.2	15908.6	31440.4	47013.0
Total partiel (excluant autres dépenses)	4024.4	5907.8	12854.1	26643.7	39972.0

On doit noter que pour les années 1970 et 1973, la définition de l'univers gouvernemental s'est élargie pour englober certaines dépenses additionnelles d'éducation, de santé et de transferts. Pour une définition et une description détaillées des données et concepts utilisés dans ce tableau, on doit se référer aux sources mentionnées et au document de Statistique Canada: The Canadian System of Government, Financial Management Statistics, n° 68-506.

Sources : 1951 : Comparative Statistics of Public Finance, D.B.S. 68-501.
1955 : Historical Review Financial Statistics of Governments in Canada, D.B.S. 68-503
1965, 70, 73 : Finances Consolidées des Administrations Publiques, S-C-68-202.

richesses du sous-sol et des forêts. Par ailleurs, nous reconnaissons que certaines dépenses sous ce titre sont probablement indépendantes de cette interprétation mais nous ne possédons pas de moyens favorisant leur retrait de cette catégorie, sauf pour celle du "gaz et du pétrole". En effet, dans ce dernier cas, nous avons constaté qu'il s'agissait de subsides accordés aux consommateurs, ce qui fait partie d'une autre classification que nous avons nommée "biens méritoires". Cette catégorie de biens diffère des catégories précédentes puisque l'État substitue sa préférence à celle des individus (Musgrave et Musgrave (1973), page 54) et il s'agit de biens pour lesquels la consommation est unique et pour lesquels le principe d'exclusion s'applique. Notons que les biens méritoires, en tout ou en partie, sont fournis par l'État à la différence des biens considérés indésirables tels l'alcool et le tabac dont les gouvernements découragent la consommation en haussant leur prix relatif par la taxation, ce qui a pour effet d'augmenter les recettes fiscales des gouvernements puisque la demande pour ces biens est généralement inélastique. Donc, la consommation des biens méritoires est encouragée par des prix relatifs réduits et même quelquefois annulés mais, dans ce cas, ce sont les dépenses des gouvernements qui augmentent et non leurs recettes. Nous pourrions suggérer que ces biens ne visent, en fait, qu'à redistribuer les revenus ou encore, à assurer à tous une égalité d'accès à l'éducation et à la santé, par exemple. Sans nier l'à-propos de cette perspective qui, à divers degrés, est également vraie pour toutes les dépenses gouvernementales qui ne résultent pas d'une décision collective unanime, nous devons cependant reconnaître que les dépenses de transferts, soit notre quatrième

catégorie, semblent mieux servir la cause de la redistribution des revenus. De fait, une redistribution des revenus par les biens méritoires implique nécessairement la consommation du bien afin que se réalise l'effet revenu recherché, ce qui n'est pas le cas des dépenses de transferts.

En général, comme il s'agit d'une question de degrés ou de nuances quant à la classification des diverses dépenses gouvernementales entre les catégories retenues, notons que certains biens méritoires comportent également certains éléments des biens publics. Par exemple, les dépenses d'éducation et de santé dégagent des "externalités" qui rendent moins précises l'unicité et l'exclusion de la consommation de ces biens. Récemment, Orr (1976) a même traité les dépenses de transferts comme biens publics en accord avec le raisonnement que tous retirent une satisfaction à constater ces transferts mais, en fait, ne partagent qu'une partie des coûts. Ces nuances sont importantes mais la décision de faciliter l'accès de certains biens au public n'en fait pas nécessairement des "biens publics".

Enfin, la classification des dépenses gouvernementales retenues nous apparaît suffisamment raisonnable pour utiliser efficacement le tableau 3-2 et ainsi faire ressortir le rôle que joue la production de biens publics par les gouvernements quant à leur dimension relative dans l'économie.

En termes de répartition, en pourcentage, des dépenses gouvernementales totales (excluant ou non les autres dépenses, les dépenses d'administration et celles de la dette publique), nous

constatons, qu'en 1973, la catégorie biens publics ne constituait qu'environ 15 % des dépenses gouvernementales. Exprimé en termes du produit intérieur brut, ceci représente une taille relative[1] de l'ordre de 5 %. Avec une définition plus large de biens publics, nous atteignons environ 28 % des dépenses gouvernementales ou 10 % du produit intérieur brut. Un élément intéressant du tableau 3-2 est l'importance relative décroissante et continuellement décroissante des biens publics dans les dépenses totales gouvernementales. Des 40 % et plus (60 % selon la définition plus large des biens publics) que représentaient les biens publics dans les dépenses totales gouvernementales jusqu'en 1955, nous observons une chute à moins de 25 % (moins de 45 %) en 1965 atteignant finalement 15 % (moins de 28 %) en 1973. Au cours des dernières décennies, les dépenses en biens publics ont augmenté en termes absolus mais à un rythme d'augmentation largement inférieur à celui qu'on connu les biens méritoires (en particulier, les dépenses de santé et d'éducation) durant la seconde moitié des années soixante et relativement à l'accroissement des dépenses de transferts entre 1970 et 1973.

3.2.2 Comparaisons internationales

Les exigences des données diverses, requises pour la construction du tableau 3-2, ne nous permettent pas de procéder à une comparaison internationale intensive ou très significative. Néanmoins, le tableau 3-3 construit à partir de données provenant des comptes nationaux de l'OCDE, illustre quelques éléments intéressants.

---

1 Du tableau 2-1 pour la période 1970-1974, nous avons G/Y = .36 d'où (.15) (.36) = .054.

Ainsi, nous constatons que les dépenses de défense, exprimées en pourcentage des dépenses totales des administrations publiques, constituent un des éléments particulièrement importants des dépenses des "biens publics"[1] et offrent, pour plusieurs pays, une valeur centrée autour de 5 %. Certaines exceptions existent notamment pour les États-Unis, le Portugal et la Turquie mais, par ailleurs, il faut noter que ces pays ont été impliqués dans des guerres à un moment ou l'autre de la période d'observation considérée. Pour les dépenses d'éducation et de santé, nous observons également des éléments dominants mais cette fois pour la catégorie des "biens méritoires". Le tableau 3-3 semble présenter une plus grande variabilité de ces ratios que dans le cas précédent avec une part relative des dépenses totales se situant en général autour de 20 %. Finalement, les ratios impliquant les transferts aux personnes offrent passablement de variabilité entre les pays. (Ces ratios ont été calculés à partir des dépenses de transferts utilisées au chapitre 2 desquelles nous avons soustrait les transferts courants aux institutions sans but lucratif, les subsides et les autres transferts.)

Un phénomène intéressant qui ressort de ces données est celui du déclin relatif des dépenses de défense au profit des dépenses d'éducation et de santé et, pour certains pays, des dépenses de transferts. Cette situation est particulièrement probante dans le cas des États-Unis et confirme une étude de Pluta (1974) qui, à l'aide d'une catégorisation des dépenses

---

1 Au Canada, ces dépenses représentaient environ 75 % des dépenses des "biens publics" en 1951 et 40 % en 1973.

gouvernementales correspondant relativement bien à notre définition des "biens publics" du tableau 3-2, démontre que les dépenses en biens publics sont passées de 50 % des dépenses totales qu'elles représentaient vers les années 1950 à environ 25 % pour les années 1971 et 1972.

Tableau 3-3

DÉPENSES SÉLECTIVES EXPRIMÉES EN % DES DÉPENSES TOTALES

Pays	Bien public : défense		Biens méritoires : éducation et santé		Transferts : Bien-être	
	1960-64	1970-74	1960-64	1970-74	1960-64	1970-74
Etats-Unis	.31	.22(3)	.18	.22(3)	.18	.24(3)
Australie	.11	.11(4)	.15	.19(4)	.24	.23(4)
Autriche	.04	.03(4)	.19	.20(4)	.36	.37(4)
Belgique	.10	.07	--	--	.37	.39
Danemark	.10	.06(3)	.20	.22(3)	.28	.29
Finlande	.06	.05	.24	.27	.23	.23
Allemagne (ouest)	.12	.08	--	--	.37	.34
Italie	.08	.06(4)	.14	.15(4)	.37	.42(4)
Norvège	--	.07	--	.15	--	.36
Portugal	.31	.30(4)	.10	.16(4)	.16	.17
Suède	.13(2)	.08(4)	.22(2)	.24(4)	.26	.29
Turquie	.21(3)	.16(3)	.18(3)	.15(3)	.06(3)	.08(3)
Royaume-Uni	.19	.13(4)	.18	.20(4)	.22	.24(4)

( ) Nombre d'années disponibles pour l'intervalle considérée.

Source : OCDE, Comptes nationaux.

3.3 Conclusion

S'il est permis de tirer certaines conclusions des données canadiennes et internationales, c'est avec une certaine conviction que nous pouvons prétendre que l'objectif de production de biens publics des administrations publiques ne peut être le grand responsable de la croissance de leur dimension relative observée pour le Canada et pour l'ensemble des économies au cours des dernières années. Et c'est également avec une certaine conviction peut-être un peu plus nuancée que nous suggérons que, si les administrations publiques ne devaient se restreindre qu'à la production de biens publics, leur part relative dans l'économie, telle qu'observée aujourd'hui, diminuerait d'environ 70 à 85 %. Pour le Canada, ceci signifierait des dépenses gouvernementales de l'ordre de 10 % du produit intérieur brut comparativement à l'actuel 40 %. Nous avons déjà noté quelques exceptions à cette règle notamment dans le cas des États-Unis, du Portugal et de la Turquie; par ailleurs, il faut souligner que, pour la Turquie et le Portugal, la taille relative de leur administration publique est parmi les plus faibles que nous ayions observées alors que pour les États-Unis, cette variable est inférieure à la moyenne et à la médiane de la distribution pour l'ensemble des pays étudiés.

Enfin, précisons que s'il existe un problème spécifique quant à l'effet d'une taille relative donnée sur la production de biens publics par un gouvernement, il ne se pose pas autrement que par les pressions exercées sur le budget de l'État et sur l'économie associées à une taille relative élevée.

Chapitre 4

L'OBJECTIF DE STABILISATION

4.1 Introduction

Avec les contributions de Keynes, les objectifs de l'État se sont accrus. Ainsi, l'objectif n'est plus simplement de fournir un bien que le marché ne peut produire mais d'orienter l'action des autorités publiques pour qu'elle stimule l'activité économique du marché. Le génie de Keynes a été de suggérer l'existence d'un équilibre de sous-emploi où seules des forces exogènes à cet équilibre permettraient à l'économie du marché de retourner au plein emploi. Depuis les travaux initiaux de Keynes, l'emphase sur les causes de cet équilibre de sous-emploi s'est déplacée de la fonction de consommation (en particulier la propension marginale à consommer) vers l'existence d'une rigidité dans le système des prix et des salaires. Cette idée que Keynes exprimait vers la fin de la grande dépression économique de 1929 a été la base de l'interventionnisme gouvernemental dans l'activité économique. D'ailleurs, cet interventionnisme se poursuit encore de nos jours et demeure, dans une certaine mesure, soutenue par cette hantise de la "grande dépression".

Par la suite, on a cherché à développer et à orienter l'appareil gouvernemental vers la recherche d'une plus grande stabilité de l'économie. Par stabilité, on entend ici la recherche d'une certaine "inertie" de l'activité économique qui soit compatible avec l'utilisation totale des ressources humaines et physiques disponibles. Dans le modèle initial, il était aisé de reconnaître les écarts entre l'activité économique courante et l'activité

correspondant au plein emploi : un ralentissement de l'activité économique était associé à une hausse du chômage alors qu'une pression vers la hausse des prix correspondait à une période de surchauffe. Aujourd'hui, nous savons que la réalité n'est pas aussi simple que ce modèle ne le laissait supposer. En fait, nous verrons que la croissance de la dimension relative de l'État n'est pas sans avoir joué un rôle dans cet état de "stagflation" de l'économie où chômage et inflation persistent simultanément.

Dans la première partie de ce chapitre, nous verrons d'abord l'objectif de stimuler l'économie soit le problème du chômage puis nous verrons l'objectif de ralentir l'activité économique soit le problème de l'inflation. Dans la deuxième partie, nous nous intéressons à l'effet de la taille relative d'un gouvernement quant à l'efficacité de ce dernier à réaliser une politique de stabilisation soit à éviter le chômage et à réduire l'inflation.

4.2 Politique fiscale de stabilisation et taille relative du gouvernement

4.2.1 L'objectif de stimuler l'économie : le problème du chômage

Comme la nature du problème en cause est particulièrement complexe, il est hors la portée de cette étude d'apporter une évidence empirique directe et complète au sujet du rôle joué par la politique fiscale de stabilisation dans la croissance relative des administrations publiques. Toutefois, avec l'aide de notre formalisation du modèle des objectifs du chapitre 1, il est possible d'apporter une évidence indirecte au sujet de ce problème. De

plus, il est possible de justifier cette évidence indirecte par quelques éléments empiriques précis.

Reprenons les équations (2) et (3) du chapitre 1 :

$$E_{\gamma,G} = \frac{\frac{\Delta\gamma}{\gamma}}{\frac{\Delta G}{G}} = (1 - M\gamma),$$

$$M = \frac{\Delta\gamma}{\Delta G} \quad \text{et si } M = \frac{1}{\gamma} => E = 0,$$

$$M < \frac{1}{\gamma} => E > 0,$$

$$M > \frac{1}{\gamma} => E < 0.$$

Ces équations précisent que, si le multiplicateur des dépenses fiscales M, est inférieur à l'inverse de la taille relative du gouvernement telle que mesurée par le ratio des dépenses du gouvernement au produit domestique brut, $y = \frac{G}{\gamma}$, alors tout accroissement, en pourcentage des dépenses gouvernementales, impliquera une hausse en pourcentage proportionnellement plus élevée de la taille relative des administrations publiques. De plus, l'effet de cette hausse des dépenses gouvernementales sur la taille relative des administrations publiques variera inversement selon la valeur du multiplicateur. Donc dans le cadre de ce modèle, pour préciser le rôle joué par la politique fiscale de stabilisation du gouvernement dans la croissance de la taille relative des administrations publiques, il nous faut présenter certaines dimensions attendues et empiriques du multiplicateur fiscal relativement à la taille relative des administrations

publiques. Nous nous basons sur le principe, qu'en général, les politiques économiques visant à stimuler l'activité économique sont caractérisées par une hausse des dépenses des administrations publiques mais, par ailleurs, nous reconnaissons, qu'en pratique, une politique expansionniste s'accompagne très souvent de réductions de taxes alors que le déficit encouru est financé par des émissions d'obligations ou qu'il est simplement monétisé.

4.2.1.1 Sur la dimension relative attendue et empirique du multiplicateur fiscal

Considérons le modèle keynésien suivant qui est construit de telle sorte qu'il produise le multiplicateur fiscal le plus élevé possible :

$Y = C + I + G$, une équation où le revenu national (Y) est égal à la somme des dépenses d'investissements (exogènes), $I = I^{o}$, des dépenses gouvernementales (exogènes), $G = G^{o}$, et des dépenses de consommation, $C = f(Y)$, fonction du revenu national (Y).

De ces équations, nous dérivons aisément le multiplicateur :

$$M = \frac{\Delta Y}{\Delta G} = \frac{1}{1 - f'} \ (Y)$$

où f' est la propension marginale à consommer.

Si nous avons une propension marginale à consommer qui est très élevée, .95 par exemple, le multiplicateur est 20. Dans ce cas, seules les économies dont la taille relative de leur administration publique est inférieure à .05 présenteraient une élasticité, $E_{\gamma,G}$, positive. Cependant, le multiplicateur baisse rapidement s'il y a une hausse de la propension marginale à consommer : avec

$f'(Y) = .9$, $M = 10$; $f'(Y) = .8$; $M = 5$, $f'(Y) = .7$, $M = 3$ etc...

De plus, il suffit d'ajouter un secteur extérieur à notre modèle keynésien pour faire tomber la valeur du multiplicateur :

$X = X^{o}$: exportations (exogènes)

$Mi = g(Y)$: importations (Mi), fonction du revenu (Y).

Si nous redéfinissons notre équation d'équilibre

$Y = C + I + G + X - Mi$

nous obtenons

$$\frac{\Delta Y}{\Delta G} = \frac{1}{1 - f'(Y) + g'(Y)}$$

où $g'(Y)$ est la propension marginale à importer.

Avec une fuite vers l'extérieur qui est supportée par une propension marginale à importer de .2, le multiplicateur devient inférieur à 3 i.e. une situation compatible avec une élasticité taille relative-dépenses gouvernementales, $E_{\gamma,G}$, positive pour toutes les économies ayant une dimension relative de leur secteur public inférieure à .33.

Il est aisé d'ajouter d'autres fuites au modèle. Par exemple, une taxe prélevée sur le revenu réduira le multiplicateur :

$T = t(Y)$

où T = taxes (T) fonction du revenu (Y)

t = taux marginal de taxation

$C = f(Yd)$ ou $Yd = Y - T$ est le revenu disponible.

Si nous retenons les autres équations précédentes, nous obtenons

$$\frac{\Delta Y}{\Delta G} = \frac{1}{1 - f'(Y) + g'(Y) + t'(Y) \cdot f'(Y)}$$

Si $f'(Y) = .9$, $g'(Y) = .2$ et $t'(Y) = .2$,
notre multiplicateur tombe aux environs de 2.

Notons que, si nous ajoutons un système d'impôt sur le revenu, nous introduisons la notion de stabilisateurs automatiques i.e. de mécanismes qui apportent des correctifs automatiques afin de stabiliser l'économie. Nous avons présenté un stabilisateur automatique qui est relié aux recettes des gouvernements mais nous pouvons imaginer un stabilisateur automatique qui serait relié aux dépenses gouvernementales telles les dépenses d'assurance-chômage par exemple. L'établissement de ce type de système suppose des dépenses gouvernementales de base qui sont reliées à l'objectif d'une plus grande stabilité de l'économie puisque la mécanique de ces dépenses est de fonctionner automatiquement, en sens inverse de l'activité économique.

Par ailleurs, les stabilisateurs automatiques contribuent également à réduire l'efficacité du multiplicateur associé aux dépenses discrétionnaires du gouvernement. Nous avons illustré ce dernier point par la situation de taxes perçues sur le revenu et nous aurons l'occasion de revenir sur cette question dans une section subséquente.

Finalement, dans le cadre de ces modèles keynésiens simples, notons que, si nous ajoutons un secteur monétaire à notre système d'équations, une fois de plus, nous obtenons une fuite qui tend à réduire la valeur du multiplicateur en particulier si les investissements sont relativement sensibles aux taux

d'intérêt et/ou si la demande de monnaie est insensible à ce taux[1].

En résumé, déjà selon ces modèles keynésiens, il est douteux que le multiplicateur des dépenses gouvernementales soit supérieur à 2. Alors, nous pouvons présumer que, pour l'ensemble des pays considérés dans notre étude, l'élasticité ($E_{\gamma,G}$) de la taille relative de leur administration publique en rapport aux dépenses gouvernementales est positive : la condition de base ($M = \frac{\Delta Y}{\Delta G} < \frac{1}{\gamma} = .50$) est satisfaite puisqu'aucun pays ne présente une dimension relative de son secteur public qui soit supérieure à .50.

De plus, il est très important de constater que, lorsque nous compliquons ces modèles, la littérature économique au sujet du multiplicateur fiscal tend surtout à suggérer une valeur encore plus faible de ce multiplicateur. Non seulement ce résultat confirmerait l'assurance d'une élasticité taille relative-dépenses gouvernementales positive mais également, il tendrait à renforcer l'argument d'une contribution réelle de la

---

1 Rédéfinissons $I = (r)$, $I'_r < 0$, et soit $M^d = L\ (r,y)$ une demande de monnaie fonction croissante du revenu, $L'_y > 0$, et décroissante avec le taux d'intérêt, $L'_r \leq 0$. Avec une offre exogène de monnaie $M^s = M^o$ et une situation d'équilibre sur le marché monétaire $M^s = M^d = M^o$, notre multiplicateur fiscal devient :

$$\frac{\Delta Y}{\Delta G} = \frac{1}{1 - f' + f'_y t'_y + M^{1'}_y + \frac{I'_r L'_y}{L'_r}}$$

Si $|I'_r|$ est élevé et/ou $|L'_r|$ est prêt de zéro, alors $\frac{\Delta Y}{\Delta G}$ sera relativement petit.

politique de stabilisation à la croissance relative du gouvernement puisque cette élasticité croît s'il y a une baisse du multiplicateur. Par exemple, si au modèle keynésien le plus simple, (modèle où aucune fuite n'existe sauf celle de l'épargne) nous incorporons le financement d'une hausse des dépenses gouvernementales par le moyen de taxes, alors le multiplicateur fiscal d'un budget équilibré se situera entre zéro et un[1].

Lorsque le financement des dépenses gouvernementales est assuré par le moyen d'une émission d'obligations, la situation du multiplicateur se détériore davantage. En effet, il existe plusieurs modèles et de nombreux auteurs dont Silber (1970), Andersen (1973), Christofides (1974), Pyle et Turnovsky (1976) qui suggèrent que, dans un tel cas, le multiplicateur fiscal est très près du zéro voire même qu'il est négatif. L'idée qui émerge de ces modèles est qu'une hausse des dépenses gouvernementales, qui entraîne immédiatement une hausse du revenu, hausse également la demande de monnaie. Face à cette demande excédentaire de monnaie, il y a une émission d'obligations et, le prix de ces obligations diminue i.e. le taux d'intérêt augmente. Cette hausse du taux d'intérêt est d'ailleurs nécessaire afin d'écouler la nouvelle émission d'obligations gouvernementales. Si les investissements privés sont relativement sensibles à la hausse

---

1 $Y = C + I + G = f(Y_d) + I + G$

$Y_d = Y - T$, T = taxes

$T = T^0$; $G = G^o$, $I = I^0$

D'où : $\left.\frac{\Delta Y}{\Delta G}\right|_{\Delta G = \Delta T} = \frac{1 - f'_y}{1 - f'_y} = 1$

du taux d'intérêt, alors les investissements privés diminueront et entraîneront une baisse du revenu. Même s'il n'est pas aussi négatif au sujet de la valeur d'un tel multiplicateur fiscal, Bailey (1971) oriente l'effet net dans la même direction en associant un financement par obligations à un multiplicateur de budget équilibré par la taxation. Il appuie son argument sur l'hypothèse que les ménages escomptent ces obligations comme s'il s'agissait de taxes futures.

Par ailleurs, les économistes s'accordent pour reconnaître que, si les dépenses gouvernementales sont financées par une hausse de la masse monétaire, l'effet sur le revenu peut être très nettement positif. Cependant, dans ce dernier cas, nous ne pouvons évidemment plus distinguer entre le multiplicateur fiscal et le multiplicateur monétaire.

Blinder et Solow (1974) ont récemment ranimé le débat du problème du financement des dépenses gouvernementales en insistant sur l'intérêt d'intégrer, dans un modèle économétrique, une équation qui explicite le financement des dépenses gouvernementales. Évidemment, ce type de spécification place l'accent sur le multiplicateur de long terme. Même s'il est quelque peu paradoxal de discuter de politique de stabilisation et de multiplicateur de long terme puisque, dans ce type de modèle, le long terme peut englober plusieurs années, théoriquement il ne peut y avoir de stabilité finale de l'activité économique que si le budget de l'État est en équilibre.

Dans ce contexte, ces auteurs ont suggéré que le multiplicateur de <u>long terme</u> soit plus expansionniste si le déficit est

financé par les émissions d'obligations plutôt que par la création de nouveaux billets de banque. Ils expliquent intuitivement ce résultat en notant que chaque accroissement additionnel d'obligations en circulation, qui est nécessaire au financement des déficits courants, entraîne des dépenses supplémentaires afin d'assurer le service de la dette. Donc, relativement à un financement par une hausse de la masse monétaire, le financement par obligations exige une hausse du revenu beaucoup plus importante afin que la hausse induite de taxes absorbe complètement le déficit. Par ailleurs, Blinder et Solow (1974) et récemment Pyle et Turnovsky (1976) reconnaissent la dimension empirique de cette proposition. Ces auteurs admettent que la stabilité du modèle est très reliée au caractère expansionniste de l'effet richesse associé au financement par obligations alors que ce problème de stabilité ne se pose pas dans le cas du financement par accroissement de la masse monétaire. Si nous retenons le multiplicateur de long terme des dépenses gouvernementales, financées par la création de monnaie, il est intéressant d'examiner comment ce multiplicateur s'inscrit dans notre discussion car, en fait, il définit un "trend" et il est indépendant, sauf pour les paramètres fiscaux (taxes et subsides), du modèle macroéconomique sous-jacent. Ce multiplicateur de long terme est, de toute évidence : $\frac{\Delta Y}{\Delta G} = \frac{1}{T'_{(Y)}}$ où $T'(Y)$ est défini, selon Blinder et Solow (1974, page 55), comme "la propension marginale à taxer et à réduire les paiements conditionnels de revenus de transfert lorsque le produit national brut s'accroît". Nous constatons que, si $T'(Y) > \gamma$, il y aura un mouvement dans la même direction entre la taille relative du gouvernement et les dépenses de celui-ci. Notons que $T'(Y)$ est plus élevé

lorsque l'économie possède une structure importante de stabilisateurs automatiques et lorsque le système d'impôt sur le revenu est progressif. Enfin, à titre d'exemple, Blinder et Solow estiment que T' (Y) > .50 pour les États-Unis, soit un multiplicateur inférieur à 2.

Dans la littérature moderne au sujet de la stabilisation, il y a d'autres courants qui ont contribué à faire ressortir l'effet sur le multiplicateur, des réactions au niveau des consommateurs ou des firmes, que soulèvent certaines dépenses gouvernementales. Dans la littérature traditionnelle, l'emphase était placée sur des dépenses gouvernementales équivalentes à un gaspillage des ressources. Pour paraphraser Keynes, "il fallait simplement creuser des trous pour ensuite les remplir". Par cette condition imposée aux dépenses gouvernementales, on voulait éviter que les individus réagissent directement à ces dépenses. Bailey (1971) a été l'un des premiers à présenter un modèle suggérant une réduction de la valeur du multiplicateur fiscal si nous retenons l'hypothèse que les ménages incluent les dépenses du gouvernement dans leur revenu et jugent que leur consommation est équivalente à la consommation du gouvernement. Ce modèle implique une substitution parfaite $ pour $ entre les dépenses privées et les dépenses gouvernementales et ainsi, le multiplicateur des dépenses gouvernementales est annulé.

Évidemment, il est possible de s'objecter au fait que ce résultat ne soit obtenu que pour certaines dépenses en nature du gouvernement (pour reprendre l'exemple de Bailey, le gouvernement qui fournit le repas quotidien des travailleurs) et que ce

n'est pas nécessairement cette catégorie de dépenses qui est en cause lorsque nous nous référons à une politique de stabilisation. Par exemple, nous pourrions imaginer que certaines dépenses gouvernementales seraient complémentaires des dépenses privées, ce qui provoquerait une hausse du multiplicateur fiscal. À la limite, une réaction de complémentarité entre dépenses privées et dépenses gouvernementales pourrait modifier la relation positive entre les dépenses du gouvernement et la taille relative de ce dernier simplement par son influence positive sur le multiplicateur. Cependant dans une section subséquente, nous démontrerons qu'il est peu probable qu'un tel résultat ne se réalise puisque d'une part, ces effets de substitution ou de complémentarité entre dépenses privées et dépenses gouvernementales ne sont probablement pas indépendants du niveau initial de la taille relative des administrations publiques et que, d'autre part, le niveau de la taille relative est un élément déterminant du signe de l'élasticité taille relative-dépenses gouvernementales.

Au niveau des ménages et des firmes (production), d'autres auteurs ont intégré une réaction aux dépenses gouvernementales dans le cadre d'un modèle d'équilibre général. Par exemple, Grossman et Lucas (1974) ont discuté de ce problème dans le contexte d'une théorie du déséquilibre[1] et ils concluent (page 168) que le résultat conventionnel d'une hausse d'emploi, associé à une hausse des dépenses gouvernementales, est retrouvé si les dépenses publiques excèdent leur niveau optimal (défini comme le point où

---

1 C'est-à-dire une situation où l'échange sur un marché est non pas au point d'équilibre mais soit sur la courbe de demande, soit sur la courbe d'offre.

le produit marginal des biens publics, mesuré en unités de biens privés de consommation, est égal à l'unité (voir chapitre 1). En effet, l'emploi doit s'accroître afin de satisfaire la demande additionnelle gouvernementale pour les biens. Cependant, ce résultat n'est pas obtenu si les dépenses publiques sont en deçà du niveau optimal. Au point optimal, les dépenses publiques ajoutent autant du côté de la demande que du côté de l'offre et ainsi le niveau de l'emploi demeure inchangé. Au plan théorique, nous remarquons que ce modèle établit un lien explicite entre le multiplicateur et le niveau des dépenses publiques. Weber (1974, page 22) a utilisé un modèle semblable quoique moins complexe et il a estimé qu'un accroissement de 10.0 % des dépenses gouvernementales conduit à une hausse de 2.0 % de l'extrant et de 2.5 % de l'emploi (mesuré en homme/heure) lorsque ces dépenses sont financées par une hausse de taxes. Weber a utilisé des données américaines qui englobent la période 1929-1970 et ses résultats suggèrent que le multiplicateur du budget équilibré d'un tel modèle est près de l'unité[1].

Au plan théorique, il y a donc tout lieu de croire que la condition $M < \frac{1}{\gamma}$ pour que $E_{\gamma,G} > 0$, est satisfaite pour que l'élasticité taille relative-dépenses gouvernementales soit positive.

---

1 $\frac{\frac{\Delta Y}{\Delta G}}{\frac{Y}{G}} = .20 \rightarrow \frac{\Delta Y}{\Delta G} = .20\,\frac{Y}{G}$; si $\frac{Y}{G} \approx 5$ en moyenne pour cette période,

alors $\frac{\Delta Y}{\Delta G} \approx 1.0$.

Au plan empirique, nous avons déjà référer à deux études qui suggéraient un multiplicateur fiscal mixte (hausse de dépenses gouvernementales financées par la création de monnaie) de long terme de l'ordre de 2.0 (Blinder et Solow (1974)) et un multiplicateur d'impact de budget équilibré de l'ordre de 1.0 (Weber (1974)). En pratique, il existe une abondance d'estimés de la valeur du multiplicateur des dépenses gouvernementales. Il est donc intéressant de nous pencher sur plusieurs de ces résultats empiriques en guise de contrepartie de notre discussion théorique. Cependant, il convient de noter qu'il n'est guère facile de comparer les différents estimés qui sont présentés car la complexité des modèles qui sous-tendent ces résultats varie considérablement. Il convient également de noter que ces estimés ne comprennent que quelques uns des derniers éléments théoriques au sujet de la politique de stabilisation dont nous avons discuté plus haut. Il nous semble donc justifié de croire que les estimés des multiplicateurs qui sont présentés ici sont généralement biaisés vers le haut. Cette direction du biais est donc a priori discriminatoire à l'égard de l'hypothèse d'une élasticité taille relative-dépenses gouvernementales positive.

Hansen (1969) a calculé, pour plusieurs pays, un multiplicateur des dépenses gouvernementales sur la base d'un modèle de type keynésien relativement simple. Au tableau 4-1, nous reproduisons les multiplicateurs de Hansen ainsi que quelques éléments de base qu'il a utilisés pour ses estimés. Il est à remarquer que les résultats de Hansen sont relativement très près de nos perceptions théoriques au sujet de la valeur des multiplicateurs des modèles keynésiens simples. En effet, tous les

multiplicateurs sauf un sont inférieurs à 2 et, sur la base des tailles relatives des administrations publiques pour la sous-période 1960-1964, (voir tableau 2-1, chapitre 2) la condition $M > \frac{1}{\gamma}$ est nettement satisfaite. Par exemple, le multiplicateur le plus élevé est celui des États-Unis alors que la taille relative de son administration publique est la plus faible parmi celles des pays retenus dans ce tableau. Pour les États-Unis, nous avons : $M = 2.12 < \frac{1}{\gamma} = \frac{1}{.28} = 3.57$; pour la France dont la taille relative est la plus élevée, nous avons : $M = 1.94 < \frac{1}{.34} = 2.94$; etc. Evans (1966, 1969) a également présenté, sur une base comparative entre les États-Unis, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, différents multiplicateurs tirés de modèle économétriques variés et, en général, plus complexes que ceux retenus par Hansen. Le tableau 4-2 résume ces résultats des multiplicateurs d'impact et de long terme. Evans (1966, page 359) n'a pas hésité à conclure que, pour un même pays et en l'occurrence les États-Unis, les résultats présentent une variabilité qui n'est pas très commode au niveau des prévisions. Sauf pour le multiplicateur de long terme de 4.0 du modèle d'Evans, il demeure que, en rapport à notre discussion antérieure, les résultats présentés sont compatibles avec une élasticité taille relative-dépenses gouvernementales positives. Pour les États-Unis, Evans (1969, page 16) a également présenté différents estimés d'un multiplicateur de budget équilibré. Il note que le multiplicateur d'impact (1 an) du budget équilibré varie selon le mode de taxation retenu pour équilibrer le budget. Le multiplicateur est légèrement inférieur à l'unité ($\approx .78$) si les dépenses gouvernementales sont financées par une hausse des taux d'impôt sur le revenu personnel; il est nettement inférieur à l'unité ($\approx .48$)

Tableau 4-1

MULTIPLICATEURS D'HANSEN ET QUELQUES COEFFICIENTS DE BASE[a)]

Pays	Multiplicateurs (changement dans les dépenses gouvernementales en biens et services)	Taux marginal de taxes indirectes	Taux marginal de taxes directes	Propension marginale à consommer	Propension marginale à importer
Allemagne	1.67	.16	.17	.20	.20
Belgique	1.42	.15	.10	.75	.50
Etats-Unis	2.12	.12	.17	.75	.05
France	1.94	.21	.08	.75	.15
Italie	1.89	.13	.08	.70	.17
Royaume-Uni	1.56	.09	.20	.68	.28
Suède	1.44	.10	.30	.80	.40

a) Estimés par séries temporelles.

Source Hansen, B., Fiscal Policy in Seven Countries, 1955-1965, OECD, mars 1969, tableaux 1.2 et 1.3.

Tableau 4-2

MULTIPLICATEURS D'IMPACT ET DE LONG TERME DES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

	Impact (1 an)	Long terme (en moyenne 10 ans)
Etats-Unis		
1) Klein-Goldberger	1.23	2.11
2) Suits	1.30	1.10
3) Morishima-Saito	1.86	2.37
4) Evans	2.36	4.0
5) Evans-Wharton*	2.06	2.32
6) Brookings trimestriel*	2.4	--
Royaume-Uni		
Ball	1.29	2.45
Pays-Bas		
Verdoorn-Post	.45	--

*Evans, M.K., Macro-Economic Activity, Theory, Forecasting and Control, Harper & Row, Publishers, New-York, 1969, tableau 20.11, tableau 20.13.

Source Evans, M.K., "Multiplier Analysis of a Post War Quarterly U.S. Model and a Comparison with Several other Models", The Review of Economic Studies, Vol. XXXIII (4), 96, octobre 1966 (pp. 355, 357, 359).

si les dépenses sont financées par un accroissement de taxes d'accise et il se situe à près de 2.0 (≈1.81) si le financement s'effectue par une hausse des impôts sur les corporations. Une autre expérience intéressante au sujet des multiplicateurs suggère des résultats comparables à ceux présentés jusqu'ici et elle nous est fournie par l'étude de Waelbroeck-Dramais (1974). Ces auteurs ont construit un modèle économétrique qui relie les économies des huit pays membres de la Communauté Economique Européenne (CEE) et ils ont présenté différents multiplicateurs sous des conditions d'une synchronisation des politiques économiques des différents pays. Le tableau 4-3 résume leurs résultats.

Tableau 4-3

MULTIPLICATEURS AVEC POLITIQUES ÉCONOMIQUES SYNCHRONISÉES D'UN ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION PUBLIQUE ÉQUIVALENT À 1 % DU P.N.B.

	1 an (1970)	5 ans (1974)
Allemagne	1.49	2.07
Belgique	1.98	2.13
Danemark	2.20	3.38
France	1.45	1.92
Italie	1.76	3.04
Irlande	1.27	1.36
Pays-Bas	1.66	2.22
Royaume-Uni	1.47	.79

Source Waelbroeck, J. et Dramais, A., "Desmos: A Model for the Coordination of Economic Policies in the ECC Countries", Table 13A, dans International Aspect of Stabilisation Policies, édité par Ando, A.; Herring, R. et Marston, R., The Federal Reserve Bank of Boston Conference Series, juin 1974.

Au Canada, il existe plusieurs modèles économétriques mais ce n'est que très récemment qu'ont été réalisées certaines comparaisons entre multiplicateurs. Le tableau 4-4 résume quelques résultats canadiens[1].

Nous pouvons aisément constater les faibles valeurs des multiplicateurs et ce, même pour le multiplicateur fiscal financé par la monétisation. Pour le modèle RDX 2, la valeur élevée des multiplicateurs nominaux de long terme s'explique par l'endogénéisation du flux d'immigrants en réaction à l'activité économique, ce qui a pour effet de hausser la main-d'oeuvre active alors que, pour le modèle QFM, ceci semble dû à l'extrême sensibilité du modèle à l'inflation. Cependant, dans les deux cas et en particulier pour le modèle QFM, il faut noter que le système ne semble pas très stable et qu'une situation explisive semble exister.

En résumé, l'ensemble des résultats empiriques et des discussions convergent et suggèrent que l'élasticité taille relative-dépenses gouvernementales est de signe positif pour les économies dont nous avons discuté.

4.2.2 L'objectif de ralentir l'activité économique (le problème de l'inflation)

En principe, les conditions d'une élasticité positive de la taille relative d'un gouvernement en rapport à ses dépenses

---

1 Les résultats sont basés sur une série de documents (dont certains sont titrés préliminaires) présentés au congrès annuel de l'Association canadienne des économistes, tenu à l'Université Laval en juin 1976.

Tableau 4-4

MULTIPLICATEURS D'IMPACT (1 AN) ET DE LONG TERME (13 ANS)
DE DIFFÉRENTS MODÈLES CANADIENS (PÉRIODE 1961-1973)

Modèles	Multiplicateur avec dépenses gouvernementales financées par monétisation				Multiplicateur avec dépenses gouvernementales financées par émissions d'obligations			
	Réel	Nominal	Réel	Nominal	Réel	Nominal	Réel	Nominal
RDX2 (avec les équations exogènes sur le gouvernement, la migration et le monde extérieur)	1.04	1.18	.42	1.90	.96	1.10	.36	1.19
RDX2 (avec les équations sus-mentionnées endogènes)	1.05	1.19	2.71	6.44	.97	1.11	1.87	5.05
TRACE (dépenses gouvernementales en biens et services sont exogènes et endogènes pour les dépenses en salaires et en prix)	1.41	1.1	-.18	2.3	1.34	1.1	-.01	3.0
QFM (Dépenses gouvernementales réelles sont exogènes et les dépenses nominales endogènes)	1.37	1.36	-1.09	25.74	1.37	1.36	-.67	17.17

Sources De Bever, L.; Maxwell, T., "An Analysis of Some of the Dynamic Properties of RDX2", tableau A, tableau C, juin 1976.

Foot, D.K. et Sawyer, J.A., "Some Dynamics of the Trace Model", tableau A, tableau C, mai 1976.

Jump, G.V., "Canadian Macro Models Comparison Project: Results Using the University of Toronto Quarterly Forecasting Model", tableau A, tableau C, mai 1976.

demeurent les mêmes, que ce soit pour une baisse ou pour une hausse des dépenses gouvernementales. Il est donc presqu'exclu qu'une politique qui vise le ralentissement d'une économie par une réduction des dépenses gouvernementales soit l'explication de la croissance de la taille relative des administrations publiques. Une telle politique aurait plutôt tendance à provoquer un effet contraire.

Dans le passé, il faut noter que les gouvernements ont été davantage préoccupés par le problème du chômage que par le problème de l'inflation i.e. le problème de ralentir l'activité économique. Les économistes ont maintes fois rappelé que la raison de cette absence de préoccupation, c'était que l'inflation profite aux gouvernements. Puisque les taxes sont définies en termes nominaux plutôt qu'en termes réels, (sauf pour certaines indexations récentes au Canada et ailleurs) un gouvernement profite nécessairement de l'inflation si son système d'impôt sur le revenu est progressif. Ainsi, l'inflation pousse le revenu des individus vers une tranche supérieure où s'applique un taux marginal d'imposition plus élevé. Le gouvernement profite également de l'inflation par ses taxes sur les profits des corporations puisqu'il existe différents paliers de taux selon la dimension des profits (c'est le cas au Canada) et qu'en période d'inflation comme l'a souligné Gramlich (1968), à court terme, les coûts fixes d'une entreprise permettent que la part marginale des revenus des entreprises qui deviennent des profits soit au-dessus de la moyenne. Finalement, si les individus veulent maintenir des encaisses réelles à un niveau désiré supérieur au niveau courant, réduit par l'inflation, le gouvernement, qui est responsable de la création de nouveaux

billets de banque, trouve ainsi une source supplémentaire de financement (voir Friedman (1971)).

Si les recettes gouvernementales supplémentaires tirées de l'inflation se sont concrétisées en dépenses supplémentaires, alors l'attitude négative des gouvernements devant l'inflation pourrait avoir eu une influence positive sur la taille relative des administrations publiques. Selon Montmarquette et Smith (1976), il semble qu'une telle situation d'entrées fiscales abondantes, précédant des dépenses gouvernementales, se soit produite au Canada (au niveau du gouvernement fédéral) pendant la période inflationniste de 1972-1975. Suite à la période inflationniste récente dont l'ampleur et la généralisation ont été sans précédent et qui a amené plusieurs gouvernements à instituer une politique d'indexation des impôts, il convient de souligner que le problème de l'inflation pourrait devenir l'objet d'une préoccupation plus importante pour les gouvernements et ce, dans un avenir immédiat. Comme l'a noté Gordon (1975), "la hantise de la 'Grande Dépression' semble devoir être remplacée par celle de la 'Grande Inflation Non Anticipée'".

4.3 Taille relative du gouvernement et politique de stabilisation

Nous avons discuté du rôle de la politique de stabilisation sur la taille relative du gouvernement et nous nous attaquons maintenant au problème inverse : l'effet d'une taille relative donnée sur la politique de stabilisation. Dans cette section, les questions suivantes sont débattues : Existe-t-il une taille relative du gouvernement qui soit susceptible de mieux

rencontrer l'objectif de stabiliser l'économie ? Existe-t-il une compatibilité entre l'objectif d'un taux d'inflation donné et une taille relative donnée du gouvernement ? Peut-on imaginer des situations où une taille relative donnée favorise ou nuit à l'efficacité du gouvernement à stimuler l'économie ? Les deux premières questions concernent le caractère "statique" ou l'aspect "stock" de la situation : Quel niveau de stabilité peut-on atteindre ? La troisième question s'attaque au caractère "dynamique" ou l'aspect "flux" du problème : Comment peut-on maintenir cette stabilité ?

4.3.1 Niveau de stabilité de l'activité économique et niveau d'inflation

Il est généralement cru, du moins dans certains milieux, qu'il n'existe pas de problème de chômage ou d'inflation au sein des économies centralisées i.e. des économies où la taille relative de l'administration publique est près de l'unité. L'argument repose sur le principe que dans de telles économies, toute l'activité économique est planifiée et contrôlée et qu'il est alors plus facile de stabiliser le rythme de cette activité économique. Deux études récentes au sujet des économies socialistes ont sérieusement remis en question ce type d'assertions. Pour Bajt (1974), au sein d'une économie socialiste, il existe plusieurs éléments déstabilisateurs. Par exemple, l'auteur mentionne l'agriculture et les investissements comme étant les principaux éléments. Au sujet de l'agriculture, les aléas climatiques mentionnés sont bien connus et, au sujet des investissements, l'auteur souligne que des programmes trop ambitieux qui sont susceptibles de créer des goulots d'étranglement et un certain

mécontentement des travailleurs forcent occasionnellement les autorités du plan à modifier le rythme des investissement. Pour Howard (1976, page 374), la dynamique de l'interaction entre le marché du travail et le marché des biens implique que les autorités soviétiques perdent une partie de leur contrôle des fonds de salaires et donc de l'offre de monnaie. Howard explique que, dans une situation de rareté sur le marché des biens de consommation, il y a réduction de l'offre de travail, ce qui doit hausser le salaire réel. Or, en Union Soviétique, pour réaliser cette hausse du salaire réel, la masse monétaire doit nécessairement s'accroître en l'absence d'une hausse de la production des biens de consommation.

Donc, même au sein des économies très centralisées où l'activité économique est fortement planifiée, il subsiste certains éléments déstabilisateurs et certaines formes déguisées de chômage et d'inflation. Toutefois, dans quelle mesure ces éléments sont-ils relativement plus importants au sein des économies moins centralisées ? Ou plus précisément en termes de notre sujet d'étude, dans quelle mesure une taille relative élevée des administrations publiques permet-elle une plus grande stabilité relative de l'économie ? Pour répondre à cette dernière question, nous discutons d'abord de la stabilité de l'activité économique réelle et ensuite du problème de l'inflation. Dans les deux cas, nous nous référons à des situations où la taille relative des administrations publiques varie à l'intérieur de notre échantillon de données internationales.

4.3.1.1 L'activité économique réelle

En principe, une planification plus poussée, un meilleur

contrôle de l'économie et le développement de stabilisateurs automatiques devraient contribuer à une plus grande stabilité de l'activité économique réelle au sein des économies dont la taille relative de l'administration publique est élevée. Afin de vérifier l'hypothèse de l'existence d'un lien positif entre la taille relative du gouvernement et la stabilité réelle de l'économie, nous avons appliqué, à notre échantillon de données internationales, un test développé par Lundberg (1963). Le test consiste à calculer un ratio dont le numérateur représente une moyenne des déviations, en termes absolus, entre le taux de croissance annuel du produit domestique brut réel et une moyenne de ce taux de croissance; le dénominateur représente la moyenne des taux annuels de croissance pour la période considérée. Par exemple, au Canada pour la période 1960-1964, les taux annuels de croissance du produit domestique brut réel ont été de 3.0 %, 6.8 %, 5.57 % et 6.4 % soit une moyenne de 5.4 % pour ces 4 années. En prenant une moyenne des déviations en termes absolus entre les taux annuels et la moyenne des taux annuels, nous obtenons une valeur égale à 1.2 %. En divisant cette dernière valeur par 5.4 % i.e. la moyenne des taux annuels de croissance, nous obtenons finalement le nombre pur de .22. Un calcul analogue qui a été effectué pour les États-Unis et qui englobe la même période donne 1.4/4.4 = .32. Les États-Unis ont donc présenté une plus grande instabilité ou une plus faible stabilité de leur activité économique réelle que celle qu'a connue le Canada au cours de cette période. Selon Lundberg (1963, page 10), ce ratio constitue une mesure générale de la stabilité de la croissance réelle d'une économie et elle inclut une mesure de stabilité en rapport au cycle économique.

La mesure de Lundberg s'avère donc intéressante parce qu'elle correspond, dans une large mesure, au concept d'inertie de l'activité économique réelle compatible avec l'utilisation totale des ressources disponibles dont nous avons discuté dans l'introduction.

À l'aide de cette mesure, nous avons utilisé notre échantillon de données internationales et nous avons calculé, pour diverses sous-périodes, des corrélations de rang entre cette mesure de stabilité[1] et diverses mesures de la taille relative des administrations publiques. L'hypothèse à vérifier est que la taille relative élevée d'un gouvernement favorise la stabilité de l'économie. Comme la valeur élevée de la mesure de Lundberg traduit une stabilité plus faible, nous devrions donc observer une corrélation négative entre les variables taille relative et instabilité pour confirmer notre hypothèse de base. Le tableau 4-5 résume nos principaux résultats. Nous notons que l'ensemble des coefficients de corrélation de rang sont du signe négatif attendu. Cependant, les coefficients ne sont relativement élevés et ne sont statistiquement significatifs que pour les mesures "Dépenses totales/P.D.B." et Autres recettes/P.D.B.". Dans ce dernier cas, le résultat pourrait s'expliquer par le fait que l'item "Autres recettes" comprend les contributions à la sécurité sociale lesquelles sont reliées à l'activité économique. Les résultats de la mesure "transferts/P.D.B." sont acceptables puisque plusieurs dépenses de transferts ne sont pas directement reliées à l'activité économique alors que les coefficients positifs, observés pour la mesure

---

1 Les valeurs numériques de cette mesure sont présentées à l'annexe A-4.

Tableau 4-5

CORRÉLATIONS DE RANG ENTRE LA MESURE LUNDBERG D'INSTABILITÉ ET DIVERSES TAILLES RELATIVES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Tailles relatives Période	1960-64	1965-69	1970-74	1960-74
Dépenses totales/P.D.B. :				
Prix courants :	-.20	-.43	-.38	-.36
	(-.79)	(-2.02)	(-1.70)	(-1.63)
Prix constants : (1970)	-.28	-.49	-.38	-.38
	(-1.16)	(-2.37)	(-1.69)	(-1.75)
Production en biens et services/P.D.B. :				
Prix courants :	-.02	-.22	-.37	-.12
	(-.10)	(-1.03)	(-1.71)	(-.56)
Prix constants : (1970)	-.05	-.22	-.37	-.12
	(-.20)	(-1.07)	(-1.73)	(-.55)
Investissements nets/P.D.B. :				
Prix courants :	.32	.18	-.08	.18
	(1.44)	(.81)	(-.35)	(.82)
Prix constants : (1970)	.24	.28	-.07	.20
	(1.54)	(1.29)	(-.28)	(.88)
Taxes directes/P.D.B. :	.21	-.08	-.07	.11
	(.97)	(-.36)	(.33)	(.51)
Taxes indirectes/P.D.B. :	.04	.03	-.27	.05
	(.19)	(.18)	(-1.21)	(.25)
Autres recettes/P.D.B. :	-.16	-.44	-.40	-.40
	(-.72)	(-2.22)	(-1.88)	(-1.98)

Note Le nombre d'observations varie entre 18 et 21. Les données sont présentées à l'annexe A-4.

"Investissements nets/P.D.B.", seraient compatibles avec l'hypothèse d'une influence déstabilisatrice de ces dépenses[1]. Par ailleurs, il est relativement surprenant de noter l'absence d'une relation significative entre le calcul Lundberg d'instabilité et la mesure "Taxes directes/P.D.B.". En effet, compte tenu des éléments stabilisateurs automatiques que nous retrouvons dans les taxes directes, ce résultat particulier tendrait à suggérer que les stabilisateurs automatiques restent trop faibles pour maintenir l'économie à un taux de croissance maximal. Deux études désagrégées sur l'effet des stabilisateurs automatiques, celle de Packer et Ripley (1975) aux États-Unis et celle de Bossons et Wilson (1973) au Canada, tendent d'ailleurs à confirmer ce dernier point. En somme, ni les stabilisateurs automatiques ni les décisions discrétionnaires ne semblent être des facteurs très dominants pour expliquer une certaine relation négative observée entre la mesure retenue d'instabilité et diverses mesures de la taille relative des administrations publiques.

Il est à noter que la mesure Lundberg d'instabilité accorde, au problème du ralentissement économique, un même poids qu'à celui d'être au-dessus du taux moyen de croissance. En ce sens, cette mesure ne s'adresse donc que partiellement au problème du chômage. De plus, une des caractéristiques particulières de cette mesure est que l'influence du taux réel de croissance de la

---

1 Le caractère relativement marginal qui représente le rapport "Investissements nets/P.D.B." pourrait également expliquer ce résultat.

mesure comme telle n'est pas très facile à préciser[1]. Or, s'il s'avérait qu'une taille relative élevée des administrations publiques exerce une influence négative sur le taux réel de croissance de l'économie et, que le taux de croissance à son tour affecte négativement la mesure d'instabilité, ces résultats pourraient nuire à l'observation empirique forte d'une relation négative entre la mesure de Lundberg et la taille relative des administrations publiques. Sous de telles conditions mais avec cette fois un taux de croissance affectant positivement la mesure d'instabilité, il y aurait alors un biais d'observation vers une relation marquée entre les variables. Et comme il est difficile de départager entre ces possibilités, nous nous devons d'interpréter nos résultats avec une certaine réserve.

Au sujet du problème du chômage, très peu de données comparables sont disponibles au niveau international. Néanmoins, si nous examinons les quelques données de May et Sorrentino (1975) concernant le concept d'un taux de chômage standardisé et présentées par le graphique 4-1, ces données ne nous permettent pas de conclure à l'existence d'une relation négative entre le taux de chômage et la taille relative des administrations publiques. Nous reconnaissons que le nombre très limité d'observations nous invite à la prudence mais il est intéressant de remarquer qu'en fait, deux relations semblent surgir de ce graphique (lignes pointillées) : une relation positive, entre G/Y et le taux de chômage pour le

---

1 Le problème est de déterminer le signe de la dérivée partielle de la mesure Lundberg par rapport au taux de croissance réel. Ce problème ici n'a pas de solution analytique.

groupe de pays où G/Y est plus faible et, une relation négative, entre les variables des pays dont la taille relative de l'administration publique est plus élevée.

Graphique 4-1

TAUX DE CHÔMAGE ET TAILLE RELATIVE
DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

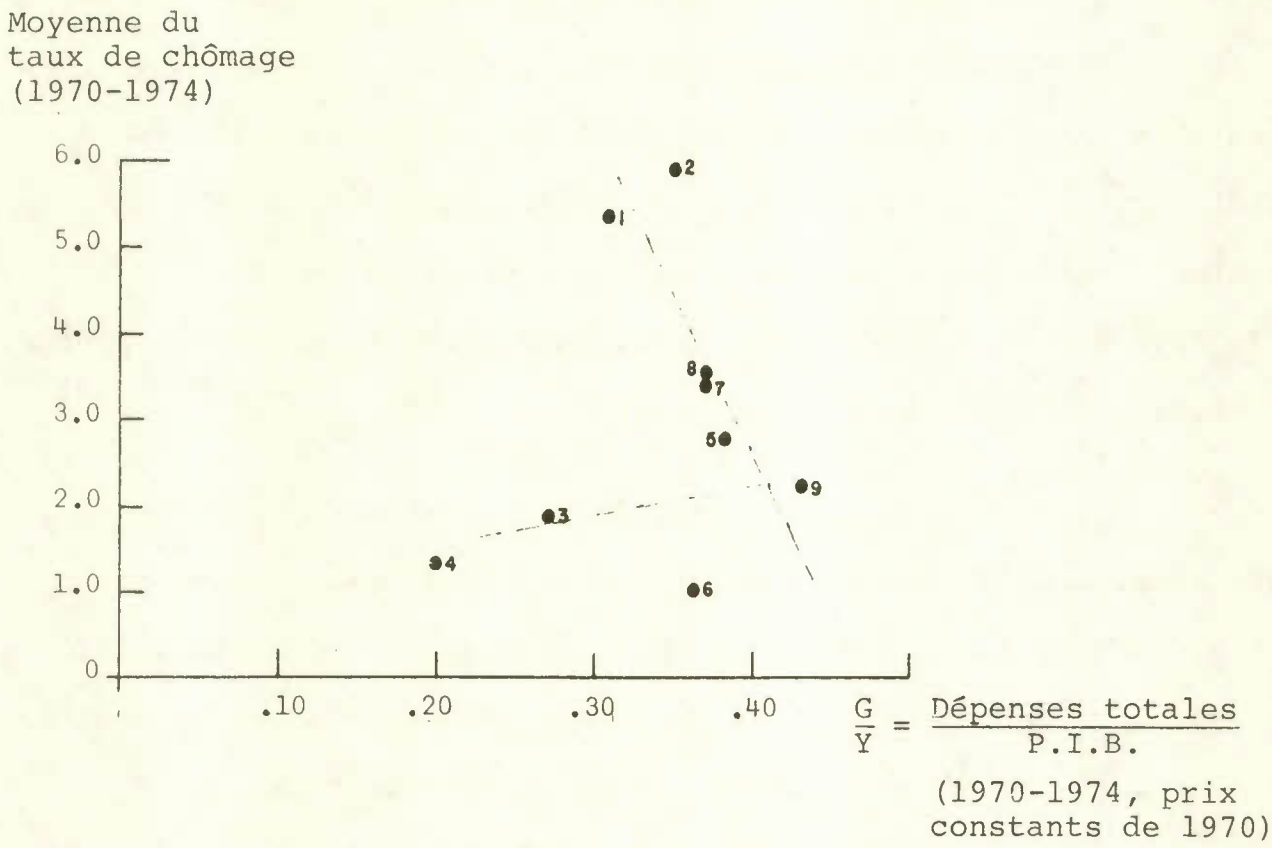

1. États-Unis; 2. Canada; 3. Australie; 4. Japon; 5. France; 6. Allemagne; 7. Grande-Bretagne; 8. Italie; 9. Suède.

Source May, J. Sorrentino, C., "Unemployment in Nine Industrial Nations, 1973-1975", Table 2, Monthly Labor Review, juin 1975.

Les données sont ajustées selon la définition américaine du taux de chômage.

4.3.1.2 Le niveau de l'inflation

La littérature économique nous offre une variété d'arguments tant théoriques qu'empiriques concernant le rôle exercé par les administrations publiques sur le phénomène de l'inflation. Pour l'ensemble des économistes, l'inflation demeure un phénomène monétaire; cependant, souligne-t-on dans cette littérature, l'accomodation monétaire cache une dimension structurelle du problème laquelle relie la pression exercée sur les prix à la présence des gouvernements au sein de l'économie.

Nous avons déjà référer aux travaux de Colin Clark (1945) où l'on considérait, selon les évidences empiriques de l'époque, qu'un gouvernement dont les dépenses excèdent 22 % du produit national brut exerce des pressions inflationnistes sur l'économie. Le Conseil économique du Canada (1966, 1970) a souligné le rôle qu'ont pu jouer les taxes indirectes et les autres modes de financement de l'État sur les prix, les coûts et les demandes salariales. Le même problème a été souligné par Hansen et Hotson (1971) alors qu'Auld (1974) a présenté certaines évidences empiriques démontrant que les accroissements de taxes directes et indirectes au Canada se sont traduits par des hausses de salaires et de prix. Johnson et Timbrell (1973) ont obtenu des résultats analogues pour le Royaume-Uni en établissant l'existence d'une relation positive entre d'une part, les hausses du taux de taxation et d'autre part, les salaires monétaires courants et les hausses subséquentes des taux de salaire.

Cragg (1976) a utilisé des données canadiennes et a démontré comment l'importance grandissante du gouvernement a

exercé une influence inflationniste sur les salaires. Finalement, dans une analyse de plus de 3,200 grandes conventions collectives signées au Canada entre 1967 et 1975, Cousineau et Lacroix (1977) démontrent que les données reflètent la moindre grande sensibilité du secteur privé et la plus grande sensibilité relative du secteur public à l'inflation anticipée. Ces mêmes auteurs estiment qu'il existe de fortes possibilités de contradiction entre les politiques de stabilisation et la politique salariale des gouvernements canadiens.

Lotz (1969) a utilisé un échantillon de données internationales et il n'a pas réussi, par ailleurs, à prouver statistiquement que les hausses des dépenses gouvernementales ont été typiquement financées de façon à exercer une influence majeure sur l'inflation. Plus récemment et concernant plusieurs pays, Brunner et Meltzer (1977) n'ont pu relier l'inflation à une mesure de pression fiscale qui combine des changements relatifs des dépenses et des recettes gouvernementales.

Dans une perspective plus théorique et à l'aide de la théorie du capital humain appliquée à la répartition des revenus, Montmarquette (1974) a suggéré qu'un système progressif d'impôt sur le revenu entraîne des valeurs nominales plus élevées pour les salaires bruts que les autres systèmes d'imposition[1]. Dans un contexte plus général, l'existence théorique d'une situation de "stagflation" (chômage et inflation apparaissant en même temps) semble devoir réclamer la présence d'un secteur public important

---

1 Rappelons que nous notions, au chapitre 2, l'existence d'une relation positive entre la progressivité d'un système d'impôt sur le revenu et la taille relative des administrations publiques.

(voir Johnston (1975)). Par exemple, Pyle et Turnovsky (1976) trouvent que si les hausses de taxes provoquent un effet déflationniste sur la demande, par ailleurs, elles accentuent le problème de l'inflation lorsque ces hausses passent aux autres facteurs de production. Dans ce cas, selon le modèle théorique de ces auteurs, il y a inconsistance entre les réclamations de revenu et il devient plus difficile de maintenir le plein emploi et la stabilité des prix. Finalement, Bacon et Eltis (1975) rappellent que la croissance économique ne peut dépendre que du surplus non consommé provenant du secteur productif de l'économie et ils démontrent que l'existence et la croissance d'un secteur public (non productif) important ne peut se faire, pour un niveau de croissance économique donné, que par une hausse des impôts. Or, si les firmes refusent de se financer à l'extérieur ou parviennent à transmettre aux consommateurs une partie de leurs impôts, la hausse des impôts frappe particulièrement les travailleurs qui réagissent en réclamant des hausses salariales plus élevées. Leur réclamation engage l'ensemble de l'économie dans une spirale inflationniste.

En résumé, la littérature économique suggère l'existence d'une relation positive entre l'inflation et le développement et/ou la présence d'un secteur public important. Sur le plan empirique, cette relation a semblé percer davantage au niveau du taux des salaires qu'au niveau des prix.

Avec notre échantillon de données internationales, nous avons observé globalement le même type de résultat empirique. Par ailleurs, il est opportun de noter que plusieurs théories, même si elles sont imprécises, relient l'inflation non pas tant

à l'existence du secteur public mais surtout à la croissance (hausse des dépenses et des taxes) relative des gouvernements. Au sujet de cette question de l'inflation, notre intérêt se situe au niveau de la taille relative des gouvernements et nous ne commentons les résultats statistiques que pour cette dernière perspective[1].

Le tableau 4-6 des corrélations de rang, entre le taux de croissance de l'indice implicite des prix et diverses mesures de la taille relative des administrations publiques, illustre l'ambiguité des résultats.

En effet, treize (13) des vingt-et-un (21) coefficients contemporains de corrélation de rang de ce tableau présentent un signe négatif non anticipé et deux (2) de ces coefficients sont significativement différents de zéro. Egalement, seulement deux (2) coefficients positifs sont significativement différents de zéro et concernent la mesure "Investissements nets/P.D.B.". Lorsque nous effectuons les corrélations de rang entre une mesure donnée de la taille relative des administrations publiques pour la période moyenne t et notre mesure d'inflation pour la période moyenne subséquente t + 1, la même ambiguité des résultats persiste; marginalement d'ailleurs et, comme l'indique le tableau 4-6, les résultats tendent à raffermir certaines des corrélations négatives antérieures.

---

1 Par ailleurs, on peut consulter en annexe, le tableau A-4-3 qui illustre bien l'existence d'une relation positive entre le taux d'inflation et le taux de croissance de la taille relative des gouvernements (diverses mesures).

Tableau 4-6

CORRÉLATIONS DE RANG ENTRE LE TAUX DE CROISSANCE DE L'INDICE IMPLICITE DES PRIX ET DIVERSES MESURES DE LA TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Taille relative Période	1960-64	1965-69	1970-74	Taille relative : 1960-64 Inflation : 1965-69	1965-69 1970-74
Production en biens et services/P.D.B.	-.44 (-2.17)	-.19 (.84)	-.37 (-1.74)	-.31 (-1.42)	-.45 (-2.27)
Transferts/P.D.B.	.03 (.13)	-.22 (-1.04)	-.47 (-2.35)	-.25 (-1.15)	-.36 (-1.77)
Investissements nets/P.D.B.	.34 (1.54)	.52 (2.63)	.47 (2.20)	.27 (1.21)	.47 (2.31)
G/P.D.B.	-.22 (-.90)	-.18 (-.78)	-.33 (-1.45)	-.49 (-2.22)	-.45 (-2.16)
Taxes directes/ P.D.B.	-.30 (-1.43)	-.02 (-.10)	-.20 (.90)	-.12 (-.53)	-.30 (-1.47)
Taxes indirectes/ P.D.B.	.08 (.35)	.02 (.28)	-.01 (.03)	-.04 (-.18)	.13 (.63)
Autres recettes/ P.D.B.	.12 (.51)	-.19 (-.91)	.02 (.07)	.33 (1.53)	.41 (2.08)

- ( ) : t-statistiques
  Les mesures de tailles relatives sont exprimées en prix courants.

- Le nombre de pays retenus pour chaque corrélation de rang varie entre 16 et 20 selon le cas. Les données sont présentées à l'annexe A-4.

Par ailleurs, le graphique 4-2 nous présente une image différente. Ce tableau compare le taux d'inflation d'une économie à celui qui existerait si nous excluons le secteur gouvernemental du calcul de l'inflation. La procédure qui implique le calcul de l'indice implicite des prix exclut les dépenses gouvernementales[1]

1 L'indice implicite des prix excluant le secteur gouvernemental a été calculé de la façon suivante : $\frac{\text{(P.D.B.-G) prix courants}}{\text{(P.D.B.-G) prix constants}}$

et nous conduit à des résultats qui indiquent clairement comment la présence du secteur gouvernemental modifie le taux d'inflation d'une économie. De plus, nous avons trouvé un coefficient de corrélation de rang de .39 (t statistique de 1.71) entre la différence des taux d'inflation et la taille relative des gouvernements (G/Y) pour la période 1960-1967. Cependant, ce coefficient est nul pour la période 1968-1974.

Une mesure de l'inflation, en termes du taux de croissance des salaires (salaire par homme/heure), présente une relation à la taille relative des administrations publiques (G/Y) qui semble indiquer une relation plutôt positive que négative. Le graphique 4-3 illustre ce dernier point mais le nombre limité de données disponibles nous impose certaines réserves.

En résumé, le graphique 4-2 souligne le fait que l'existence d'un secteur public contribue marginalement à l'inflation. Mais le fait le plus important est que les résultats de ce graphique tendraient à suggérer que cet apport marginal s'intensifie selon l'importance grandissante du secteur public au sein de l'économie. Si le graphique 4-3 présente une relation positive et relativement ferme entre l'inflation des salaires et la taille relative des gouvernements, les résultats du tableau 4-6, en termes de l'inflation des prix, sont par ailleurs fort décevants sur ce point. Or, au plan théorique, s'il existait un simple facteur de proportionnalité ("mark-up") entre les salaires et les prix, nous aurions dû observer une même relation entre ces variables et la taille relative des gouvernements. Deux types d'explication peuvent éclairer ce dernier point et, d'une façon plus générale, l'ensemble des résultats présentés jusqu'ici.

Graphique 4-2

INFLATION AVEC ET SANS SECTEUR GOUVERNEMENTAL

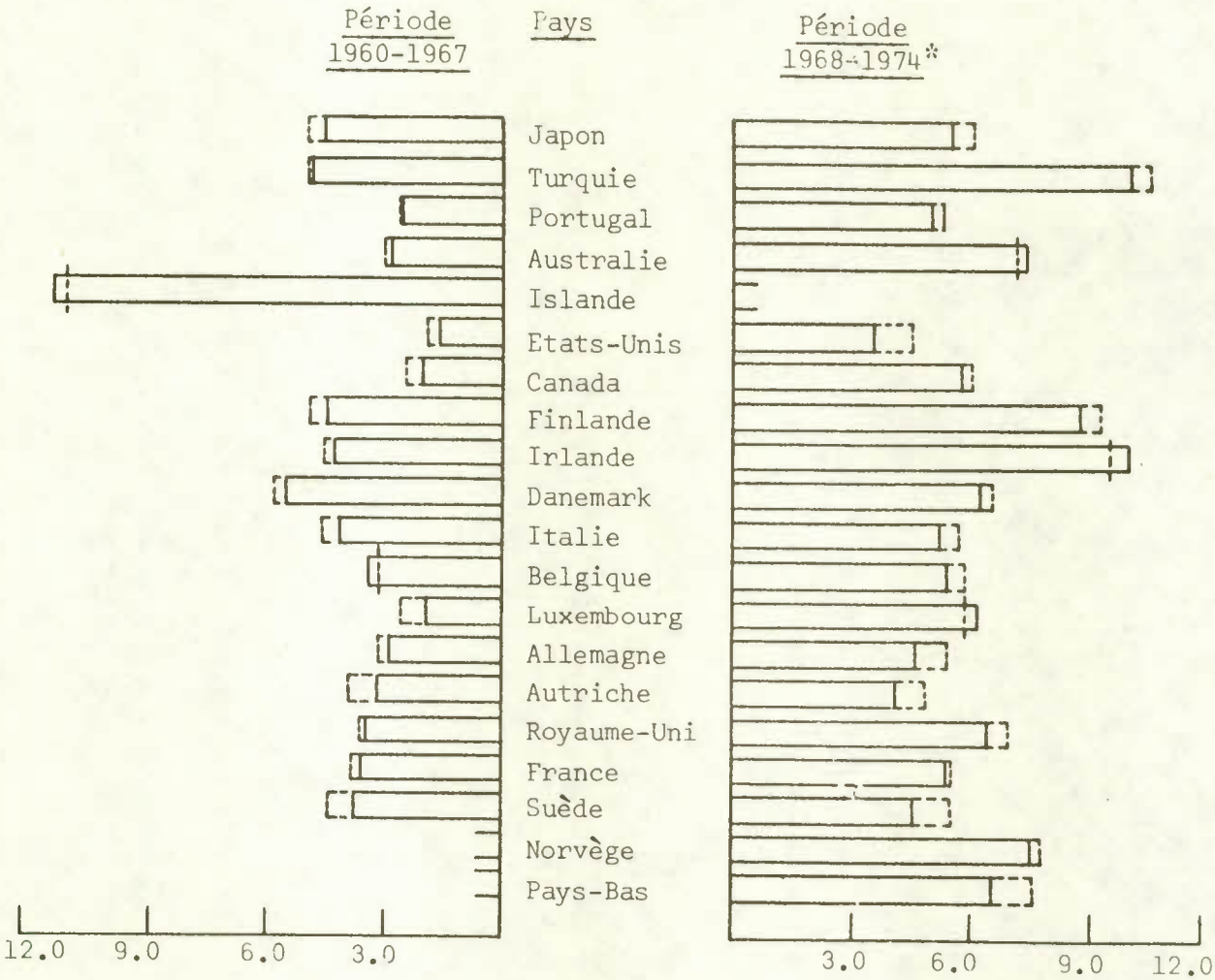

[: inflation excluant le gouvernement

[: inflation incluant le gouvernement

Les pays sont placés en ordre croissant de la taille relative de leur gouvernement qui est définie par G/Y en prix courants sur la base des années (1965-1969).

*L'année terminale varie entre 1972 et 1974 selon la disponibilité des données statistiques. Voir annexe A-4.

Graphique 4-3

TAUX DE CROISSANCE DES SALAIRES ET TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

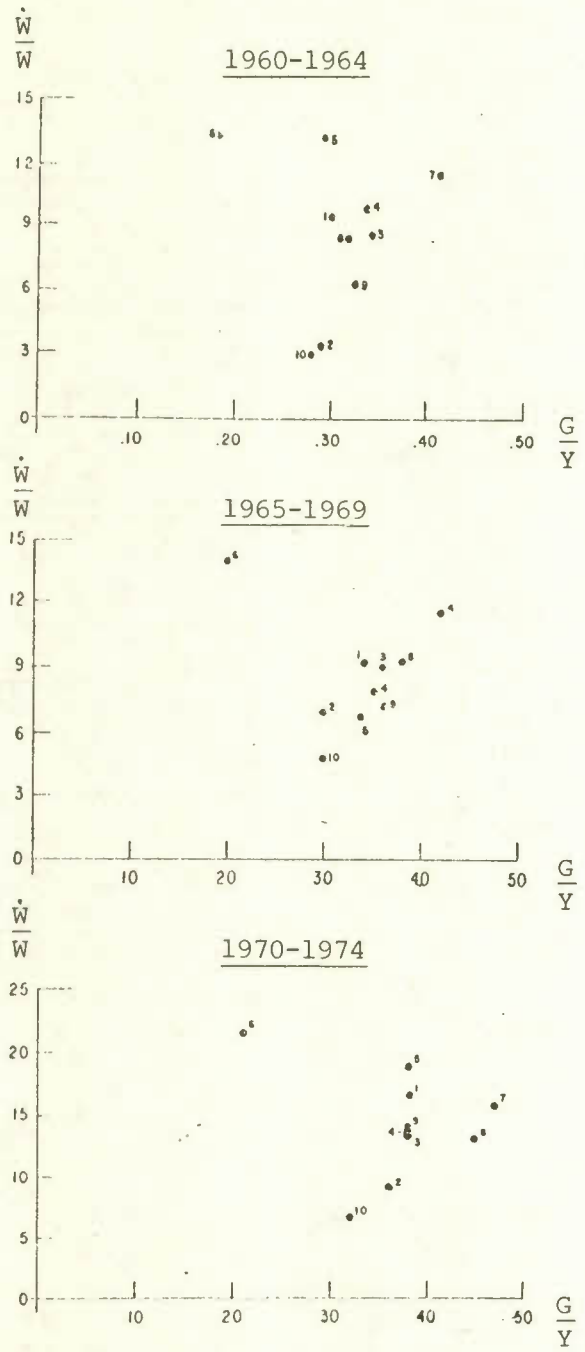

1. Belgique; 2. Canada; 3. France; 4. Allemagne; 5. Italie; 6. Japon, 7. Pays-Bas; 8. Suède; 9. Royaume-Uni; 10. États-Unis.

Sources Les salaires (salaire par homme/heure) sont tirés de : Perry, G.L., "Determinants of Wage Inflation around the World", Brookings Papers on Economic Activity, 2 : 1975, tableau 1, page 404.

G/Y : tirés du tableau 2.1, chapitre 2 (prix courants).

D'une part, et ce à l'instar de plusieurs auteurs, il faut reconnaître l'existence de "bruits" dans les séries des prix causés, par exemple, par le degré d'ouverture des économies. Cet élément peut obscurcir une relation positive entre l'inflation et la taille relative des gouvernements.

D'autre part, il faut se demander jusqu'où l'instauration de mesures de contrôle des prix et des salaires des dernières années ne vient pas nuire à l'établissement statistique de la relation positive recherchée tout en confirmant indirectement, par ailleurs, cette même relation. Il est intéressant de remarquer, par exemple, que plusieurs pays, dont la taille relative de leur administration publique est élevée, ont été particulièrement actifs à exercer divers contrôles et gels de prix et de salaires au cours de la période 1970-1973. À l'appui de cette remarque, notons les politiques de revenus du Danemark, de la Norvège, de la Suède, du Royaume-Uni et des Pays-Bas[1]. Il faut nous demander si, pour ces pays, le fait de contrôler une partie importante de l'économie peut expliquer l'option d'une politique généralisée de revenus. Ou alors, il faut nous demander si l'existence même d'un secteur public important, avec sa contribution potentielle ou effective à l'inflation, peut impliquer la nécessité de recourir à des mesures de contrôle de prix et de salaires pour espérer juguler l'inflation.

Cette dernière perspective est d'autant plus pertinente que Bacon et Eltis (1975, page 293) estiment que, devant l'impossibilité d'accorder les demandes salariales des travailleurs, les

---

1 Pour plus de détails sur les politiques de revenus des pays de l'OCDE, on peut consulter : Braun (1975), et OCDE : Economic Outlook (1973), Socially responsible wage policies and inflation (1975).

options politiques d'une inflation rapide voire accéléré ou d'un taux de chômage très élevé, peuvent conduire un gouvernement, qui désire maintenir sa taille relativement élevée, à recourir à un contrôle des prix et des salaires afin de contenir l'inflation. Rappelons que, dans ce modèle, l'inflation résulte du déclin des salaires nets, en termes réels, exprimé en produits de marché, ce qui crée alors une accélération des demandes salariales. De plus, les auteurs soulignent que, si l'option est le sous-emploi dans le secteur du marché, le secteur public devra s'accroître selon une politique de stabilisation qui réduirait du coup sa base de taxation afin de financer son activité. Dans une telle perspective et face à une nouvelle poussée inflationniste, il faut accepter un taux de chômage plus élevé ou introduire des contrôles de plus en plus sévères afin de freiner l'inflation. Le modèle repose sur des hypothèses[1] dont il est tentant de contester le réalisme : entre autres hypothèses, que toutes les activités du secteur public sont des activités hors marché i.e. des activités qui produisent des biens et des services qui ne sont pas vendus sur un marché et surtout que toutes les activités hors marché ne peuvent créer de surplus d'investissements nécessaires à la croissance économique. Néanmoins, le modèle souligne les pressions qu'un secteur public exerce sur la structure des prix. Il met également en relief l'arbitrage qui peut exister entre l'inflation et le taux de croissance de l'économie dans un cadre économique qui doit supporter un secteur public important. Dans ce contexte, l'absence

---

1 Pour être honnête avec les auteurs, notons que Bacon et Eltis discutent de l'effet d'un relâchement de ces hypothèses sur leurs conclusions principales.

d'une relation empirique très nette, entre l'inflation et la taille relative des administrations publiques, peut simplement signaler la présence d'une relation négative beaucoup plus précise, entre le taux de croissance de l'économie et la taille relative des administrations publiques. Cette dernière question fait d'ailleurs l'objet du chapitre suivant.

4.3.2 Taille relative et politique de stabilisation

Dans la section précédente, il a été discuté du fait qu'une taille relative élevée des administrations publiques maintient un certain niveau de stabilité de l'activité économique réelle alors que, par contre, une taille relative semble exercer des pressions sur le niveau des prix. Dans cette section, nous voulons maintenant nous interroger sur l'effet que peut exercer une taille relative élevée des administrations publiques sur l'efficacité d'un gouvernement à réaliser une politique de stabilisation.

A priori, il est permis de croire qu'une taille relative élevée des administrations publiques affecte directement l'environnement dans lequel se situera ou se déroulera une politique de stabilisation. En effet, dans la mesure où l'État doit financer ses dépenses et/ou que sa production est autre chose qu'un gaspillage de ressources, il se doit d'exercer certaines formes d'incitation ou de "désincitation" auprès des différents agents économiques.

Par exemple, Friedman (1975, page 63) se demande "si on a dépensé aux États-Unis plus de 15 milliards de dollars par année en assurance-chômage parce que le taux de chômage demeure

solidement autour de 8 % ou si le taux de chômage demeure solidement autour de 8 % parce que l'on a dépensé plus de 15 milliards de dollars en assurance chômage".

Les tenants de la théorie des attentes rationnelles font également preuve d'un grand pessimisme quant à l'efficacité d'une politique de stabilisation[1]. Selon ces théoriciens, lorsqu'une politique économique est largement attendue, elle n'a pas d'impact au moment où elle entre en vigueur car elle a déjà été prévue par le public. Par exemple, une politique d'alternance de crédits et de taxes sur les investissements peut devenir pro-cyclique, si les investisseurs, qui soupçonnent une nouvelle politique de crédits, retardent les investissements courants. Avec cette approche, il n'y aurait donc que l'élément surprise qui pourrait affecter le comportement des agents économiques. Or, ce type de politique à caractère aléatoire ajoute une certaine dose d'incertitude dans l'économie.

Le même principe s'applique avec l'instauration d'une politique de contrôle des prix et des salaires. Nous avons déjà fait référence à la dynamique de cette politique avec le modèle de Bacon et Eltis (1975); nous pouvons également suggérer que, pour se prémunir de la possibilité d'un retour à une politique de contrôle, les syndicats et les firmes s'ajustent en gonflant les hausses demandées et/ou résistent à baisser les prix afin d'éviter d'être coincés par de nouveaux contrôles.

---

1 Ces théories sont largement défendues par les professeurs E. Lucas Jr., N. Wallace, T.J. Sargent et autres. Pour une présentation vulgarisée de ces théories, on peut consulter Business Week (1976). Pour des références et une discussion récente : Fisher, S. (1977).

Cette discussion se précise, en particulier si nous désirons isoler l'influence d'une taille relative élevée des administrations publiques sur la politique de stabilisation lorsque nous discutons de multiplicateur fiscal. Dans les sections précédentes, nous avons déjà souligner comment les stabilisateurs automatiques isolent l'économie des mouvements erratiques mais affaiblissent le multiplicateur fiscal des dépenses autonomes des gouvernements. En d'autres termes, ce qui pourrait être gagné au niveau de la stabilité est partiellement perdu en possibilité d'interventions sur les mouvements de l'économie[1]. De plus, si nous modifions le modèle de Bailey (1971), dont l'implication d'une substitution parfaite entre les dépenses privées et les dépenses du gouvernement annule le multiplicateur fiscal, (voir notre discussion antérieure) nous pouvons préciser l'effet d'une taille relative élevée des administrations publiques sur le multiplicateur des dépenses gouvernementales.

Considérons la fonction de consommation suivante

$$C = f(Y_d, G)$$

ayant les conditions :

$$\xi \left(\frac{\partial C}{\partial G}\right)\Bigg|_{Y_d = cte} = h(\gamma)$$

où $\frac{\partial h}{\partial \gamma} < 0$; $h(\bar{\gamma}_0) = -1$ pour $0 < \bar{\gamma}_0 \geq 1$

$\gamma = G/Y$ et ξ est le symbole de l'espérance mathématique.

---

1 Howrey (1970) a présenté une discussion empirique de ces problèmes. Cependant, ses résultats ne sont pas très concluants.

Le phénomène décrit par ces équations suggère que le gouvernement soit, en moyenne, de plus en plus contraint à dépenser pour des biens et services qui suscitent de moins en moins de dépenses privées complémentaires i.e. que les dépenses gouvernementales deviennent principalement des dépenses qui se substituent à la consommation privée au fur et à mesure que la part des dépenses du gouvernement augmente les dépenses totales de l'économie. Cette hypothèse, qui est moins restrictive que celle de Bailey, apparaît raisonnable si nous acceptons qu'il y ait eu une certaine évolution historique des dépenses du gouvernement allant des biens publics tels la défense nationale vers des biens possédant de moins en moins la caractéristique d'un bien public "pur" tels les dépenses d'éducation, de santé, d'aide sociale contre la pauvreté, d'habitation, de loisirs, etc.[1]. Il est intéressant de remarquer que la formulation retenue implique que nous nous attendons à ce que le multiplicateur des dépenses gouvernementales décroisse lorsque la part relative du gouvernement s'accroît[2]. C'est donc dire qu'il sera de plus en plus difficile d'intervenir pour stimuler l'économie par un accroissement des dépenses gouvernementales sans devoir recourir à une hausse substantielle de ces dépenses.

---

1 Dans une perspective différente de celle retenue ici, Sandmo (1973) a noté que certains de ces biens sont susceptibles de modifier la technologie de consommation plutôt que la consommation elle-même.

2 L'effet net total sur le multiplicateur dépend de la façon dont le revenu disponible est défini. Par exemple, s'il s'agit d'une substitution parfaite entre dépenses privées et dépenses du gouvernement, suite à une dépense en nature de ce dernier, alors le revenu disponible doit s'accroître du montant de la dépense du gouvernement, de sorte que le changement initial dans la consommation est $(F'_y - 1)\ \Delta G$. Un même type d'ajustement doit être appliqué pour toute substitution alors que tel n'est pas le cas pour des réactions complémentaires.

Notre modèle permet aussi d'interpréter les efforts qu'un gouvernement entreprend pour élargir ses possibilités d'interventions si ce gouvernement juge qu'une hausse des dépenses, dans des secteurs où il est déjà relativement présent, risque de ne provoquer que des effets de substitution[1].

Enfin, soulignons qu'il résulte de cette discussion que, pour qu'une hausse des dépenses gouvernementales contribue à la croissance de la part relative du gouvernement, notre condition $M < \frac{1}{\gamma}$ devient relativement plus accessible puisque les deux membres de l'inégalité diminueront avec une hausse de γ [2].

Si ce genre de discussion peut s'avérer acceptable au sujet des dépenses de production en biens et services du gouvernement, que peut-on dire des autres dépenses du gouvernement ? Ainsi, nous savons que les dépenses de transferts visent surtout à modifier la répartition des revenus. Cependant, nous devons admettre que, dans plusieurs situations, une modification de ces dépenses a également servi à réaliser une politique de stabilisation.

---

1 Au Canada, par exemple, on pourrait rationaliser la création des programmes "initiative locale" et "perspective jeunesse" de cette façon. Notons, de plus, que dans un régime fédéral où les champs de juridiction et d'intervention sont définis par la constitution, ce type de contrainte va jouer en faveur du modèle que nous avons présenté.

2 Notons qu'une relation entre M et γ qui assurerait que $M < \frac{1}{\gamma}$ pour tout γ impliquerait certaines conditions quant à la spécification de $h(\gamma)$. Notons, de plus, qu'avec une telle spécification, la baisse dans la valeur du multiplicateur jointe à l'accroissement nécessaire dans les dépenses du gouvernement, afin de réaliser un même objectif donné de politique économique, se combinent pour devoir largement compenser l'effet négatif d'un γ plus élevé sur l'accélération de la croissance de la part relative du gouvernement. Voir l'équation (2) ou le graphique 1.1 du chapitre 1.

Or, nous pouvons percevoir un conflit entre les dépenses élevées de transfert et l'efficacité du gouvernement à agir sur l'économie via ce type de dépenses. En effet, l'existence d'une différence de la propension marginale à consommer entre deux groupes permet de stimuler l'économie en enlevant certains revenus aux uns pour les donner aux autres[1]. En d'autres termes, nous espérons que, pour chaque dollar transféré, la réduction de la consommation chez celui qui paie le transfert soit moindre que le dollar transféré alors que, par ailleurs, ce dollar soit totalement dépensé (ou presque) par celui qui le reçoit. Il devient alors facile de concevoir l'existence d'un point où la différentielle de consommation marginale s'estompe au fur et à mesure que les transferts s'élèvent i.e. au fur et à mesure que nous appauvrissons celui qui paie le transfert et que nous enrichissons celui qui le reçoit. De plus, des programmes de transferts trop élaborés ou trop généreux sont susceptibles de provoquer des modifications de comportement qui créent directement un problème de politique de stabilisation. Nous le notions, avec l'argument de Friedman au sujet de l'assurance-chômage, argument que Green et Cousineau (1976) ainsi que Rea (1977) ont d'ailleurs largement justifié au plan empirique pour le Canada.

Finalement il ne nous reste que les dépenses en investissements des gouvernements. À la limite, une situation analogue

---

1 Il faut noter que si les concepts de revenu permanent de Friedman et de cycle de vie de consommation de Modigliani (Voir Evans (1969)) tendent à réduire l'importance de cette différence dans la propension marginale à consommer, ces concepts suggèrent également, par ailleurs, une réduction dans l'efficacité d'une politique de stabilisation via une politique de redistribution de revenu.

de substitution peut exister entre les investissements publics et les investissements privés comme dans le cas de la consommation. De plus, pour des raisons d'équité, il ne saurait être question de faire totalement payer, par les générations actuelles, un type de dépenses dont les bénéfices déborderont sur les générations futures. Également à cause de contraintes de budget, ce type de dépenses est en général financé par des émissions d'obligations car une taille relative élevée des administrations publiques draine déjà une partie importante du revenu national. Or, au plan empirique et pour l'ensemble des modèles théoriques, le multiplicateur fiscal qui est financé par des obligations est très faible et risque même d'être négatif.

En résumé, sur la base des divers arguments présentés, une conclusion semble s'imposer : celle d'une réduction de l'efficacité d'un gouvernement à réaliser une politique de stabilisation avec une taille relative élevée des administrations publiques.

4.4 Conclusion

À cause de l'importance que les gouvernements accorde à la formulation et à l'application d'une politique de stabilisation de l'activité économique, nous nous devions de relier la taille et la croissance relative d'un gouvernement à cet objectif systématiquement poursuivi par l'État au cours des vingt dernières années. Dans une perspective de stimulation de l'économie (combattre le chômage), les conditions d'une contribution positive de la politique de stabilisation, pour expliquer les niveaux atteints de la taille relative des gouvernements, ont semblé avoir été réalisées : le multiplicateur fiscal des dépenses gouvernementales

s'est avéré, tant sur le plan théorique qu'empirique, toujours suffisamment faible pour assurer une élasticité positive entre la taille relative des gouvernements et les dépenses gouvernementales. Dans une perspective de ralentissement du rythme de l'activité économique (combattre l'inflation), l'absence d'une politique systématique explique sinon la croissance, du moins le maintien d'une taille relative donnée des gouvernements. En effet, nous avons suggéré que l'inflation gonfle les recettes fiscales et permettrait ainsi aux gouvernements d'accroître leurs dépenses pour réaliser des objectifs autres que l'objectif de stabilisation. Par ailleurs, nous avons noté que, dans l'avenir, la "hantise de l'inflation non anticipée" pourrait modifier ce comportement des gouvernements.

Des discussions théoriques présentées dans ce chapitre et de certaines considérations empiriques, il semble qu'une taille relative élevée des gouvernements assure l'économie d'un degré plus élevé de stabilité au niveau de l'activité économique réelle. Par ailleurs, une taille relative élevée des administrations publiques, qui affecte négativement le multiplicateur des dépenses gouvernementales, réduit l'efficacité des gouvernements à contrer les mouvements déstabilisateurs. En d'autres termes, une taille relative élevée des gouvernements permet d'espérer un certain niveau de stabilité de l'économie au coût cependant d'une efficacité réduite à contrer les mouvements erratiques futurs. De plus et avec toutes les nuances imposées par nos résultats, il semble qu'une taille relative élevée des gouvernements hausse le niveau potentiel d'inflation d'une économie, par les taxes que

cette taille implique et par les politiques salariales qu'elle sous-tend. Ce résultat rend alors contradictoire une volonté du gouvernement à s'attaquer à l'inflation et à maintenir, en même temps, son importance relative au sein de l'économie.

Chapitre 5

L'OBJECTIF DE CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE

5.1 Introduction

L'élément fondamental de base de la croissance économique réside dans la possibilité d'élargir continuellement les capacités de production de l'économie. En termes de facteurs de production que sont le travail et le capital, une croissance de l'un et/ou de l'autre de ces facteurs constitue donc une condition nécessaire et suffisante à la croissance de l'économie c'est-à-dire à une hausse, en termes réels, du produit national brut. Très souvent, nous mesurons la croissance économique en termes d'évolution du produit national brut réel par unité de travailleurs. Pour l'ensemble des travailleurs, cette définition accentue la nécessité de renoncer à une consommation totale de la production afin de permettre l'élargissement des capacités physiques de production de l'économie. Puisque l'output, par unité de travail, constitue une mesure de la productivité du travail, nous comprenons aisément la relation d'équivalence que les économistes établissent entre la croissance réelle de l'économie et les hausses de la productivité.

Parmi tous les objectifs liés à l'activité économique des gouvernements, celui de contribuer à la croissance de l'économie est sans contredit l'objectif dont la relation de la causalité à la taille relative des gouvernements est la plus ambigüe. En effet, nous pouvons y distinguer trois volets :

1) le développement du secteur public lié à la croissance autonome de l'économie;

2) le développement du secteur public lié à la croissance de l'économie mais comme objectif de l'État;

3) l'influence du secteur public sur la croissance même de l'économie.

5.2 La croissance économique et la taille relative des gouvernements

Pour Oshima (1957, page 384), l'existence d'un niveau de productivité élevé qui permet à une économie d'accroître la marge, entre sa production totale et un revenu de subsistance, permet également, au secteur public de cette économie, une plus grande capacité de taxation et donc, de développement. C'est dans un cadre de référence analogue que la loi de Wagner associe une croissance du revenu per capita (voir chapitre 1). En effet, pour un secteur public à élasticité-revenu supérieur à l'unité, l'existence d'une fonction de demande permet d'expliquer l'importance relative croissante du secteur public.

Par ailleurs, nous avons déjà référé à plusieurs études théoriques (Weber (1974), Grossman et Lucas (1974)) qui ont attribué, aux dépenses gouvernementales, un rôle positif dans la production ou la capacité de production de l'économie. D'autres études, et en particulier celle de Possen (1975), (sous l'hypothèse d'une courbe de Phillips à pente relativement abrupte mais non verticale) ont fait ressortir la façon dont la composante "capital" affecte positivement la croissance de l'économie relativement aux autres dépenses gouvernementales. Parallèlement et toujours au plan théorique, on a également suggéré l'effet neutre, sur la croissance de l'économie, des taxes sur les dépenses alors que les taxes sur le revenu, qui constituent une double taxation de l'épargne, tendent à affecter négativement la croissance de l'économie (voir Shenone (1975)).

Il est relativement facile de concevoir que certaines dépenses gouvernementales d'infrastructure et d'investissement

(construction de routes, réseau de communication, certaines dépenses militaires de recherche et de développement) constituent des dépenses qui permettent la réalisation d'un objectif de croissance pour l'ensemble de l'économie. Avec la reconnaissance du rôle de l'éducation dans la croissance économique, (Lithwick (1970), Denison (1962, 1967)) les dépenses gouvernementales d'éducation sont très souvent considérées comme des dépenses favorables à la croissance économique d'un pays. De plus, à ces dépenses d'éducation, Oshima (1957) ajoute les dépenses de santé et certains types de dépenses de transfert alors que Galenson (1968) prétend que les dépenses de sécurité sociale sont carrément des dépenses d'investissement. Selon Galenson, la sécurité sociale accroît le bien-être physique et moral des travailleurs et exerce un effet favorable sur la productivité. Cependant, ses résultats empiriques ne présentent aucune conclusion à ce sujet sauf pour les pays qui se situent à un niveau intermédiaire de développement économique.

Dans la mesure où la dimension des dépenses gouvernementales et le choix de la composition des dépenses et des recettes des gouvernements exercent un effet différencié sur la croissance de l'économie, l'exercice de ce choix peut traduire une préoccupation gouvernementale pour la croissance de l'économie. Cependant, il est beaucoup plus difficile de quantifier empiriquement la contribution de la poursuite de cet objectif de croissance à la croissance comme telle de la taille relative des gouvernements. À cet égard, nous sommes dans une situation analogue à celle discutée au chapitre de la stabilisation où l'effet final, sur la taille relative des administrations publiques, dépendra, non seulement de l'effet des dépenses liées à l'objectif de croissance mais également, de l'effet

d'une taille relative donnée des administrations publiques sur la croissance économique comme telle.

Même si nous reconnaissons que certaines dépenses gouvernementales ont pu marginalement affecter la croissance de l'économie, nous devons rejeter la possibilité que, globalement, les dépenses gouvernementales aient contribué efficacement à l'amélioration de la croissance économique du pays. En effet, un tel résultat aurait entraîné une diminution de la taille relative $\frac{G}{Y}$ des administrations publiques alors que, c'est justement le résultat inverse que nous avons observé.

5.3 La taille relative des gouvernements et la croissance économique

Si nous pouvons admettre que la croissance économique d'un pays explique partiellement le développement du secteur public et aussi, que certaines dépenses gouvernementales ont pu affecter positivement la croissance de l'économie, la littérature récente a accordé une attention particulière au troisième volet du problème, soit l'influence du développement et de l'existence même du secteur public sur la croissance économique. Nous pouvons aisément comprendre l'intérêt du débat : devant l'évidence empirique d'une hausse, en termes relatifs, du secteur public $\frac{G}{Y}$, (tableau 2-1, chapitre 2) les perspectives d'évaluation d'une taille relative optimale des dépenses gouvernementales sont fort différentes, si l'explication de cette hausse relative est reliée à une demande pour un bien (secteur public) dont l'élasticité-revenu est supérieure à l'unité contre une explication où cette hausse relative s'explique par l'effet négatif combiné de la croissance et de l'existence même du secteur public sur la croissance économique des pays. Globalement,

c'est tout le sens de la discussion de Thurow (1977) au sujet de l'"Espoir Suédois" et de celle de Friedman (1976) au sujet du "Cauchemar Britannique". Par ailleurs, sans prétendre trancher définitivement le débat, nous voulons nous attarder à démontrer la pertinence du deuxième type d'explication.

Parmi les différents modèles plus ou moins complexes qui ont tenté d'élucider cette question et, une fois plus, il convient de rappeler l'étude de Bacon et Eltis (1975), le modèle classique de Baumol (1967) demeure le plus facile à présenter et à confronter à la réalité statistique. Pour Baumol, l'activité économique se décompose en deux éléments : les activités technologiquement progressives où les innovations, l'accumulation de capital et les économies d'échelle contribuent à un accroissement cumulatif de l'extrant homme/heures travaillées; les autres activités qui ne sont guère propices à ces hausses de productivité et qui sont généralement caractérisées par leur intensité d'utilisation du facteur travail. De ce modèle d'une économie à secteurs où la productivité est différenciée, Baumol tire plusieurs propositions intéressantes en retenant les hypothèses : 1) qu'il est possible de distinguer les deux types d'activité; 2) qu'à long terme, la mobilité du travail n'entraîne aucune divergence appréciable entre les niveaux de salaire des deux secteurs; 3) que les salaires s'ajustent immédiatement aux changements de productivité du secteur productif; 4) que l'on ignore les dépenses autres que les coûts du travail. Une première proposition énonce que le coût par unité produite du secteur non productif (C_1) croîtra sans limite alors que le coût par unité produite du secteur productif (C_2) demeurera constant. Des hypothèses du modèle, nous avons :

$Y_1 = aL_{1t}$ où Y : production du secteur 1
L : travailleurs du secteur 1
a : constante (1)

$Y_2 = bL_{2t} \cdot e^{rt}$ où dans ce secteur la productivité (extrant par homme) croît au taux r (2)

$W_t = We^{rt}$ l'équation de salaire (3)

Nous tirons donc que :

$$C_1 = \frac{W_t L_{1t}}{Y_{1t}} = \frac{We^{rt}}{a}$$

ce qui est croissant avec le temps :

$$\frac{\delta C_1}{\delta t} = \frac{We^{rt} r}{a} > 0$$

alors que :

$$C_2 = \frac{WL_{2t}}{Y_{2t}} = \frac{W}{b} \quad : \text{est constant}$$

Une autre conclusion tirée de ce modèle suggère que, de plus en plus de travail doit être transféré au secteur non productif alors que, dans le secteur productif, le nombre de travailleurs tendra vers zéro. Malgré des changements de coûts et de prix, (que l'on peut supposer proportionnels aux coûts) cette conclusion vaut si la dimension relative de la production des deux secteurs est maintenue constante, soit avec l'aide du gouvernement, soit si la demande pour le produit du secteur 1 est suffisamment inélastique par rapport à son prix ou élastique par rapport au revenu.

Pour démontrer cette dernière proposition, notons que si nous imposons : $\frac{Y_{1t}}{Y_{2t}} = \frac{L_{1t}}{L_{2t} e^{rt}} = K$ = une constante,

et si nous supposons que l'offre totale de travail est constante, $L = L_1 + L_2$, alors nous obtenons :

$$L_1 = \frac{LKe^{rt}}{1+Ke^{rt}} \tag{4}$$

Avec le passage du temps $L_1 \rightarrow L$ puisque $\frac{Ke^{rt}}{1+Ke^{rt}} \rightarrow 1$ lorsque $t \rightarrow \infty$. Automatiquement $L_2 \rightarrow 0$.

Enfin, il y a une dernière proposition qui est directement reliée à la question qui nous préoccupe. Cette proposition spécifie que toutes les mesures qui visent à équilibrer la croissance d'une économie, où la productivité n'est pas équilibrée, doivent conduire à un taux de croissance plus faible relativement au taux de croissance de la force de travail; en particulier, si la productivité d'un secteur donné et la force totale de travail demeurent constantes, le taux de croissance de l'économie tendra asymtotiquement vers zéro. Pour démontrer cette proposition, Baumol définit un indice d'extrant total, $I = B_1 \cdot Y_1 + B_2 \cdot Y_2$, constitué d'une moyenne pondérée de l'extrant des deux secteurs. Utilisant, L_1 et L_2, une expression qui est dérivée de la proposition précédente, nous obtenons une équation du taux de croissance après le réarrangement des termes :

$$\frac{\delta I/\delta t}{I} = \frac{r}{(1+Ke^{rt})} \tag{5}$$

Manifestement, le taux de croissance de l'output total décroît et tend vers zéro lorsque $t \rightarrow \infty$.

Avec l'équation (5), il est facile de voir que, si K est élevé c'est-à-dire que, si le secteur non productif est relativement important par rapport au secteur productif, le taux de croissance

diminue[1]. Identifions maintenant au secteur gouvernemental, le secteur non productif ou plus simplement le secteur à plus faible productivité. Nous obtenons alors une proposition qui suggère que les économies, qui présentent une taille relative élevée de leur administration publique, devraient connaître des taux de croissance moins élevés[2] relativement aux autres économies.

Il faut bien préciser que cette conclusion n'exclut pas l'existence d'une productivité positive dans le secteur gouvernemental. La proposition implique simplement que la productivité du gouvernement soit relativement moins élevée que celle des autres secteurs de l'économie. De plus, au fur et à mesure que K ou γ augmente et que le secteur public ne fait que se substituer au secteur privé, il en résulte que la différence entre les productivités devrait disparaître. Ce qui signifie qu'il n'est pas totalement exclu, qu'à partir d'un niveau donné de K, une relation positive, entre le taux de croissance de l'économie et la taille relative

---

1 $$\frac{\partial\left(\left(\frac{\partial I}{\partial t}\right)/I\right)}{\partial K} = \frac{-re^{rt}}{(1+Ke^{rt})^2} < 0$$

2 Dans le modèle de Baumol $K = \frac{G}{(Y-G)}$ en termes de notre notation. La proposition du texte est formulée pour $\gamma = \frac{G}{(Y-G)+G}$

Or, $K = \frac{(G/Y)}{(Y-G)/Y} = \frac{\gamma}{1-\gamma}$ et nous observons que

$$\frac{\partial K}{\partial \gamma} = \frac{1}{(1-\gamma)} + \frac{\gamma}{(1-\gamma)^2}$$ est toujours non négatif

pour $0 < \gamma < 1$, confirmant la proposition du texte.

des administrations publiques, puisse exister. Par ailleurs, ce dernier résultat implique que les "désincitations" au travail et à l'épargne, souvent associées à la présence d'un secteur public dominant, ne soient pas trop importantes.

Sur le plan empirique et à l'aide de notre échantillon de données internationales, le tableau 5-1 présente plusieurs coefficients de corrélation entre le taux de croissance de l'économie, le taux de croissance de la productivité et diverses mesures de la taille relative des administrations publiques.

Il est facile de reconnaître l'existence d'une relation négative relativement forte et statistiquement significative entre le taux de croissance de l'économie et la taille relative des administrations publiques. Ce résultat est particulièrement évident pour les mesures de la taille relative qui utilisent les dépenses en biens et services des gouvernements ainsi que les dépenses de transferts. Par ailleurs, l'absence d'un tel résultat pour les investissements nets ne saurait surprendre à cause du rôle que joue normalement ce type de dépenses dans la croissance de l'économie. Cependant, l'absence observée de relation pourrait s'expliquer aussi par la faible variabilité qui existe entre ces données et qui semble due au caractère relativement marginal que représente le rapport "Investissements nets au produit domestique brut"[1].

Si nous utilisons les recettes comme mesure d'une taille relative, nous observons une relation négative et forte entre la

---

1 Voir tableau A-2-4 en annexe. Notons que, pour fins de calcul, l'ordinateur retient plusieurs décimales.

Tableau 5-1

CORRELATION DE RANG ENTRE LE TAUX DE CROISSANCE DU PRODUIT DOMESTIQUE BRUT EXPRIME EN TERMES REELS, LE TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITE (PRODUIT DOMESTIQUE BRUT REEL PER CAPITA) ET DIVERSES MESURES DE LA TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Périodes / Tailles relatives	1960-1964		1965-1969		1970-1974		1960-1974	
	Croissance	Productivité	Croissance	Productivité	Croissance	Productivité	Croissance	Productivité
Production en biens et services/P.D.B.	-.51 (-2.61)	-.33 (-1.51)	-.36 (-1.72)	-.26 (-1.23)	-.72 (-4.55)	-.65 (-3.77)	-.64 (-3.71)	-.50 (-2.60)
Transferts/P.D.B.	-.32 (-1.46)	-.15 (- .66)	-.40 (-1.98)	-.06 (- .29)	-.39 (-1.84)	-.25 (-1.14)	-.35 (-1.72)	-.06 (- .28)
Investissements nets/P.D.B.	.05 (.24)	-.13 (- .56)	-.18 (- .80)	-.20 (- .90)	.003 (.01)	.03 (- .11)	.08 (.36)	.07 (.31)
Dépenses totales/ P.D.B.	-.27 (-1.12)	-.12 (- .47)	-.37 (-1.68)	-.003 (- .01)	-.54 (-2.62)	-.40 (-1.83)	-.44 (-2.05)	-.08 (- .35)
Taxes directes/ P.D.B.	-.55 (-2.96)	-.46 (-2.33)	-.47 (-2.47)	-.35 (-1.73)	-.51 (-2.59)	-.46 (-2.25)	-.62 (-3.62)	-.43 (-2.21)
Taxes indirectes/ P.D.B.	-.23 (-1.08)	-.02 (- .10)	-.33 (-1.62)	-.05 (- .23)	-.42 (-2.01)	-.25 (-1.15)	-.17 (- .78)	.03 (.14)
Autres recettes/ P.D.B.	-.13 (- .57)	-.07 (- .29)	-.08 (- .38)	.12 (.54)	-.04 (- .18)	.07 (.32)	-.17 (- .83)	.01 (.06)

Les mesures de taille relative utilisant les dépenses sont exprimées en prix constant; aucun dégonflement de prix n'a été effectué pour les recettes.

( ) : t-statistiques.

Le nombre de pays retenus pour chaque corrélation de rang varie entre 16 et 22, selon le cas. Les données sont présentées à l'annexe A-5.

croissance et les taxes directes/P.B.D.. Ce résultat s'explique par la double taxation de l'épargne qui est associée à cette forme de taxation. Enfin, avec ce dernier résultat, il nous apparaît acceptable qu'il y ait absence de relations statistiquement significatives pour les mesures utilisant les "Taxes indirectes" et les "Autres recettes".

Ce premier ensemble de résultats tend à confirmer les conclusions du modèle de Baumol et il se vérifie à nouveau lorsque nous normalisons le taux de croissance de l'économie par la population. En termes du taux de croissance de la productivité, les résultats initiaux sont maintenus sauf pour la mesure "Transferts/P.D.B." où la relation négative est nettement plus faible et statistiquement non significative.

Lorsque nous imposons une structure de retard à l'influence de la taille relative des administrations publiques, sur le taux de croissance du produit domestique brut et sur le taux de croissance de la productivité, dans l'ensemble, nous remarquons que les résultats persistent comme l'indique le tableau 5-2.

D'autres résultats et expériences empiriques corroborent la pertinence du modèle de Baumol et son application au secteur public. Par exemple, à l'aide de données américaines, Bradford, Malt et Oates (1969) ont soutenu que les hausses importantes des dépenses d'éducation, de santé et de protection (policiers et pompiers) effectuées au cours de la période de 1950 à 1967, s'expliquent surtout par la hausse des coûts unitaires de production plutôt que par la hausse des services. Selon ces auteurs, ces

Tableau 5-2

CORRÉLATION DE RANG ENTRE LE TAUX DE CROISSANCE DU PRODUIT DOMESTIQUE BRUT EXPRIMÉ EN TERMES RÉELS, LE TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ (PRODUIT DOMESTIQUE BRUT RÉEL PER CAPITA) ET DIVERSES MESURES DE LA TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Périodes / Tailles relatives	Taille relative : 1960-1964		Taille relative : 1965-1969	
	Croissance 1965-1969	Productivité 1965-1969	Croissance 1970-1974	Productivité 1970-1974
Production en biens et services/P.D.B.	-.27 (-1.26)	-.19 (- .86)	-.70 (-4.45)	-.64 (-3.70)
Transferts/P.D.B.	-.60 (-3.24)	-.28 (-1.28)	-.25 (-1.19)	-.10 (- .49)
Investissements nets/P.D.B.	.07 (.31)	-.07 (- .29)	.20 (.90)	.16 (.70)
Dépenses totales/P.D.B.	-.33 (-1.40)	-.08 (- .33)	-.47 (-2.28)	-.31 (-1.38)
Taxes directes/P.D.B.	-.53 (-2.84)	-.48 (-2.47)	-.58 (-3.24)	-.51 (-2.73)
Taxes indirectes/P.D.B.	-.34 (-1.63)	-.11 (- .48)	-.17 (- .79)	-.06 (- .28)
Autres recettes/P.D.B.	-.51 (-2.57)	-.49 (-2.44)	-.28 (-1.33)	-.28 (-1.35)

Les mesures de taille relative utilisant les dépenses sont exprimées en prix constant; aucun dégonflement de prix n'a été effectué pour les recettes.

( ) : t-statistique.

Le nombre de pays retenus pour chaque corrélation de rang varie entre 16 et 22, selon le cas.

hausses de coûts résultent de l'absence d'accroissement de la productivité de ces secteurs ainsi que de l'absence de concurrence au niveau de la production. Quant à l'hypothèse cruciale de l'existence de différences sectorielles de productivité, l'étude pionnière de Lytton (1959) a suggéré que, pour la période 1947-1951, le taux de croissance de productivité du gouvernement fédéral américain s'est situé autour de 2.2 % contre un taux d'environ 3.1 % pour le secteur privé de l'économie. Plus récemment, Nordhaus (1972, page 522) a présenté un tableau de productivité relative, par industrie pour quelques années, englobant la période 1948-1980 (1980 est projetée). Il a estimé que la productivité des gouvernements américains, du secteur de l'agriculture et du secteur des services, était nettement au-dessous de la productivité moyenne des industries et que, pour les années 1971 et 1980, la productivité du secteur gouvernemental était moins élevée que celle des 12 industries retenues dans l'étude. Finalement, une étude très originale de Ohls et Wales (1972) démontre que l'élasticité-prix de la demande des services publics (données américaines) est inélastique, ce qui confirme une autre hypothèse pertinente du modèle de Baumol.

5.4 Conclusion

Même si nous reconnaissons la complexité de la question étudiée, les discussions et les résultats de ce chapitre nous invitent à énoncer et à appuyer la proposition suivante : pour une économie, il est difficile d'atteindre un taux de croissance relativement élevé si cette économie possède un secteur public relativement important. En d'autres termes, l'existence même d'un secteur public important tendrait à maintenir le taux de croissance d'une

économie à un niveau relativement bas même si nous reconnaissons que certaines dépenses publiques et/ou que la composition des recettes gouvernementales peuvent possiblement affecter le taux de croissance de l'économie d'une façon positive.

La proposition signifie qu'en termes chronologiques et dans une situation où le secteur public est relativement important, une économie qui gèlerait le niveau absolu des dépenses publiques rencontrerait certaines forces de résistance à une réduction substantielle de la taille relative du secteur public. Cette résistance résultant de l'effet du secteur public sur le taux de croissance de l'économie. Finalement, il est facile de percevoir l'enchaînement dynamique du modèle : un faible taux de croissance de l'économie amène le gouvernement à accroître ses dépenses afin de relancer ce taux; cette hausse des dépenses, combinée à un multiplicateur fiscal inférieur à l'inverse de la taille relative du gouvernement ($M < \frac{1}{\gamma}$), hausse la part relative du secteur public et provoque à son tour un fléchissement dans le taux de croissance de l'économie; le fléchissement du taux de croissance incite le gouvernement à intervenir davantage et le processus se répète...

Chapitre 6

L'OBJECTIF DE REDISTRIBUTION DU REVENU

6.1 Introduction

La redistribution du revenu est l'action la plus générale du gouvernement. Comme le choix des dépenses gouvernementales ou de la structure de taxation n'est jamais unanime et que le marché des votes n'est pas parfait, les décisions des gouvernements deviennent nécessairement plus utiles ou profitables à certains individus qu'à d'autres. Toutes les dépenses gouvernementales affectent alors automatiquement la redistribution du revenu. Cependant, lorsque nous parlons de l'objectif de redistribution poursuivi par un gouvernement, nous voulons essentiellement refléter la volonté qu'il a d'influer sur le revenu des plus pauvres et des plus démunis, ou plus généralement, nous nous référons à la volonté qu'il a de réduire l'inégalité par la redistribution du revenu.

Dans ce chapitre comme dans les précédents, nous tentons de relier la composition des recettes gouvernementales, les diverses dépenses gouvernementales et la taille relative des gouvernements à un objectif de redistribution tout en précisant la nature de l'objectif et des concepts en cause. Par la suite, nous traitons du problème inverse de l'effet des dépenses gouvernementales et de la taille relative du gouvernement sur l'inégalité dans la redistribution des revenus.

6.2 L'objectif de redistribution du revenu et le secteur public

Préoccupés par les modèles keynésiens de stabilisation où la répartition des revenus n'était pas remise en cause, ce n'est que récemment que les économistes se sont penchés systématiquement

sur la question de la redistribution. Comme nous le rappelle Bjerke (1970) par sa revue de la littérature, dans le passé on a bien tenté de comprendre et de mesurer la distribution du revenu mais nous demeurons étonnés de l'ampleur de la littérature des dernières années à ce sujet. Et, en économique, les efforts renouvelés de recherche sur une question importante soulèvent toujours immédiatement le caractère complexe de la question elle-même. Pour simplifier la discussion, soulignons que les auteurs ont eu tendance à adopter une définition pragmatique du concept de revenu i.e. une définition du revenu statistiquement observable; ils ont également reconnu la nécessité de relier le concept d'un revenu mesurable à une structure de préférence des individus; enfin, ils ont fait grand état de la difficulté importante de mesurer adéquatement l'inégalité dans la redistribution des revenus.

Afin de nous relier directement au secteur public, précisons que les premières études ont cherché à étudier le caractère redistributif de la structure de taxation. Ainsi, on a supposé que les bénéfices, générés par les dépenses gouvernementales, affectaient "également" l'ensemble des individus et, on a simplement tenté de le déterminer en observant la composition du revenu des gens qui paient pour les services de l'État. Par exemple, au Canada, l'étude relativement récente de Maslove (1973) a suggéré un impact régressif de la structure de taxation sur l'inégalité des revenus. On s'est aussi penché (Gillepsie (1965)) sur la redistribution des bénéfices de l'État par classe de revenu et plusieurs auteurs ont combiné les aspects "recettes" et "dépenses" de l'interventionnisme gouvernemental afin d'en évaluer l'influence nette sur la distribution des revenus. Dodge (1975) a appliqué cet

exercice pour le Canada et il conclut que, pour l'année 1970, le secteur public a redistribué davantage vers les faibles revenus ce qu'il tirait des revenus plus élevés. Franzen, Lovgren et Rosenberg (1975) ont répété ce résultat pour la Suède.

Certains raffinements liés à la définition d'une structure des préférences des individus ont été suggérés par Aaron et McGuire (1970) et Maïtal (1973) quant à l'allocation des bénéfices générés par la production de biens publics par l'État. Arrow (1971) a également utilisé cette approche "utilitariste" en cherchant, par exemple, à définir une redistribution optimale des dépenses publiques laquelle maximiserait la somme totale des utilités des individus. Cependant, au sujet des dépenses d'éducation, Green et Sheshinski (1975) ont démontré que, lorsque l'on tenait compte de cet aspect "bien public" produit par l'éducation, alors la règle d'Arrow "d'intrant-progressif, extrant-régressif", soit le financement des moins habiles, n'était pas aussi théoriquement souhaitable.

En définitive, une fois de plus, le problème est ramené à un problème empirique et la pertinence d'une mesure de l'inégalité de la redistribution des revenus est alors facilement perceptible. Or, à ce sujet, Champernowne (1974) a démontré que parmi les six indices généralement utilisés pour mesurer le degré d'inégalité, certains, dont entre autres l'écart-type du logarithme du revenu et le coefficient de Gini, étaient plus sensibles que d'autres aux diverses formes que peut présenter l'inégalité de la distribution des revenus alors qu'aucune de ces mesures ne s'avère plus appropriée de façon générale. Par exemple, cet auteur suggère que, si nous sommes intéressés à l'inégalité des revenus caractérisée par

un taux élevé de pauvreté, l'indice du rapport de la moyenne harmonique à la moyenne arithmétique du revenu et/ou l'indice de l'écart-type du logarithme du revenu peuvent être efficaces mais, le coefficient d'entropie de Theil ne pourrait l'être. Dans d'autres situations, d'autres mesures sont plus efficaces.

Par ailleurs, malgré l'absence d'une mesure unique acceptable, il semblait exister jusqu'à tout récemment et en particulier au Canada (voir Love et Wolfson (1976) et avec plus de nuances, Henderson et Rowley (1977)) et aux États-Unis, (voir Reynolds et Smolensky (1974)) un consensus à savoir, que l'inégalité des revenus n'a pas diminué au cours de la dernière décennie. Ce résultat a soulevé l'étonnement et le doute à cause de l'essor considérable des programmes de transfert et de sécurité sociale qui ont été instaurés de façon générale au cours de cette période. D'ailleurs, cette priorité gouvernementale explique en partie la hausse observée de la taille relative des gouvernements dans la mesure où ces dépenses sociales se sont accrues à un rythme plus élevé que les autres dépenses de l'économie.

Ce qui a semblé être un premier constat d'échec des politiques gouvernementales de redistribution a fait surgir diverses interprétations de ce phénomène. Ainsi, Bowles et Nelson (1974) ont tenté d'isoler l'influence de l'hérédité des coefficients d'intelligence (I.Q.) sur la reproduction, entre générations, des inégalités économiques alors que Sawyer et Wachtel (1975) ont expliquer ce phénomène par le fait que le gouvernement n'est entré sur le marché du bien-être social que pour contrebalancer les tendances naturelles de l'économie capitaliste vers une plus grande

inégalité de la redistribution des revenus. Selon ces auteurs, le gouvernement n'est intervenu sur ce marché que pour éviter des perturbations sociales importantes qu'aurait provoqué un accroissement de l'inégalité de la distribution du revenu.

Par ailleurs, une étude de Paglin (1975) devait relancer le débat sur l'observation empirique d'une stabilité de la distribution des revenus. Selon Paglin, il faut faire une distinction entre l'inégalité observée entre le revenu de deux individus pour l'ensemble de leur vie et l'inégalité observée entre leur revenu à un point donné dans le temps. Dans la mesure où deux individus ne sont pas à la même étape de leur cycle de vie, l'observation d'une différence entre leur revenu ne reflète pas nécessairement une inégalité à laquelle nous voudrions nous attaquer. Rappelons que la mesure traditionnelle Lorenz-Gini n'indique pas de modification de la distribution des revenus aux États-Unis pour la période 1947-1972 malgré les dépenses massives d'éducation, de transferts et de biens méritoires effectuées au cours de cette période. Paglin a noté que cette mesure présume que toutes les familles et les individus de tous les âges doivent avoir un revenu égal pour toutes les années d'observation afin de conduire à une courbe de parfaite égalité. Comme la structure d'une population peut varier d'une période à l'autre et, que l'expansion de l'éducation supérieure a considérablement modifié l'arc des profils d'âge-revenu, l'auteur a construit un coefficient d'âge-Gini qui reflète l'effet de ces variables sur l'inégalité de la distribution des revenus à un moment donné du temps. Puisque l'inégalité associée à ces variables reflète essentiellement la composition de la structure d'âge d'une population et le choix des individus d'un flux temporel de revenu,

il faut soustraire ce coefficient d'inégalité (âge-Gini) de la mesure Lorenz-Gini afin d'obtenir une mesure plus adéquate de l'inégalité que nous voulons corriger par la distribution des revenus (coefficient appelé "Paglin-Gini"). En procédant à ces ajustements, Paglin a démontré qu'il y a eu, aux États-Unis et pour la période 1947-1972, une réduction considérable de l'inégalité de la distribution des revenus.

Cette étude de Paglin est intéressante car elle nous rapproche d'une explication de la distribution des revenus qui serait fondée sur la théorie du capital humain. En effet, la théorie du capital humain avait bien fait ressortir la distinction entre une inégalité entre deux revenus à un moment donné du temps et une égalité dans le flux des revenus escomptés des individus pour la durée de leur vie. L'acquisition de capital humain permet à un individu de choisir le flux temporel de son revenu et justifie la présence d'une inégalité entre des revenus à un moment donné du temps. Dans la version simplifiée de ce modèle qui est présentée par Mincer (1970), tous les coûts d'éducation et d'apprentissage sont perçus par l'individu comme des coûts en temps. Pour atteindre un point d'équilibre, les individus qui ont une forte éducation doivent être compensés pour leurs coûts i.e. pour leurs pertes de revenus pendant la période d'acquisition de cet apprentissage. En d'autres termes, si nous négligeons les problèmes de l'habilité individuelle et de la qualité de l'apprentissage, nous devons égaliser la valeur présente attendue des revenus de la vie active des individus à la période où l'investissement en capital humain est entrepris. En supposant que les attentes sont toujours réalisées, nous pouvons alors expliquer les revenus observés comme résultant

d'investissements passés en capital humain.

Mathématiquement :

$$V_s^E = Y_s^E \int_s^{n+s} e^{-rt}\, dt = Y_s^E\, e^{-rs}\, (1-e^{rn}) \,/\, r \qquad (1)$$

où V_s^E = valeur présente attendue des revenus accumulés pendant la vie active d'un individu possédant s années de scolarité;

Y_s^E = les revenus annuels attendus d'un individu avec s années de scolarité;

r = le taux de rendement attendu de l'éducation;

n = nombre d'années entre l'âge adulte et la retraite;

t = temps chronologique;

e = base du logarithme naturel.

Procédant de la même façon pour un individu avec s-d années de scolarité et en supposant le même nombre final d'années de vie active au travail, nous obtenons :

$$V_{s-d}^E = Y_{s-d}^E \int_{s-d}^{n+s-d} e^{-rt}\, dt = Y_{s-d}^E\, e^{-r(s-d)}\, (1-e^{-rn}) \,/\, r. \qquad (2)$$

À l'équilibre $V_s^E = V_{s-d}^E$ et nous obtenons $K_{s,\, s-d}^E$, le rapport des <u>revenus annuels</u> attendus d'individus différant par d années de scolarité. Maintenant, en supposant les attentes réalisées, $V_s = V_{s-d}$, et nous obtenons :

$$K_{s,\, s-d} = \frac{Y_s}{Y_{s-d}} = \frac{e^{-r(s-d)}}{e^{-rs}}, \qquad (3)$$

le rapport des revenus annuels observés entre les personnes différant par d années de scolarité. Avec s-d = 0 pour simplifier[1]

---

1 La constante Y_o représente alors le revenu qui ne correspond à aucun investissement en capital humain.

l'équation (3) se réduit finalement à :

$$K_{s,o} = \frac{Y_s}{Y_o} = e^{rs} \qquad (4)$$

Comme le souligne Mincer, (1970, page 7) "l'expression" (4) illustre bien le principe que ce n'est pas la durée plus courte (rappelons que nous avons supposé le même n) de vie active des plus éduqués qui explique les différences entre les revenus mais le fait que les plus éduqués ont reporté dans le temps l'acquisition de leurs revenus. Finalement, nous obtenons :

$$Y_s = e^{rs}\, Y_o \qquad (5)$$

En calculant la variance du logarithme de cette dernière équation, nous obtenons une mesure traditionnelle d'inégalité de la distribution des revenus :

$$\text{Var}\ (\ln Y_s) = r^2\ \text{Var}\ (s). \qquad (6)$$

L'inégalité de la distribution du revenu qui est impliquée dans les équations (5) et (6) correspond à l'existence d'une inégalité qui se justifie par l'hypothèse du libre choix des individus des flux temporels de leur revenu. En d'autres termes, s'il n'y avait que ce type d'inégalité, nous ne saurions conclure qu'il y a un problème social associé à la distribution du revenu. Soulignons que cette inégalité s'identifie à celle retenue par Paglin avec son coefficient âge-Paglin.

Les dépenses gouvernementales d'éducation et/ou d'allocation de subsistance qui visent à compenser le manque à gagner Y_o, provoqueront le fléchissement du taux de rendement r. Dans de telles

conditions et en supposant que Var (s) est constante alors, les équations (4) et (5) démontrent que Var (ln Y_s) décroîtra et réduira l'inégalité observée. Ce résultat indique que le gouvernement peut affecter ce type d'inégalité mais, par ailleurs, il suggère une nuance importante de l'interprétation que Paglin donne de ses résultats. En effet, Paglin (1975, page 603) relie indirectement, à certaines dépenses massives du gouvernement, la réduction de l'inégalité des revenus telle que mesurée par son coefficient Paglin-Gini pour la période 1947-1972. Plus directement, cette réduction découle d'une valeur élevée du coefficient âge-Gini pour les dernières années. Or, selon le modèle du capital humain, cet interventionnisme gouvernemental aurait plutôt eu l'effet de réduire le coefficient âge-Gini plutôt que de l'accroître. Au cours des dernières années, la valeur élevée de ce coefficient (âge-Gini) semblerait alors s'expliquer par des facteurs démographiques et/ou être due à une accentuation de l'arc des profils âge-revenu mais elle ne saurait être reliée que difficilement à l'intervention gouvernementale.

Cette discussion et, en particulier, celle de la section suivante témoignent de la difficulté de vérifier empiriquement l'influence gouvernementale sur la distribution du revenu. Même si nous reconnaissons ces difficultés et celles liées au problème d'utiliser ou de concevoir une mesure appropriée d'inégalité (voir notre discussion antérieure de l'étude de Champernowne (1974)), il est néanmoins intéressant d'observer le graphique 6-1. Nous mettons en relation, d'une part, deux mesures de l'inégalité de la distribution des revenus après avoir standardisé les impôts des ménages (par taille du ménage) pour la période 1967-1968 et pour un échantillon de pays de l'OCDE (voir Sawyer (1976, tableau II)) et,

Graphique 6-1

MESURES D'INÉGALITÉS ET TAILLE RELATIVE
DES GOUVERNEMENTS

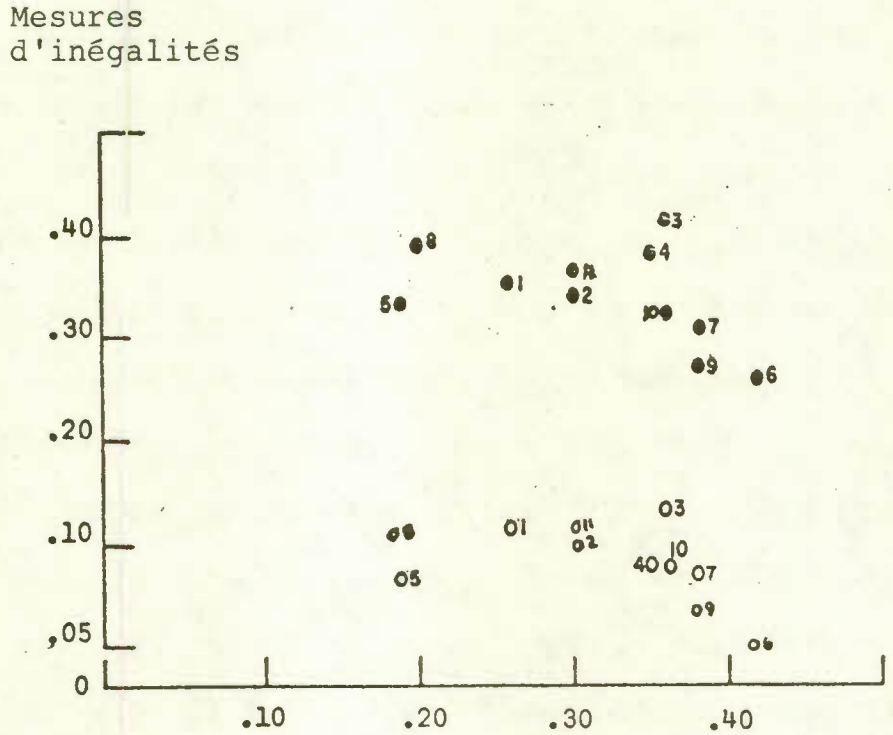

Taille relative :
Dépenses/P.I.B.,
prix courants,
période 1965-1969

● Coefficient Gini; o Variance du logarithme du revenu.

1. Australie; 2. Canada; 3. France; 4. Allemagne; 5. Japon; 6. Pays-Bas; 7. Norvège; 8. Espagne; 9. Suède; 10. Royaume-Uni; 11. États-Unis.

Source Sawyer, M., "Income Distribution in OECD Countries", OECD Economic Outlook, Occasional Studies, juillet 1976, tableau II et tableau 2.1, chapitre 2 de la présente étude. Les données sont présentées à l'annexe A-6.

d'autre part, la taille relative du gouvernement de ces pays. Ce graphique ne semble présenter que deux possibilités de conclusion : soit, à la limite, une faible réduction de l'inégalité, soit, plus correctement, une absence de relation marquée entre le degré d'inégalité et la taille relative d'un gouvernement. Malheureusement, nous notons que la mesure d'inégalité Paglin-Gini n'est pas disponible pour ces pays. Cependant, selon l'hypothèse où les facteurs démographiques seraient positivement correliés à une taille relative élevée des gouvernements i.e. en particulier, si les dépenses de transferts et les dépenses d'éducation sont fonctions croissantes du nombre élevé de jeunes et de personnes âgées au sein de l'économie, alors la correction, par la structure démographique des mesures traditionnelles retenues, accentuerait une relation négative entre un coefficient Paglin-Gini et la taille relative des gouvernements. Cependant, ce résultat serait lié à la relation positive "structure démographique et dépenses gouvernementales" plutôt qu'à une relation causale "taille relative du gouvernement et inégalité de la distribution du revenu".

6.3 Taille relative des gouvernements et redistribution des revenus

Il ne fait pas de doute que les difficultés associées aux mesures d'inégalité et l'absence de données comparables entre les pays imposent des nuances importantes à toute conclusion entre le degré d'inégalité et la taille relative des gouvernements. De plus, s'ajoute le problème de déterminer l'influence du gouvernement sur la redistribution des revenus avant que ne s'exerce comme telle une politique redistributive de l'État. En d'autres termes, l'idée serait que l'action des gouvernements, en particulier ceux dont la

taille relative de l'administration est élevée, pourrait provoquer des effets d'ajustement dans la redistribution des revenus personnels avant les transferts et bruts d'impôt qui annuleraient, en termes nets, les effets d'une politique redistributive des gouvernements. C'est dans ce sens que nous pouvons interpréter la préoccupation de certains économistes (voir Sawyer et Wachtel (1975)) à définir l'effet net d'une action gouvernementale sur la distribution des revenus ou à rechercher des définitions alternatives à la distribution des revenus (Behrens et Smolensky (1973)) qui incluent ou excluent l'action gouvernementale.

La théorie du capital humain nous permet de traiter de ces questions. En effet, nous inspirant de notre article (Montmarquette (1974)), nous pouvons intégrer les systèmes de taxation et de transferts des gouvernements au problème de la distribution des revenus : il suffit de préciser que Y_s et Y_o des équations précédentes sont des revenus nets d'impôts et incluent les transferts et de reconnaître que les individus ne s'intéressent qu'à ce type de revenus nets. Or, les revenus bruts d'impôt excluant les transferts (Y^B) sont reliés aux revenus incluant les transferts et nets d'impôt par les expressions suivantes :

$$Y_s = Y_s^B (1 - T_s + T_s^*) \tag{7}$$

$$Y_o = Y_o^B (1 - T_o + T_o^*) \tag{8}$$

où T et T^* sont respectivement des taux moyens d'impôt et de transfert. Par le rapport des revenus incluant les transferts et nets d'impôt, nous obtenons :

$$K^B_{s,o} = \frac{Y^B_s}{Y^B_o} = \frac{Y_s\ (1 - T_o + T^*_o)}{Y_o\ (1 - T_s + T^*_s)} = K_{s,o}\ \frac{(1 - T_o + T^*_o)}{(1 - T_s + T^*_s)} \qquad (9)$$

$$= \frac{e^{rs}\ (1 - T_o + T^*_o)}{(1 - T_s + T^*_s)}$$

Avec des taux proportionnels d'impôt sur le revenu et des taux proportionnels de transfert par rapport aux revenus i.e. $T_s = T_o, T^*_s = T^*_o$, alors $K^B_{s,o} = K_{s,o}$. Par ailleurs, si le système d'impôt est progressif i.e. $T_o < T_s$ et le système de transfert est régressif i.e. $T^*_o > T^*_s$ alors, de toute évidence, le rapport annuel des revenus bruts est plus élevé que le rapport annuel des revenus nets $K^B_{s,o} > K_{s,o}$.

Le tableau 6-1 résume ces derniers résultats. Pour chaque cas présenté, nous associons également la variance du logarithme du revenu, une mesure traditionnelle d'inégalité dans la distribution des revenus (ci-après référée comme la mesure F d'inégalité).

Nous constatons que, pour des systèmes proportionnels d'impôt et de transfert, la même mesure F d'inégalité de la distribution des revenus est observée dans la situation avant impôts et transferts et dans la situation après impôts et transferts. La mesure F est cependant plus élevée pour la répartition des revenus avant impôts et transferts dans le cas d'un système progressif d'impôt et d'un système régressif de transfert puisque l'expression Var (log $(1 - T_s + T^*_s)$) est toujours positive et que, sous ces conditions, -2_rcov (s, log $(1 - T_s + T^*_s)$) est également une expression positive.

Dans le cadre des hypothèses retenues et plus particulièrement dans la mesure ou la théorie du capital explique largement

Tableau 6-1

SYSTÈMES D'IMPÔT SUR LE REVENU, SYSTÈMES DE TRANSFERT ET LA RÉPARTITION DES REVENUS

Avant impôts et transferts (Revenu brut)	Après impôts et transferts (Revenu net)
Système proportionnel d'impôt et de transfert	
$(T_s = T_o \; ; \; T_s^* = T_o^*)$	
$Y_s^B = Y_o^B \, e^{rs}$	$Y_s = Y_o \, e^{rs}$
$\mathrm{Var}\,(\log Y_s^B) = r^2 \,\mathrm{Var}\,(s)$*	$\mathrm{Var}\,(\log Y_s) = r^2 \,\mathrm{Var}\,(s)$
Système progressif d'impôt et système régressif de transfert	
$(T_o < T_{s-d} < T_s \; ; \; T_o^* > T_{s-d}^* > T_s^*)$	
$Y_s^B = Y_o^B \, e^{rs} \, (1 - T_o + T_o^*) \, / \, (1 - T_s + T_s^*)$	$Y_s = Y_o \, e^{rs}$
$\mathrm{Var}\,(\log Y_s^B) = r^2 \,\mathrm{Var}\,(s) + \mathrm{Var}\,(\log (1 - T_s + T_s^*)) - 2_r \,\mathrm{cov}\,(s, \log (1 - T_s + T_s^*))$	$\mathrm{Var}\,(\log Y_s) = r^2 \,\mathrm{Var}\,(s)$

*Pour simplifier, r est considéré comme une donnée fixe.

l'inégalité dans la distribution des revenus et que les rendements sur le capital humain sont égalisés à la marge, ces résultats indiquent que tout effort gouvernemental, qui vise à réduire l'inégalité dans la distribution des revenus par un système progressif d'impôt et par un système régressif de transfert, agira sur la répartition des revenus bruts, et la conséquence sera de ne pas modifier, en termes nets, la répartition finale des revenus i.e. par référence à une situation où ces efforts gouvernementaux n'existeraient pas.

Rappelons que nous avons déjà reconnu la possibilité que certaines dépenses gouvernementales puissent affecter la répartition des revenus via le taux de rendement du capital humain r et, dans une certaine mesure, la variance des investissements en capital humain Var (s). Il faut donc préciser que l'objectif visé par cette dernière discussion est, encore une fois, de mettre en évidence l'élément conflictuel qui peut exister entre la taille relative élevée d'un gouvernement et la possibilité d'un gouvernement d'influer efficacement et substantiellement sur la répartition finale des revenus, en particulier lorsque la taille d'un gouvernement est caractérisée par un système progressif de recettes et un système régressif de dépenses. Dans ce cas-ci, l'appui théorique de cette remarque repose sur l'interaction entre les décisions des agents économiques, l'existence, le comportement de l'État et la nécessité, pour le système économique, de respecter la logique telle qu'impliquée par les divers comportements des parties concernées.

6.4 Conclusion

Dans la mesure où les dépenses des gouvernements et leur système de taxation ne font pas l'unanimité, la répartition des

revenus dans l'économie est affectée par toutes les décisions gouvernementales. Lorsque l'objectif de redistribution des revenus devient une priorité gouvernementale, comme ce fut le cas au cours des dernières années, nous pouvons alors relier la croissance de la taille relative des gouvernements à la réalisation de cet objectif.

Par ailleurs, dans le cadre conceptuel d'une explication de la répartition des revenus qui est fondée sur la théorie du capital humain, une présence trop importante de l'État peut provoquer des ajustements dans le comportement des agents économiques qui remettent en cause la réalisation de l'objectif de redistribution des revenus.

Chapitre 7

CONCLUSION

Avant de dégager une conclusion d'ordre général, regroupons les principaux résultats obtenus autour des deux thèmes qui ont dominé cette étude.

Le problème de relier la croissance et la taille relative des administrations publiques aux objectifs poursuivis par l'Etat nous apparaît être celui de préciser, en termes de dépenses gouvernementales, le fait que les individus tirent une satisfaction du rôle joué par l'Etat. A ce titre, les "biens publics" par l'Etat justifient des dépenses gouvernementales qui seraient de l'ordre d'au plus 10 % des dépenses totales de l'économie. La stimulation de l'économie est un objectif qui a dominé au cours des dernières décennies et qui ajoute à l'explication d'une croissance soutenue de la taille relative des gouvernements, principalement par la faiblesse du multiplicateur fiscal. Paradoxalement, comme l'inflation tend à favoriser la contrainte bubgétaire d'un gouvernement, c'est l'absence de réaction à l'inflation qui a permis de maintenir la croissance de cette taille relative à des taux non négatifs. L'objectif de promotion de la croissance de l'économie et surtout celui de la redistribution du revenu ont également pu contribuer à maintenir ou à accroître la taille relative des administrations publiques dans la mesure où ces objectifs sont devenus prioritaires pour l'Etat. D'ailleurs, ces priorités émergent des modèles de dépenses des administrations publiques où les dépenses de transfert tendent à dominer de plus en plus. Finalement, le gouvernement a pu accéder à des revenus automatiques et relativement plus abondants que ceux de l'ensemble de la collectivité et ce, par le biais de

taxes directes progressives qui ont facilité et semblent devoir continuer de faciliter la poursuite de divers objectifs.

Il y a beaucoup de pessimisme autour des discussions théoriques et empiriques au sujet de la taille relative optimale des administrations publiques visant à faciliter la réalisation des objectifs fixés. Si, en termes relatifs, il semble exister une plus grande stabilité de l'activité économique réelle à une forte présence gouvernementale, par ailleurs dans de telles conditions, il devient plus difficile pour un Etat d'imputer cette stabilité à la marge ou de contrer les mouvements déstabilisateurs. De plus, une taille relative élevée des administrations publiques semble exercer une pression structurelle inflationniste sur les prix et sur les salaires ainsi qu'un ralentissement considérable du taux de croissance de l'économie. Enfin, parmi les théories connues qui expliquent la répartition des revenus, nous notons qu'il y en a très peu qui proposent des possibilités, pour un Etat relativement dominant, d'agir efficacement dans ce domaine. En d'autres termes, en poursuivant certains objectifs, l'Etat force les individus à raégir à son implantation dans l'économie et cette réaction des individus met en cause l'efficacité même de l'Etat.

Bien sûr, il faut rappeler toutes les nuances que nous nous devons d'apporter à ces constatations ainsi que le caractère limitatif de cette étude qui ne considère pas l'interventionnisme gouvernemental par voie de réglementation. Mais même sans ces nuances, l'importance des problèmes soulevés et la nature des résultats obtenus invitent à considérer sérieusement la question des causes et des conséquences de la croissance de la taille relative

des gouvernements. Or, une des caractéristiques des gouvernements est d'éviter de se soumettre à une contrainte d'efficacité des marchés économiques. Un Etat est contrôlé par un marché politique qui, selon toute vraisemblance, ne conduit qu'à un élargissement progressif de la taille des gouvernements : en général, les bénéfices sont perçues par un petit nombre, les coûts sont partagés par l'ensemble et le marché politique est activé par l'émergence de groupes de pression.

De plus, un objectif d'un Etat est rapidement remplacé par un autre objectif et le processus devient ainsi cumulatif. Par exemple, une économie stagnante invite à une politique de stabilisation qui hausse la part relative d'un gouvernement et ralentit le taux de croissance d'une économie. Afin de stimuler la croissance d'une économie, un gouvernement intervient à nouveau... D'où cette idée qu'un gouvernement est à la fois un problème et une solution. Par ailleurs, ce processus alimente le marché politique et provoque les pressions vers une expansion du secteur public. S'il était plus avantageux de réduire la présence relative de l'Etat que de chercher à l'augmenter afin de réaliser certains objectifs nationaux, il nous faut constater qu'il n'y a qu'une seule façon pour un gouvernement de diminuer sa part relative par rapport à l'activité économique et aux considérations d'ordre politique, c'est de réduire ses dépenses au cours des périodes de hausses conjoncturelles.

Enfin, il importe de prévoir certains contrôles de l'efficacité de l'Etat, contrôles autres que ceux des décisions électorales. Un premier pas dans cette direction serait d'abolir la progressivité

des taxes directes sur les revenus. Cette catégorie de taxes n'affecte que très marginalement, en termes nets, la distribution du revenu. Par ailleurs, son abolition ne permettra plus à l'Etat de toujours bénéficier d'un taux de croissance de son revenu, taux supérieur à celui de l'ensemble de l'économie. De plus, à l'instar des Etats-Unis où toute nouvelle politique gouvernementale est évaluée en termes d'impact sur l'ensemble de l'économie, il faut songer à créer un organisme ou à encourager les chercheurs à vérifier la réalisation des objectifs poursuivis par l'Etat. Cet organisme pourrait suggérer des améliorations au système électoral, aux modèles de décisions politiques et ensuite soumettre aux gouvernements des alternatives compatibles avec le marché économique. Il est important de constater que lorsqu'il est possible d'opérer par le marché économique, nous obtenons une certaine garantie d'efficacité et de contrôle que nous ne pouvons atteindre que fort difficilement par la voie bureaucratique. La solution du marché économique peut s'avérer une solution imparfaite, en particulier lorsque l'Etat domine une forte partie de l'économie mais le marché politique est également un marché imparfait. Nous savons que, si les préférences individuelles sont symétriques, le voteur médian détermine le choix politique et, s'il y a dissymétrie, une coalition peut bloquer la majorité. Il est donc fort probable que 49 % des citoyens soient toujours insatisfaits des décisions gouvernementales. Le marché économique pourrait permettre à une plus forte proportion d'individus d'exprimer et de satisfaire leurs préférences si, en particulier, un maximum de pouvoir d'achat était garanti à tous et chacun.

Si les gouvernements ne semblent pas disposés à examiner ces question, il faudra conclure à l'existence d'une volonté politique délibérée d'accroître l'importance du secteur public indépendamment des conditions et des besoins réels de l'économie. Autant dire qu'il s'agirait alors de l'émergence d'une nouvelle idéologie.

APPENDICE A

A.1 Les données : sources et traitements

A.1.1 Quelques généralités

Pour les comptes nationaux des pays membres de l'OCDE, l'ensemble des données brutes utilisées dans cette étude proviennent d'un ruban compilé par I.P. Sharp Associates Ltd., Ottawa. Quelques données proviennent directement des volumes I et II des Comptes Nationaux, 1962-1973 de l'OCDE. Par exemple, nous avons obtenu la population des pays membres de l'OCDE par le rapport de données compilées et non compilées sur une base per capita; pour certaines années, nous avons produit des estimés. L'intérêt évident d'utiliser les données de l'OCDE résulte de multiples efforts déployés par cet organisme afin de standardiser les données des comptes nationaux des différents pays. Nous pouvons apprécier ces efforts en consultant par exemple les volumes précités qui présentent la description détaillée des termes et des concepts utilisés. Nous nous sommes assurés qu'un regroupement de données utilisées pour fins de comparaison n'a été retenu que si tous les éléments importants du regroupement étaient disponibles. Ce point est important puisque, pour certaines séries, nous avons retracé des mouvements tout à fait inusités qui ne s'expliquent que par une disponibilité soudaine de certaines données importantes. La documentation de l'OCDE réfère à un Nouveau et à un Ancien système de comptabilité nationale. Au niveau des données, entre les vérifications que nous avons pu faire et les calculs effectués et présentés par l'OCDE, (voir Comptes Nationaux des pays de l'OCDE, vol. II, 1974) les différences sont très marginales et généralement de l'ordre de 1 %.

A.1.2. Dépenses des administrations publiques

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous avons procédé par un regroupement des données afin d'assurer la cohérence des comparaisons. Le tableau A-1-1 nous renseigne au sujet des regroupements retenus.

Tableau A-1-1

REGROUPEMENT ET CLASSIFICATION DES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

A. Production en biens et services	Consommation finale des administrations publiques (en général cet item inclut les dépenses d'administration, de consommation, de capital fixe, d'éducation, de santé, de défense...) + dette publique + primes d'assurance.
B. Transferts	Subventions d'exploitation + sécurité sociale + dons d'assistance sociale + transferts courants aux institutions sans but lucratif + autres bénéfices aux employés + autres transferts.
C. Investissements nets	Formation brute de capital - consommation de capital fixe.
Dépenses totales	Production en biens et services + transferts + investissements nets.

Ainsi, par souci de cohérence dans les regroupements, nous avons négligé d'utiliser les données de transferts antérieures à 1967 pour les Pays-Bas. Avant cette période, les données des éléments importants tels la sécurité et l'assistance sociale n'étaient pas disponibles pour ce pays. De même, au niveau des dépenses totales et de la production en biens et services, nous n'avons pas retenu

les données pour la Suisse parce que celles de la dette publique ne sont pas disponibles.

Dans le cas de données manquantes pour certaines catégories mineures (par exemple, autres transferts...), nous formulons l'hypothèse que cette catégorie n'est pas applicable ou que les données sont intégrées à d'autres catégories disponibles.

Enfin, même si nous ne possédons pas de données concernant la consommation en capital fixe pour le Japon, nous avons néanmoins retenu ce pays dans nos calculs et nos comparaisons. En supposant que cet élément n'est pas intégré dans la catégorie "production en biens et services", il n'y aurait alors pas de biais dans le calcul des dépenses totales et seul un biais existerait pour l'élément "investissements nets". Dans le cas contraire, nous aurions un biais vers le haut pour les dépenses totales. Par ailleurs, en termes relatifs, i.e. par rapport au produit intérieur brut, la taille relative des administrations publiques japonaises est de loin l'une des plus faibles de notre échantillon et le biais ne devrait pas modifier substantiellement le rang du Japon dans notre échantillon global.

A.1.3 Dépenses des administrations publiques en prix constants (1970 = 100)

L'OCDE publie un indice implicite des prix à la consommation finale des administrations publiques. Cet indice a été utilisé afin d'obtenir, en prix constants de 1970, la production en biens et services des administrations publiques excluant toutefois les dépenses de la dette publique. La dette publique et la catégorie "investissements nets" ont été dégonflées à l'aide d'un

indice implicite de la formation brute de capital fixe applicable pour l'ensemble de l'économie. Et, puisque les dépenses de transfert sont surtout composées de transferts aux personnes, nous avons utilisé l'indice des prix à la consommation pour dégonfler cette catégorie en retenant l'hypothèse que les transferts sont indexés explicitement ou par des décisions normatives.

A.1.4 Recettes des administrations publiques

Les recettes des administrations publiques sont composées de deux catégories principales : les taxes directes et les taxes indirectes. Une catégorie résiduelle a été obtenue en soustrayant les deux catégories principales des recettes totales. Cette catégorie résiduelle comprend, par ordre d'importance, les contributions à la sécurité sociale, les revenus de propriétés, les amendes et les coûts obligatoires de certains services, les surplus d'opération et quelques éléments mineurs qui ne sont pas disponibles en général.

A-2, A-4, A-5, A-6 Données et résultats supplémentaires (l'indice se réfère au chapitre du texte).

Tableau A-2-1

TAUX DE CROISSANCE DE LA TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Pays	Dépenses / Produit intérieur brut								Recettes / Produit intérieur brut			
	1960-64	1965-69	1970-74	1960-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-74
	(Prix courants)				(Prix constants)							
Canada	-0.30	3.09	2.93	2.06	-0.96	1.77	2.78	1.35	1.65	4.45	2.30	2.88
États-Unis	0.63	2.10	0.98	1.33	-0.10	1.34	-1.15	0.24	-0.23	2.53	-0.25	0.91
Japon	1.17	0.24	3.17	1.43	-0.68	-1.18	1.38	-0.24	-0.21	0.75	2.31	0.94
Australie	1.65	1.37	1.12	1.38	0.75	0.88	1.66	1.14	0.49	1.71	0.58	0.99
Autriche	3.09	1.34	0.18	1.52	1.62	-0.14	-1.15	0.09	2.71	1.09	1.13	1.56
Belgique	0.44	3.26	1.84	1.95	0.85	3.05	0.78	1.61	2.23	2.75	2.04	2.35
Luxembourg	2.01	1.05	3.50	1.98	-0.13	1.59	2.65	1.28	0.76	0.53	4.48	1.59
Danemark	3.53	5.07	5.40	4.64	3.38	3.90	4.61	3.91	2.15	4.57	6.76	4.31
Finlande	3.16	1.60	1.22	1.91	1.99	0.95	-0.02	0.90	0.79	1.69	1.91	1.51
France	2.40	0.72	1.00	1.33	1.52	0.37	0.94	0.90	2.22	0.72	-0.31	0.87
Allemagne	2.20	1.01	2.90	2.02	1.89	-0.20	1.81	1.12	0.69	0.99	1.69	1.15
Grèce	--	--	--	--	--	--	--	--	2.56	2.93	-0.26	2.01
Islande	-0.33	3.90	--	1.79	0.29	4.34	--	2.32	-5.26	4.06	0.00	-0.60
Irlande	2.97	2.57	3.71	3.04	1.92	2.59	4.35	2.92	2.10	3.33	2.84	2.80
Italie	1.20	2.14	4.13	2.46	-0.23	1.44	3.20	1.47	1.56	0.79	0.33	0.89
Pays-Bas	--	1.19	3.15	2.82	--	-0.62	2.20	1.73	0.00	2.01	3.75	3.46
Norvège	--	4.45	2.91	3.17	--	4.91	2.81	3.16	0.00	5.38	2.56	3.03
Portugal	4.03	0.17	1.61	1.80	3.99	0.16	-0.48	1.14	2.38	2.99	0.89	2.15
Espagne	--	--	--	--	--	--	--	--	-0.54	5.43	0.85	2.29
Suède	2.38	4.19	3.28	3.35	0.51	3.18	2.00	2.00	3.20	4.40	1.82	3.14
Suisse	--	--	--	--	--	--	--	--	0.56	2.11	0.00	1.42
Turquie	5.91	2.21	-0.28	2.20	3.75	1.80	-2.83	0.80	0.84	4.24	5.21	3.85
Royaume-Uni	1.32	2.28	1.03	1.60	1.04	1.85	-0.11	1.00	1.28	4.79	-1.96	1.63

(Données utilisées pour construire les graphiques 2.1 et 2.2.)

Tableau A-2-2

MOYENNES DES RATIOS PAR CATEGORIE DE DEPENSES SUR LES DEPENSES TOTALES
(prix courants)

Pays	Production en biens et services/Dépenses totales			Transferts/Dépenses totales			Investissements nets/ Dépenses totales		
	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74
Canada	0.63	0.64	0.64	0.28	0.26	0.29	0.09	0.10	0.07
Etats-Unis	0.73	0.73	0.71	0.21	0.21	0.25	0.06	0.06	0.04
Japon	0.49	0.47	0.46	0.24	0.27	0.27	0.27	0.26	0.27
Australie	0.53	0.56	0.57	0.29	0.27	0.28	0.18	0.17	0.15
Autriche	0.43	0.44	0.45	0.43	0.43	0.41	0.14	0.14	0.14
Belgique	0.52	0.48	0.47	0.41	0.43	0.44	0.07	0.08	0.09
Luxembourg	0.39	0.37	0.37	0.48	0.54	0.53	0.12	0.09	0.10
Danemark	0.56	0.54	0.55	0.33	0.34	0.34	0.11	0.12	0.11
Finlande	0.50	0.52	0.53	0.33	0.33	0.35	0.17	0.15	0.12
France	0.41	0.38	0.34	0.52	0.54	0.58	0.07	0.08	0.08
Allemagne	0.46	0.47	0.50	0.43	0.43	0.41	0.10	0.10	0.09
Islande	0.33	0.33	--	0.54	0.50	--	0.14	0.18	--
Irlande	0.54	0.52	0.50	0.36	0.38	0.40	0.09	0.11	0.10
Italie	0.49	0.47	0.45	0.42	0.46	0.49	0.09	0.06	0.06
Pays-Bas	--	0.45	0.42	--	0.45	0.50	--	0.10	0.08
Norvège	--	0.46	0.42	--	0.44	0.49	--	0.10	0.09
Portugal	0.65	0.65	0.65	0.21	0.22	0.24	0.14	0.13	0.11
Suède	0.57	0.55	0.56	0.31	0.32	0.35	0.12	0.13	0.10
Turquie	0.63	0.63	0.66	0.13	0.13	0.15	0.24	0.24	0.19
Royaume-Uni	0.63	0.59	0.58	0.30	0.31	0.32	0.08	0.10	0.10

(Données utilisées pour construire le graphique 2.3.)

Tableau A-2-3

MOYENNES DES RATIOS PAR CATEGORIE DE DEPENSES SUR LES DEPENSES TOTALES
(prix constants)

Pays	Production en biens et services/Dépenses totales			Transferts/Dépenses totales			Investissements nets/ Dépenses totales		
	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74
Canada	0.66	0.66	0.64	0.25	0.25	0.30	0.09	0.09	0.07
Etats-Unis	0.75	0.74	0.70	0.19	0.20	0.26	0.06	0.06	0.04
Japon	0.58	0.50	0.44	0.22	0.26	0.28	0.20	0.24	0.28
Australie	0.56	0.58	0.56	0.27	0.26	0.29	0.17	0.17	0.16
Autriche	0.50	0.46	0.44	0.38	0.41	0.42	0.12	0.13	0.14
Belgique	0.53	0.49	0.46	0.39	0.42	0.45	0.07	0.08	0.09
Luxembourg	0.42	0.38	0.36	0.44	0.53	0.54	0.14	0.10	0.10
Danemark	0.60	0.55	0.54	0.31	0.33	0.34	0.09	0.12	0.11
Finlande	0.54	0.53	0.52	0.30	0.31	0.36	0.16	0.16	0.12
France	0.45	0.39	0.34	0.49	0.53	0.58	0.07	0.08	0.08
Allemagne	0.52	0.49	0.48	0.38	0.41	0.43	0.10	0.10	0.09
Grèce									
Islande	0.33	0.31	0.00	0.53	0.50	0.00	0.14	0.19	0.00
Irlande	0.58	0.53	0.50	0.34	0.36	0.40	0.09	0.10	0.10
Italie	0.54	0.48	0.43	0.38	0.45	0.51	0.08	0.07	0.06
Pays-Bas	0.00	0.46	0.41	0.00	0.44	0.51	0.00	0.10	0.08
Norvège	0.00	0.45	0.41	0.00	0.44	0.50	0.00	0.10	0.09
Portugal	0.65	0.66	0.67	0.22	0.22	0.22	0.13	0.12	0.11
Suède	0.61	0.57	0.55	0.28	0.32	0.35	0.10	0.12	0.10
Turquie	0.64	0.64	0.65	0.13	0.13	0.16	0.22	0.23	0.19
Royaume-Uni	0.65	0.60	0.58	0.28	0.30	0.32	0.07	0.10	0.09

(Données utilisées pour construire le graphique 2.4.)

Tableau A-2-4

MESURES DESAGREGEES DE TAILLES RELATIVES
(Dépenses en prix constants)

Pays	Production en biens et services/P.I.B.			Transferts/P.I.B.			Investissements nets/P.I.B.		
	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74
Canada	0.20	0.21	0.22	0.08	0.08	0.10	0.03	0.03	0.02
Etats-Unis	0.23	0.23	0.22	0.06	0.06	0.06	0.02	0.02	0.01
Japon	0.12	0.10	0.09	0.05	0.05	0.06	0.05	0.05	0.06
Australie	0.14	0.15	0.15	0.07	0.07	0.08	0.04	0.04	0.04
Autriche	0.17	0.17	0.15	0.13	0.15	0.15	0.04	0.05	0.05
Belgique	0.16	0.17	0.17	0.12	0.15	0.17	0.02	0.03	0.03
Luxembourg	0.12	0.12	0.12	0.13	0.17	0.18	0.04	0.03	0.03
Danemark	0.18	0.19	0.22	0.09	0.11	0.14	0.03	0.04	0.05
Finlande	0.16	0.18	0.17	0.09	0.10	0.12	0.05	0.05	0.04
France	0.16	0.14	0.13	0.17	0.19	0.22	0.03	0.03	0.03
Allemagne	0.18	0.18	0.18	0.13	0.15	0.16	0.03	0.03	0.03
Grèce	0.15	0.14	0.14	0.06	0.09	0.09			
Islande	0.08	0.08		0.13	0.14	0.00	0.03	0.05	---
Irlande	0.17	0.17	0.19	0.10	0.12	0.15	0.02	0.03	0.03
Italie	0.17	0.16	0.16	0.12	0.15	0.19	0.03	0.02	0.02
Pays-Bas	0.22	0.20	0.19	---	0.19	0.24	0.04	0.04	0.04
Norvège	---	0.17	0.18	---	0.17	0.21	---	0.04	0.04
Portugal	0.14	0.15	0.15	0.05	0.05	0.05	0.03	0.03	0.03
Espagne	0.13	0.12	0.12	0.04	0.05	0.08			
Suède	0.21	0.22	0.24	0.10	0.12	0.15	0.03	0.04	0.05
				0.07	0.09	---	0.04	0.04	---
Turquie	0.13	0.13	0.13	0.03	0.03	0.03	0.05	0.05	0.04
Royaume-Uni	0.22	0.22	0.22	0.10	0.11	0.12	0.02	0.04	0.03

Tableau A-2-5

MOYENNES DES RATIOS PAR CATEGORIE DE RECETTES
SUR LES RECETTES TOTALES

Pays	Taxes directes/Recettes totales			Taxes indirectes/Recettes totales			"Autres revenus"/Recettes totales		
	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74
Canada	0.37	0.38	0.42	0.49	0.45	0.38	0.14	0.17	0.20
Etats-Unis	0.50	0.49	0.47	0.33	0.31	0.32	0.18	0.19	0.22
Japon	0.36	0.38	0.41	0.40	0.36	0.33	0.24	0.26	0.26
Australie	0.43	0.46	0.50	0.43	0.40	0.39	0.14	0.13	0.11
Autriche	0.34	0.34	0.34	0.44	0.43	0.43	0.22	0.23	0.23
Belgique	0.28	0.29	0.35	0.42	0.40	0.33	0.30	0.31	0.32
Luxembourg	0.34	0.32	0.35	0.29	0.31	0.30	0.36	0.38	0.35
Danemark	0.42	0.43	0.51	0.46	0.45	0.39	0.12	0.12	0.09
Finlande	0.36	0.37	0.41	0.43	0.40	0.37	0.21	0.22	0.22
France	0.17	0.17	0.18	0.46	0.43	0.39	0.37	0.40	0.43
Allemagne	0.28	0.28	0.29	0.39	0.39	0.34	0.33	0.34	0.37
Grèce	0.13	0.12	0.14	0.55	0.57	0.54	0.32	0.31	0.32
Islande	0.19	0.22	0.00	0.70	0.68	0.00	0.10	0.10	0.00
Irlande	0.21	0.24	0.26	0.64	0.62	0.58	0.14	0.14	0.16
Italie	0.19	0.21	0.20	0.41	0.38	0.34	0.40	0.41	0.46
Pays-Bas	---	0.33	0.32	---	0.26	0.25	---	0.41	0.44
Norvège	---	0.36	0.31	---	0.36	0.38	---	0.28	0.30
Portugal	0.28	0.25	0.23	0.46	0.48	0.48	0.25	0.27	0.29
Espagne	0.27	0.22	0.21	0.45	0.43	0.40	0.28	0.35	0.40
Suède	0.45	0.44	0.42	0.31	0.29	0.28	0.24	0.27	0.30
Suisse	0.37	0.41	0.00	0.30	0.29	0.00	0.33	0.31	0.00
Turquie	0.25	0.26	0.28	0.49	0.49	0.44	0.26	0.25	0.28
Royaume-Uni	0.36	0.36	0.38	0.42	0.41	0.38	0.22	0.23	0.24

(Données utilisées pour construire le graphique 2.5.)

Tableau A-4-1

DONNEES SUR LA MESURE DE STABILITE DE LUNDBERG

Pays \ Période	1960-64	1965-69	1970-74	1960-74
Canada	.219	.185	.349	.251
Etats-Unis	.321	.331	.524	.387
Japon	.227	.228	.453	.304
Australie	.400	.385	.508	.429
Autriche	.268	.249	.153	.237
Belgique	.142	.211	.193	.215
Luxembourg	.510	.759	.394	.566
Danemark	.442	.317	.357	.434
Finlande	.367	.555	.337	.431
France	.088	.153	.042	.112
Allemagne	.250	.577	.432	.447
Grèce	.401	.228	.623	.368
Islande	.443	2.141*	.272	.704
Irlande	.107	.509	.415	.377
Italie	.276	.150	.418	.290
Pays-Bas	.396	.202	.204	.293
Norvège	.104	.130	.111	.137
Portugal	.074	.388	.266	.259
Espagne	.172	.199	.253	.239
Suède	.137	.195	.388	.275
Suisse	.168	.312	.287	.311
Turquie	.451	.393	.261	.363
Royaume-Uni	.405	.268	.417	.427

*Selon nos données, l'Islande a expérimenté des taux de croissance négatifs relativement élevés au cours de cette sous-période.

(Données utilisées pour construire le tableau 4.5.)

Tableau A-4-2

TAUX DE CHOMAGE ET TAILLES RELATIVES

Pays	Taux de chômage	G/Y
Etats-Unis	5.38	.31
Canada	5.92	.35
Australie	1.86	.27
Japon	1.32	.20
France	2.78	.38
Allemagne	1.04	.36
Grande-Bretagne	3.44	.37
Italie	3.58	.37
Suède	2.26	.43

Source May J., Sorrentino C., "Unemployment in Nine Industrial Nations, 1973-75", Table 2, Monthly Labor Review, June 1975; G/Y: Tableau 2.1, chapitre II.
(Données utilisées pour construire le graphique 4.1.)

Tableau A-4-3

CORRELATION DE RANG ENTRE LE TAUX DE CROISSANCE DE L'INDICE IMPLICITE DES PRIX ET LE TAUX DE CROISSANCE DE DIVERSES MESURES DE LA TAILLE RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Taille relative (taux de croissance)	1960-64	1965-69	1970-74
Production en biens et services/P.D.B.	-.18 (-.79)	.16 (.73)	.07 (.33)
Transferts/P.D.B.	.20 (.89)	.30 (1.45)	.04 (.21)
Investissements nets/P.D.B.	.26 (1.14)	.56 (2.97)	.14 (.60)
G/P.D.B.	.13 (.55)	.30 (1.35)	.07 (.28)

Les mesures de tailles relatives sont exprimées en prix constants.

( ) : t-statistique

- Le nombre de pays retenus pour chaque corrélation de rang varie autour de 18 selon le cas.

Tableau A-4-4

MOYENNE DES TAUX DE CROISSANCE DE L'INDICE IMPLICITE DES PRIX

Pays	1960-64	1965-69	1970-74
Canada	1.56	3.80	6.97
Etats-Unis	1.35	3.27	4.75
Japon	5.10	4.72	9.65
Australie	2.19	3.35	10.51
Autriche	3.81	3.51	6.91
Belgique	2.65	3.82	6.99
Luxembourg	2.67	3.80	7.49
Danemark	5.33	6.21	8.25
Finlande	4.89	5.83	10.18
France	4.55	3.88	5.68
Allemagne	3.55	2.71	6.68
Grèce	2.80	3.29	10.95
Islande	12.90	12.27	22.84
Irlande	4.71	5.11	10.80
Italie	5.85	2.95	7.34
Pays-Bas	4.79	5.22	7.93
Norvège	3.31	3.88	8.64
Portugal	1.50	4.62	7.94
Espagne	5.60	6.14	8.95
Suède	3.53	4.39	6.79
Suisse	4.94	4.09	7.31
Turquie	5.50	5.29	18.99
Royaume-Uni	3.13	4.51	9.01

(Données utilisées pour construire le graphique 4.6.)

Tableau A-4-5

TAUX D'INFLATION INCLUANT ET EXCLUANT LE GOUVERNEMENT

Période (1960-67)		Pays	Période (1968-74)	
Y	X		X	Y
5.02	4.65	Japon	5.57	6.07
5.08	4.84	Turquie	10.06	10.58
2.73	2.70	Portugal	5.05	5.37
3.04	2.98	Australie	7.40	7.25
11.16	11.47	Islande		
1.89	1.69	Etats-Unis	3.51	4.59
2.52	2.17	Canada	5.81	6.06
4.93	4.52	Finlande	8.82	9.30
4.48	4.37	Irlande	10.07	9.57
5.83	5.69	Danemark	6.38	6.69
4.64	4.12	Italie	5.33	5.83
3.28	3.38	Belgique	5.43	5.96
2.66	1.96	Luxembourg	6.21	5.93
3.23	2.94	Allemagne	4.76	5.51
3.85	3.20	Autriche	4.15	4.94
3.59	3.45	Royaume-Uni	6.47	7.05
3.78	3.49	France	5.39	5.63
4.42	3.70	Suède	4.65	5.59
		Norvège	7.75	7.95
		Pays-Bas	6.64	7.73

X Taux d'inflation sur la base de l'indice implicite des prix excluant le secteur gouvernemental.

Y Taux d'inflation sur la base de l'indice implicite des prix incluant le secteur gouvernemental.

(Données utilisées pour construire le graphique 4.2.)

Tableau A-4-6

INFLATION DES SALAIRES (%)

Pays \ Périodes	1960-64	1965-69	1970-74
Belgique	9.37	9.26	16.54
Canada	3.22	7.06	8.84
France	8.80	9.06	13.76
Allemagne	9.82	7.94	13.78
Italie	13.47	6.82	18.78
Japon	13.65	13.88	21.62
Pays-Bas	11.65	11.68	15.80
Suède	8.52	9.18	12.84
Royaume-Uni	6.22	7.18	15.06
Etats-Unis	3.02	4.98	6.64

Source G.L. Perry, "Determinants of Wage Inflation around the World", Brookings Papers on Economic Activity, 2: 1975, tableau 7, p. 404.

(Données utilisées pour construire le graphique 4.3.)

Tableau A-5-1

MOYENNES DE TAUX DE CROISSANCE

Pays	Produit intérieur brut (termes réels)			Productivité		
	1960-64	1965-69	1970-74	1960-64	1965-69	1970-74
Canada	5.44	5.61	4.82	3.45	3.84	3.43
Etats-Unis	4.44	4.69	3.85	2.88	3.55	2.88
Japon	11.33	10.40	7.19	10.26	9.21	5.73
Australie	5.46	5.30	3.62	3.41	3.25	1.84
Autriche	4.63	4.22	5.92	4.01	3.72	5.46
Belgique	5.44	4.31	5.26	4.82	3.77	4.88
Luxembourg	3.63	3.30	4.36	2.34	2.80	3.45
Danemark	5.49	4.79	2.92	4.71	4.04	2.21
Finlande	5.35	4.60	5.67	4.65	4.26	5.44
France	6.09	5.57	5.65	4.62	4.72	4.70
Allemagne	4.96	4.70	3.58	3.79	3.97	2.77
Grèce	7.77	7.51	5.54	7.18	6.86	4.99
Islande	6.54	2.19	7.16	4.80	0.42	6.25
Irlande	4.35	4.57	3.36	4.07	4.14	2.39
Italie	5.69	5.62	4.04	4.99	4.91	3.29
Pays-Bas	4.78	5.39	4.55	3.36	4.15	3.41
Norvège	5.40	4.96	4.17	4.63	6.16	3.43
Portugal	6.15	6.02	7.51	5.75	6.46	8.09
Espagne	9.02	6.66	6.46	8.21	5.51	5.34
Suède	5.51	3.81	3.19	4.88	3.02	2.57
Suisse	5.51	3.37	3.54	3.08	2.26	2.58
Turquie	5.34	6.17	6.82	2.73	3.59	4.05
Royaume-Uni	3.49	2.23	2.70	2.80	1.72	2.38

(Données utilisées pour construire les tableaux 5-1 et 5-2.)

RÉFÉRENCES CITÉES

AARON, H., et MCGUIRE, M., "Public Goods and Income Distribution," Econometrica, novembre 1970, vol. 38, n° 6, pp. 907-20.

AMACHER, R. C., TALLISON, R. D., et WILLET, T. O., "A Budget Size in a Democracy: A Review of the Arguments," Public Finance Quarterly, avril 1975, vol. 3, n° 2, pp. 99-121.

ANDERSON, L. C., "A Note on the Effects of Government Finance on Aggregate Demand for Goods and Services: A Reply," Public Finance/Finances Publiques, 1973, vol. 28, n° 3-4, pp. 397-406.

ARROW, K. J., "A Utilitarian Approach to the Concept of Equality in Public Expenditure," Quarterly Journal of Economics, août 1971, vol. LXXXV, pp. 409-15.

ARROW, K., Social Choice and Individual Values, New York: John Wiley & Sons, Inc., 1948.

AULD, D.A.L., Issues in Government Expenditure Growth, C. D. Howe Research Institute, Montreal, juillet 1976.

BACON, R. W., et ELTIS, W. A., "The Implications for Inflation, Employment and Growth of a Fall in the Share of Output that is Marketed," Oxford Bulletin of Economics and Statistics, novembre 1975, vol. 37, n° 4, pp. 269-95.

BAILEY, M. J., National Income and the Price Level, Toronto: McGraw-Hill, 1971.

BAJT, A., "Pattern of Instability in Socialist Countries: Do They Call for Internationally Coordinated Stabilization Measures?", dans International Aspect of Stabilization Policies, ANDO, A.; HERRING, R.; MARSTON, R., "The Federal Bank of Boston Conference Series," juin 1974, pp. 357-80.

BAUMOL, W. J., "Macroeconomics of Unbalanced Growth: The Anatomy of Urban Crises," American Economic Review, juin 1967, vol. 57, pp. 413-26.

BECK, M., "The Expanding Public Sector: Some Contrary Evidence," National Tax Journal, mars 1976, vol. XXIX, n° 1, pp. 15-21.

BEHRENS, J., et SMOLENSKY, E., "Alternative Definitions of Income Distribution," Public Finance/Finances Publiques, 1973, vol. XXVIII, pp. 3-4, et pp. 315-32.

BIRD, R. M., "Wagner's Law of Expanding State Activity," Public Finance, 1971, vol. XXVI, n° 1-24.

BIRD, R. M., "The Growth of Government Spending in Canada," Canadian Tax Foundation, Toronto, 1970.

BJERKE, K., "Income and Wage Distributions, Part 1: A Survey of the Literature," Review of Income and Wealth, Series 16 (3), septembre 1970, pp. 235-52.

BLINDER, A. S. et SOLOW, R. M., "Analytical Foundations of Fiscal Policy," dans The Economics of Public Finance, The Brookings Institution, 1974, pp. 3-115.

BOSSONS, J. D. et WILSON, T. A., "Adjusting Tax Rates for Inflation," Canadian Tax Journal, mai-juin 1973, vol. XXI (3), pp. 185-99.

BOWLES, S. et NELSON, V. I., "The Inherence of IQ" et "The Intergenerational Reproduction of Economic Inequality," The Review of Economics and Statistics, février 1974, vol. LVI (1), pp. 39-51.

BRADFORD, D. F., MALT, R. A., et OATES, W. E., "The Rising Cost of Local Public Services: Some Evidence and Reflexions," National Tax Journal, juin 1969, vol. XXII, n° 2, pp. 185-202.

BRAUN, A. R., "The Role of Incomes Policy in Industrial Countries Since World War II," International Monetary Fund Staff Papers, mars 1975, vol. XXII, pp. 1-36.

BRETON, A., The Economic Theory of Representative Government, Chicago, Aldine, 1974.

BRETON, A., "A Theory of the Demand for Public Goods," Canadian Journal of Economics and Political Sciences, novembre 1966.

BRUNNER, K., et MELTZER, A. H., "The Explanation of Inflation: Some International Evidence," American Economic Review, février 1977, vol. 67, pp. 148-54.

BUCHANAN, J. M., "Public Finance and Public Choice," National Tax Journal, décembre 1975, vol. XXVII, n° 4, pp. 383-94.

BUCHANAN, J. M., et TULLOCK, G., "The Calculus of Consent," University of Michigan Press, Ann Arbor, 1962.

BUSINESS WEEK, "How the Public Expectations Defeat Economic Policy," novembre 1976, pp. 74-76.

CHAMPERNOWNE, O. G., "A Comparison of Measures of Inequality of Income Distribution," Economic Journal, décembre 1974, n° 84, pp. 787-803.

CHRISTOFIDES, L., "Are Government Expenditures Contractionary," Public Finance/Finances Publiques, 1974, n° 3-4, pp. 393-99.

CLARK, C., "Public Finance and Changes in the Value of Money," Economic Journal, décembre 1945, vol. LV, pp. 371-89.

COLM, G., "The Government Sector: A Re-Examination of Controversial Issues," Studies in Income and Wealth, vol. XX, Princeton University Press, 1957.

CRASWELL, R., "Self Generating Growth in Public Spendings," Public Choice, printemps 1975, vol. 21, pp. 91-97.

DE BEVER, L., et MANWELL, T., "An Analysis of Some of the Dynamic Properties of RDX2," juin 1976.

DENISON, E. F., "Why Growth Ratios Differ: Post War Experience in North-Western Countries," Brookings Institution, Washington D.C., 1967.

DENISON, E. F., "The Sources of Economic Growth in the United States and the Alternatives before us," Committee for Economic Development, New York: 1962.

DODGE, D. A., "Impact of Tax, Transfer and Expenditures Policies of Government on the Distribution of Personal Income in Canada," The Review of Income and Wealth, mars 1975, Series 21 (1), pp. 1-51.

DOWNS, A., "Why the Government Budget is too Small in a Democracy," World Politics, 1960, pp. 541-62.

DOWNS, A., An Economic Theory of Democracy, New York, 1957.

DUDLEY, L., et MONTMARQUETTE, C., "The Supply of Canadian Foreign Aid: Explanation and Evaluation," Conseil économique du Canada (à paraître).

EVANS, M. K., "Macro-Economic Activity, Theory, Forecasting and Control," Harper & Row Publishers, New York, 1969.

EVANS, M. K., "Reconstruction and Estimation of the Balanced Budget Multiplier," The Review of Economics and Statistics, février 1969, vol. LI, n° 1, pp. 14-25.

EVANS, M. K., "Multiplier Analysis of a Post War Quarterly U.S. Model and a Comparison with Several other Models," The Review of Economic Studies, octobre 1966, vol. XXXIII (4), no° 96.

FISHER, S., "Long-Term Contract, Rational Expectations, and the Optimal Money Supply Rules," Journal of Political Economy, février 1977, vol. 85 (1), pp. 191-205.

FRANCIS, D.R., "The Origin and Impact of Inflation," St-Louis Review, décembre 1975, pp. 18-22.

FRANZEN, I. T., LÖVGREN, K., et ROSENBERG, I., "Redistributional Effects of Taxes and Public Expenditures in Sweden," Swedish Journal of Economics, 1975, pp. 31-54.

FRIEDMAN, M., "Behind the Unemployment Numbers," Newsweek, février 7, 1977, p. 63.

FRIEDMAN, M., "The Line we Dare not Cross," Encounter, novembre 1976, pp. 8-14.

FRIEDMAN, M., "Government Revenue from Inflation," Journal of Political Economy, juillet-août 1971, vol. 79, pp. 847-56.

FOOT, D. K. et SAWYER, J. A., "Some Dynamics of the Trace Model," mai 1976.

GALENSON, W., "Social Security and Economic Development: A Quantitative Approach," Industrial and Labor Relations Review, juillet 4, 1968, vol. 21, pp. 559-69.

GANGULY, S. K., "The Perfectly Competitive Production of Collective Goods: Comment," The Review of Economics and Statistics, novembre 1969, vol. LI, n° 4, pp. 476-78.

GILLEPSIE, W. I., "The Effect of Public Expenditure on the Distribution of Income: An Empirical Investigation," dans Essays is Fiscal Federalism, R. Musgrave (éditeur), Washington D.C., 1965.

GOFFMAN, I. J., "On the Empirical Testing of Wagner's Law: A Technical Note," Public Finance, 1968, vol. XXIII, n° 3, pp. 359-64.

GORDON, S. H., The Demand and Supply of Government: What we Want and What we Get, Economic Council of Canada, Discussion Paper n° 79, février 1977.

GRAMLICH, E. M., "Measures in the Aggregate Demand Impact of the Federal Budget," dans Budgets Concepts/or Economic Analysis, W. Lewis, Ed., The Brookings Institution, 1968, pp. 110-27.

GREEN, G., et COUSINEAU, J. M., "Unemployment in Canada: the Impact of Unemployment Insurance," Economic Council of Canada, Ottawa, 1976.

GREEN, J. R., et SHESHINSKI, E., "A Note on the Progressivity of Optional Public Expenditures," Quarterly Journal of Economics, février 1974, vol. LXXXIX (1), février 1975, pp. 138-44.

GROSSMAN, H. I., et LUCAS, R. F., "The Macro-Economic Effects of Productive Public Expenditures," Manchester School of Economics and Social Studies, juin 1974, n° 2, pp. 162-69.

GUPTA, S. P., "Public Expenditure and Economic Developments: A Cross Section Analysis," Finanzarchiv, 1969, n° 208, pp. 26-41.

GUPTA, P. Shibhankar, "Public Expenditures and Economic Growth," Public Finance, 1967, vol. XXII, n° 4, pp. 423-66.

HANSEN, B., "Fiscal and Monetary Policy Reconsidered: Comment," American Economic Review 3, juin 1971, pp. 444-47.

HANSEN, B., "Fiscal Policy in Seven Countries, 1955-1965," OECD, mars 1969.

HELLER, W. W., New Dimensions of Political Economy, Harvard University Press, 1966, W. W. Norton, 1967.

HENDERSON, D. W., et ROWLEY, J.C.R., "The Distribution and Evolution of Canadian Family Incomes, 1965-1973," Discussion Paper n° 91, Economic Council of Canada, juillet 1977.

HENNING, J. A., et TUSSING, D. A., "Income Elasticity of the Demand for Public Expenditures in the United States," Public Finance, 1974, vol. XXIX, nos 3-4, pp. 325-41.

HOTSON, J. H., "Fiscal and Monetary Policy Reconsidered: Comment," American Economic Review 3, juin 1971, pp. 448-51.

HOWARD, D. H., "The Disequilibrium Model in a Controlled Economy: An Empirical Test of the Barro-Grossman Model," The American Economic Review, décembre 1976, vol. 66, n° 5, pp. 871-79.

HOWREY, E. P., "Structural Change and Post War Economic Stability: An Econometric Test," The Review of Economics and Statistics, février 1970, vol. LII, n° 1, pp. 18-25.

JOHNSTON, J., "A Macro Model of Inflation," The Economic Journal, juin 1975, vol. 85, pp. 288-308.

JOHNSTON, J., et TIMBRELL, M., Empirical Test of a Bargaining Theory of Wage Rate Determination, The Manchester School of Economic and Social Studies, juin 1973, vol. 41, n° 2, pp. 141-67.

JUMP, G. V., "Canadian Macro Models Comparison Project: Results Using the University of Toronto Quarterly Forecasting Model," mai 1976.

LATHAM, J., "Triangular Graphs," Journal of Political Economy, juin 1976, vol. 84, n° 3, pp. 623-30.

LITHWICK, N. H., "Economic Growth in Canada," Toronto University Press, Toronto, 1970.

LOTZ, J. R., "Some Economic Effects of Increasing Public Expenditures: An Empirical Study of Selected Developed Countries," Public Finance, 1969, n° 4, pp. 577-93.

LOVE, R., et WOLFSON, M. C., "Inégalité des revenus : Méthodologie statistique et exemples canadiens," Statistique Canada, mars 1976, catalogue n° 13-559, hors série.

LUNDBERG, E., "Economic Growth, Inflation and Stability - An International Comparison," Canadian Tax Journal, décembre 1963, pp. 4-14.

LYTTON, H. D., "Recent Productivity Trends in the Federal Government: An Exploratory Study," Review of Economics and Statistics, novembre 1959, vol. VLI, n° 4, pp. 341-59.

MAITAL, S., "Public Goods and Income Distribution: Some Further Results," Econometrica 41, 1973, pp. 561-68.

MASLOVE, A. S., L'incidence des impôts au Canada, Conseil économique du Canada, Information Canada, Ottawa, 1973.

MAY, J., et SORRENTINO, C., "Unemployment in Nine Industrial Nations, 1973-1975," Monthly Labor Review, juin 1975.

MIGUÉ, J. L., "Le marché politique et les choix collectifs au Canada," Conseil économique du Canada, Discussion Paper n° 10, août 1974.

MINCER, J., "The Distribution of Labor Incomes: A Survey with Special Reference to the Human Capital Approach," Journal of Economic Literature 8 (1), mars 1970, pp. 1-26.

MONTMARQUETTE, C., et SMITH, W., L'inflation et la position budgétaire des gouvernements. Document non publié, Conseil économique du Canada, mars 1976; note de service, septembre 1976.

MONTMARQUETTE, C., "A Note on Income (Labor) Inequality: Income Tax Systems and Human Capital Theory," Journal of Political Economy, mai-juin 1974, vol. 82, n° 3, pp. 620-25.

MUNRO, J. M., "Highways in British Columbia: Economics and Politics," The Canadian Journal of Economics/Revue Canadienne d'Economique, mai 1975, vol. VIII, n° 2, pp. 192-204.

MUSGRAVE, R. A., et MUSGRAVE, P. B., Public Finance in Theory and Practice, McGraw-Hill, Montréal, 1973.

NEGISHI, T., "The Excess of Public Expenditures on Industries," Journal of Public Economics, 1973, vol. 2, pp. 231-40.

NISKANEN, W. A., Bureaucracy and Representative Government, Chicago, Aldine, 1971.

NORDHAUS, W. D., "The Recent Productivity Slowdown," Brookings Papers on Economic Activity, 1972, n° 3, pp. 493-545.

OHLS, J. C., et WALES, T. J., "Supply and Demand for State and Local Services," The Review of Economics and Statistics, novembre 1972, vol. LIV, n° 4, pp. 424-30.

Organisation for Economic Co-operation and Development, Socially Responsible Wage Policies and Inflation, Paris, 1975.

Organisation for Economic Co-operation and Development, Economic Outlook 13, juillet 1973.

Organisation for Economic Co-operation and Development, The Overall Level and Structure of R & D Efforts in OECD Member Countries, Paris, 1967, pp. 32-34.

ORR, L. L., "Income Transfers as a Public Good: An Application to AFDC," American Economic Review, juin 1976, vol. 63, n° 3, pp. 359-71.

OSHIMA, H. T., "Share of Government in Gross National Product in Various Countries," American Economic Review, juin 1957, vol. L, n° 3, pp. 381-90.

OWEN, B. M., "The Perfectly Competitive Production of Collective Goods: Comment," The Review of Economics and Statistics, novembre 1969, vol. LI, n° 4, pp. 476-78.

PAGLIN, M., "The Measurement and Trend of Inequality:: A Basic Revision," American Economic Review, septembre 1975, vol. LXV, n° 4, pp. 598-609.

PEACOCK, A. I., et WISEMAN, I., "The Growth of Public Expenditures in the United Kingdom," London, George Allen and Unwin, 1957.

PERRY, G. L., "Determinants of Wage Inflation around the World," Brookings Papers on Economic Activity, 1975, n° 2, p. 404.

PIGOU, A. C., The Economics of Welfare, 4th ed, MacMillan London, 1932.

PLUTA, J. E., "Growth and Patterns in U.S. Government Expenditures," National Tax Journal, 1956-1972, vol. XXVII, n° 1, pp. 71-92.

POSSEN, V. M., "Effectiveness of Government Expenditures in a Growth Framework," The Canadian Journal of Economics, mai 2, 1975, vol. VIII, pp. 205-15.

PYLE, D. H., et TURNOVSKY, S. J., "The Dynamics of Government Policy in an Inflationary Economy; An Intermediate-Run Analysis," Journal of Money, Credit and Banking, novembre 1976, vol. VIII, n° 4, pp. 411-37.

REA, S. A. Jr., "Unemployment Insurance and Labour Supply: A Simulation of the 1971 Unemployment Insurance Act," The Canadian Journal of Economics, mai 1977, vol. X, n° 2, pp. 263-78.

REYNOLDS, M., et SMOLENSKY, E., "The Post Fisc Distribution: 1961 and 1970 Compared," National Tax Journal, décembre 1974, Vol. XXVII, n° 4, pp. 515-30.

RODGERS, J. D., "The Perfectly Competitive Production of Collective Goods: Comment," The Review of Economics and Statistics, novembre 1969, Vol. LI, n° 4, pp. 476-78.

SAMUELSON, P. A., "Diagrammatic Exposition of a Theory of Public Expenditures," novembre 1955, pp. 350-56.

SAMUELSON, P. A., "The Pure Theory of Public Expenditures," Review of Economics and Statistics, novembre 1954, pp. 387-89.

SANDMO, A., "Public Goods and the Technology of Consumption," Review of Economic Studies, octobre 1973, pp. 517-28.

SAWYER, L., et WACHTEL, H., "Theory of the State Government Tax and Purchasing Policy, and Income Distribution," The Review of Income and Wealth, mars 1975, n° 21 (1), pp. 115-24.

SAWYER, M., "Income Distribution in OECD Countries," OECD Economic Outlook, Occasional Studies, juillet 1976.

SCHENONE, O. H., "A Dynamic Analysis of Taxation," American Economic Review, mars 1975, pp. 101-14.

SEIGEL, S., "Nonparametric Statistics for the Behavioral Sciences," McGraw-Hill, Toronto, 1956.

SHIBATA, H., "Public Goods, Increasing Cost and Monopsony: Comment," Journal of Political Economy, janvier-février 1973, vol. 81, n° 1, pp. 223-30.

SILBER, W. L., "Fiscal Policy in IS-LM Analysis; A Correction," Journal of Money Credit and Banking, novembre 1970, vol. 2, pp. 461-72.

THOMPSON, E. A., "The Perfectly Competitive Production of Collective Goods: Reply," The Review of Economics and Statistics, novembre 1969, vol. LI, n° 4, pp. 479-82.

THOMPSON, E. A., "The Perfectly Competitive Production of Collective Goods," The Review of Economics and Statistics, février 1968, vol. XL, n° 1, pp. 1-12.

THUROW, L., "The Myth of the American Economy," Newsweek, février 4, 1977, p. 11.

WAELBROECK, J., et DRAMAIS, A., "Desmos: A Model for the Coordination of Economic Policies in the EEC Countries," dans International Aspect of Stabilization Policies, édité par Ando, A., Herring, R., et Marston, R., The Federal Reserve Bank of Boston Conference Series, juin 1974.

WEBER, W. E., "Government Spending in a Neo-Walrasian Economy: An Alternative to the Keynesian Cross Analysis," Southern Economic Journal, juillet 1974, vol. 41, n° 1, pp. 10-24.

WILLIAMS, A., "The Optimal Provision of Public Goods in a System of Local Government," Journal of Political Economy, février 1966, vol. LXXIV, n° 1, pp. 17-33.

WILLIAMSON, I. G., "Public Expenditure and Revenue: An International Comparison," The Manchester School of Economics and Social Studies, janvier 1961, vol. XXIX, n° 1, pp. 43-56.

WRIGHT, G., "The Political Economy of New Deal Spending: An Econometric Analysis," The Review of Economics and Statistics, février 1974, vol. LVI, n° 1, pp. 30-8.

HC/111/.E28/n.122
Montmarquette, Claude, 194
Taille relative des
gouvernements : dksz
c.1 tor mai